



Analyse des besoins sociaux

INTRODUCTION

La commune de Pont-Audemer ainsi que son C.C.A.S ont décidé la réalisation d'une analyse des besoins sociaux. Cette démarche doit permettre d'établir un diagnostic le plus complet possible afin d'adapter les réponses locales aux besoins identifiés.

Les objectifs de la démarche sont les suivants :

- Disposer d'un diagnostic de territoire solide, partagé et concerté
- Comprendre les besoins actuels de la population du territoire
- Identifier les enjeux et les axes stratégiques
-

L'Analyse des Besoins Sociaux (A.B.S) est une obligation légale pour tous les C.C.A.S, à initier dans l'année civile suivant le renouvellement général des conseillers municipaux, mais il s'agit surtout d'un outil d'aide à la décision.

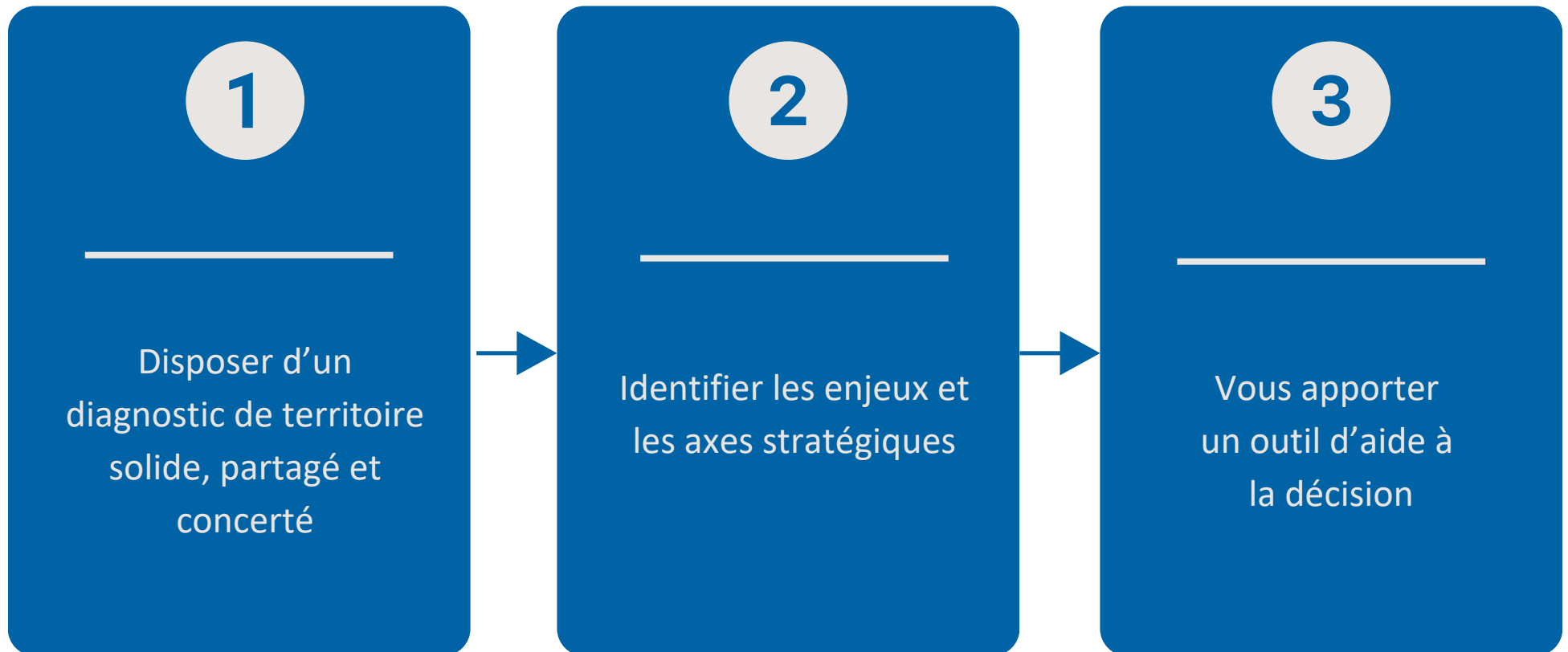
Cette étude est coordonnée par Elise VANDOMME et par le C.C.A.S de Pont-Audemer. **Par ailleurs, la commune a décidé de se faire accompagner par Adelia Conseil, bureau d'études spécialisé dans l'analyse des besoins sociaux et les démarches C.T.G.**

FOCUS TERRITOIRE

Pont-Audemer est une commune française située dans le département de l'Eure en Normandie, créée le 1er janvier 2018 avec le statut de commune nouvelle. Elle regroupe les anciennes communes de Pont-Audemer et de Saint-Germain-Village.

Pont-Audemer est la principale commune du nord-ouest du département de l'Eure en région Normandie avec 9821 habitants. Implantée au cœur de la vallée de la Risle. Elle se situe précisément à la jonction des régions naturelles du Roumois à l'est et du Lieuvin à l'ouest.





Phase 1 :

L'analyse des besoins sociaux (décembre 2023 - janvier 2024)

Dans un premier temps, l'étude a porté sur l'analyse des données quantitatives et statistiques disponibles en la matière sur le territoire.

L'équipe d'Adelia Conseil s'est ainsi efforcée de couvrir un large panel de documents et de données statistiques existantes afin de comprendre et de préparer les études qualitatives qui ont suivi.



Phase 2 :

Les approfondissements thématiques (février - août 2024)

Adelia s'est ensuite employée à interroger les acteurs clés du territoire en matière de politique sociale. Les objectifs : toucher du bout des doigts les premiers enjeux existants en matière de besoins sociaux et bien comprendre l'offre disponible sur le territoire.

Les acteurs du territoire ont pu être rencontrés lors d'entretiens individuels, permettant d'analyser plus en profondeur l'offre disponible sur le territoire.

Enfin, les consultants d'Adelia Conseil ont pu passer trois jours à Pont-Audemer afin de questionner les habitants sur leurs besoins. Un questionnaire à destination des habitants a également pu être distribué.



Éléments de cadrage - Portrait social de l'Eure (2019-2021)

L'Eure, une population jeune :

- Pour 596 000 habitants, on note 25 % d'Eurois de moins de 25 ans
- 9 % des Eurois ont plus de 75 ans

Davantage de familles (ou foyers) recomposés :

- 14 % pour l'Eure, 12 % pour la Normandie, 11 % pour la France
- 19 % de familles monoparentales sont à noter pour l'Eure, 20 % pour la Normandie, 21 % pour la France

Plus de 6 expulsions locatives par jour :

- On note 6,8 expulsions par jour dans l'Eure en 2019 (hors trêve hivernale)
- 24 % des locataires de logements sociaux vivent exclusivement des minimas sociaux et des allocations

82,3 % des actifs Eurois font des trajets de 30 minutes ou plus pour se rendre au travail

- Part des trajets en voiture : 83,4 % pour l'Eure, 81,2 % pour la Normandie et 70,4 % pour la France

Des revenus médians dans la moyenne nationale malgré de vraies disparités territoriales

- 21 700 euros pour l'Eure contre 21 730 euros pour la France

Un taux de pauvreté plus faible que la moyenne nationale ...

- 12,5 % pour l'Eure contre 14,6 % pour la France
- Mais très variable selon les territoires

Travailleurs pauvres : l'Eure particulièrement touchée

- L'Eure est le département normand le plus concerné par le phénomène des travailleurs pauvres
- Situation davantage visible dans certains bassins comme ceux de Saint-André-de-l'Eure, Étrépagny ou Conches-en-Ouche

Chômage : l'Eure est dans la moyenne ...

- Estimation au 3ème trimestre 2021 : 8,1 % pour l'Eure et la région Normandie, 7,1 % pour la France
- ... Mais des jeunes qui sont davantage touchés : 22,6% pour l'Eure contre 19,7 % pour la France (2020)

Éléments de cadrage - Portrait social de l'Eure (2019-2021)

Des jeunes moins diplômés et plus en difficulté

- 19,1 % des jeunes de 18 à 24 ans sont peu ou pas diplômés dans l'Eure contre 16,5 % pour la France
- 27,5 % des jeunes de 18 à 24 ans sont sans formation et sans emploi dans l'Eure contre 21,3 % pour la France (2018)

Revenu de solidarité active : 5 % des foyers sont concernés

- On dénombre 13 520 allocataires du R.S.A payés au 30/09/2021
- 5 % de la population de l'Eure bénéficie du R.S.A contre 5,6 % de la population au niveau France (2020)

Beaucoup d'Eurois sont touchés par l'illettrisme

- 8 % des 18 à 65 ans
- 1 allocataire du R.S.A sur 5 a des difficultés de lecture et/ou ne sait pas lire
 - 60 % d'hommes et 40 % de femmes

Plus de 75 ans : l'Eure dans l'ère du papy-boom

- On dénombre 51 000 personnes âgées de plus de 75 ans
- Une évolution de plus de 50 % entre 2019 et 2030
 - 75 000 personnes âgées de 75 ans et plus vivront dans l'Eure en 2030

Davantage d'Eurois dépendant à leur domicile

- On note 10 000 bénéficiaires de l'A.P.A dans l'Eure
- 63 % des bénéficiaires vivent à domicile (58 % au niveau national)
- Près de 36 % des bénéficiaires A.P.A à domicile sont classés en GIR 1 et 2 dans l'Eure contre 19,4 % en France

Davantage d'Eurois vivant avec un handicap

- 4,1 % des 20-64 ans sont bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (A.A.H) dans l'Eure, contre 3,3 % en France

Une très faible densité de médecins (généralistes et spécialistes)

- L'Eure se situe au dernier rang sur 96 départements de France métropolitaine en la matière
- 94 médecins généralistes et spécialistes pour 100 000 habitants sont présents contre 170 pour la moyenne française
- En 2020, 18,4 % des 363 médecins généralistes de l'Eure ont plus de 65 ans

1. L'étude des chiffres P10

Démographie p11

Petite enfance p17

Enfance - Jeunesse p22

Familles - Parentalité p26

Seniors p30

Scolarisation p34

Emploi p38

Niveaux de vie p44

Logement p52

Mobilité p61

Vie locale p65

Rapports femmes/hommes p68

Focus santé p71

2. Les rencontres avec les acteurs et professionnels clés du territoire p72

Accompagnement des publics dits 'fragiles' p73

Seniors p85

Santé-Handicap p91

Accès aux droits et inclusion numérique p97

Animation de la vie sociale - Citoyenneté - Démocratie locale p102

Logements-hébergements p111

Mobilité p117

3. L'enquête de terrain p122

4. Le questionnaire à destination de la population p129

5. Les conclusions p138

6. Les préconisations p154

Partie 1 :

L'étude des chiffres

Une page "ce qu'il faut retenir"

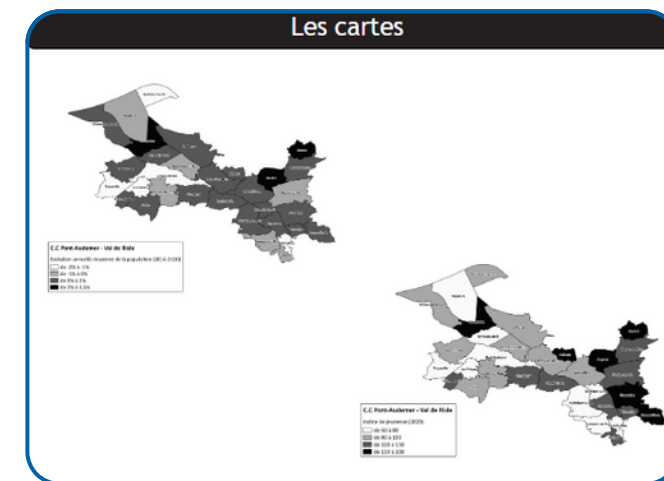
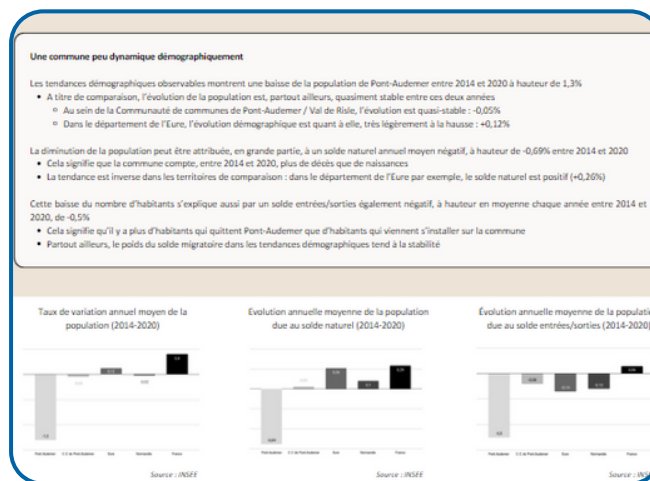
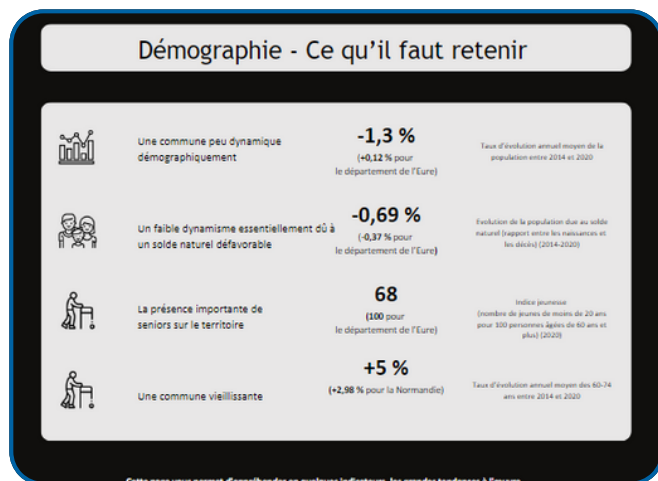
qui contient l'essentiel des informations de la partie

Des pages de données et d'analyse

qui contiennent plusieurs graphiques analysés

Des cartes

pour avoir une vision d'ensemble des données



Démographie - Ce qu'il faut retenir



Une commune peu dynamique démographiquement

-1,3 %

(+0,12 % pour le département de l'Eure)

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2014 et 2020



Un faible dynamisme essentiellement dû à un solde naturel défavorable

-0,69 %

(-0,37 % pour le département de l'Eure)

Evolution de la population due au solde naturel (rapport entre les naissances et les décès) (2014-2020)



La présence importante de seniors sur le territoire

68

(100 pour le département de l'Eure)

Indice jeunesse (nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus) (2020)



Une commune vieillissante

+5 %

(+2,98 % pour la Normandie)

Taux d'évolution annuel moyen des 60-74 ans entre 2014 et 2020

Une commune peu dynamique démographiquement

Les tendances démographiques observables montrent une baisse de la population de Pont-Audemer entre 2014 et 2020 à hauteur de 1,3%

- A titre de comparaison, l'évolution de la population est, partout ailleurs, quasiment stable entre ces deux années
 - Au sein de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle, l'évolution est quasi-stable : -0,05%
 - Dans le département de l'Eure, l'évolution démographique est quant à elle, très légèrement à la hausse : +0,12%

La diminution de la population peut être attribuée, en grande partie, à un solde naturel annuel moyen négatif, à hauteur de -0,69% entre 2014 et 2020

- Cela signifie que la commune compte, entre 2014 et 2020, plus de décès que de naissances
- La tendance est inverse dans les territoires de comparaison : dans le département de l'Eure par exemple, le solde naturel est positif (+0,26%)

Cette baisse du nombre d'habitants s'explique aussi par un solde entrées/sorties également négatif, à hauteur en moyenne chaque année entre 2014 et 2020, de -0,5%

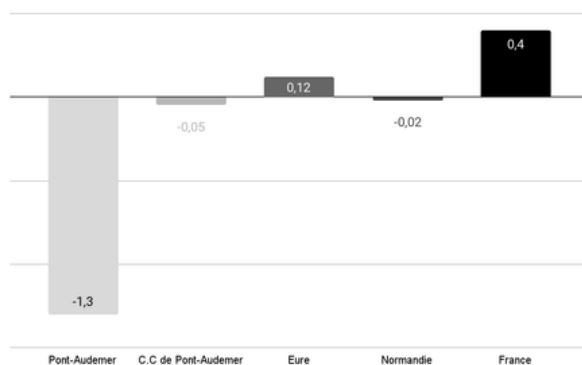
- Cela signifie qu'il y a plus d'habitants qui quittent Pont-Audemer que d'habitants qui viennent s'installer sur la commune
- Partout ailleurs, le poids du solde migratoire dans les tendances démographiques tend à la stabilité

Une présence des seniors assez importante

Afin de mesurer le caractère "jeune" d'un territoire, nous utilisons l'indice jeunesse, à savoir, le nombre de personnes de moins de 20 ans présentes sur la commune pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus

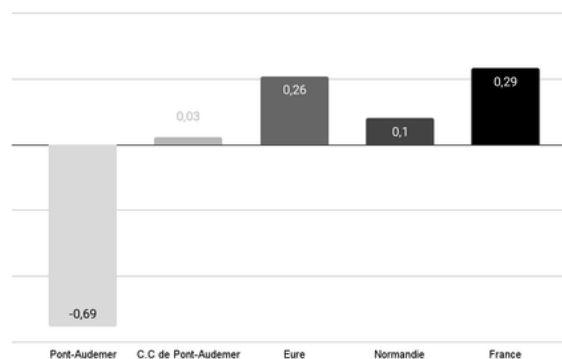
- Et l'indice jeunesse, pour Pont-Audemer, est à l'image des chiffres précédents : on compte en effet, 68 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui indique que l'on recense plus de seniors sur la commune que de jeunes
 - Notons que l'indice jeunesse, est inférieur à ceux des territoires de comparaison : 90 pour la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle et 100 pour l'Eure
- On a donc, à Pont-Audemer, une population plutôt âgée

Taux de variation annuel moyen de la population (2014-2020)



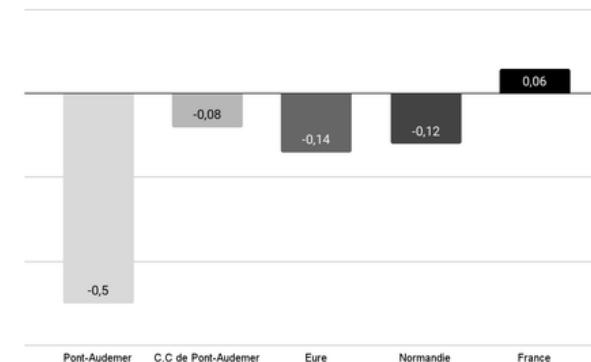
Source : INSEE

Evolution annuelle moyenne de la population due au solde naturel (2014-2020)



Source : INSEE

Évolution annuelle moyenne de la population due au solde entrées/sorties (2014-2020)



Source : INSEE 12

Les tendances démographiques observables par tranche d'âge, nous informent que ce sont les 45-59 ans qui sont les plus présents sur le territoire

- En effet, ils représentent 20% de la population de Pont-Audemer
- Notons d'ailleurs, que les 45-59 ans d'aujourd'hui seront les seniors de demain

On observe également la présence de nombreuses personnes âgées entre 60 et 74 ans : ces derniers représentent près de 19% de la population totale

- Les 75 ans et plus ne sont pas non plus en reste puisque 13,3% de la population de Pont-Audemer se trouve dans cette tranche d'âge
 - L'écart avec les territoires de comparaison est ici important : les 75 ans et plus ne représentent que 8,4% de la population totale de l'Eure

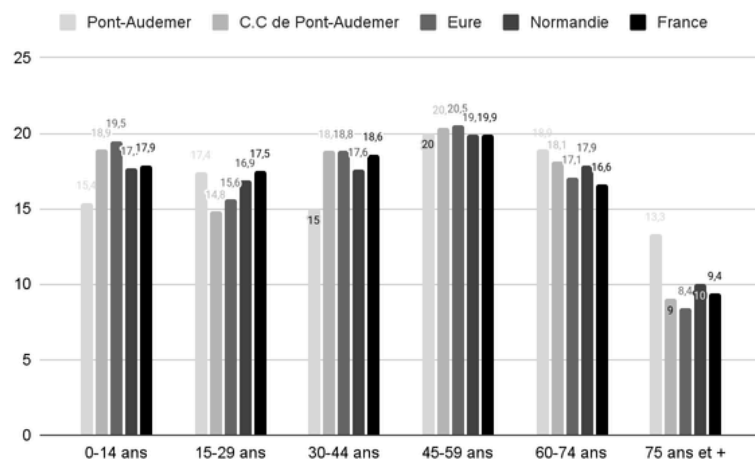
A l'inverse, les 0-14 ans sont assez peu présents en proportion

- Ils représentent environ 15% de la population totale de Pont-Audemer
- A titre de comparaison, dans le département de l'Eure, cette part est de 19%
- On le verra plus tard, les jeunes et leurs familles sont assez peu présents en proportion

Chose plus surprenante : les 15-29 ans sont quant à eux, très présents, notamment (on le verra plus tard), les jeunes adultes

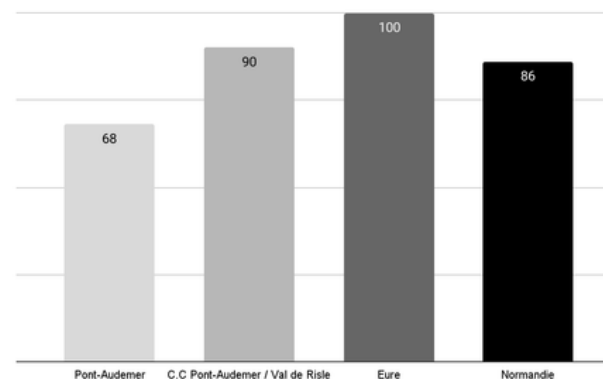
- Environ 17,4% de la population communale est âgée de 15 à 29 ans, contre 15,6% dans l'Eure

Part de la population de chaque tranche d'âge (2020)



Source : INSEE

Indice jeunesse (2020)



Source : Observatoire des territoires

Une commune vieillissante

La tranche d'âge la plus dynamique, c'est-à-dire celle qui a gagné le plus d'habitants entre 2014 et 2020 est celle des 60-74 ans

- Et son augmentation est très importante : +5%, contre +2,98% en Normandie par exemple

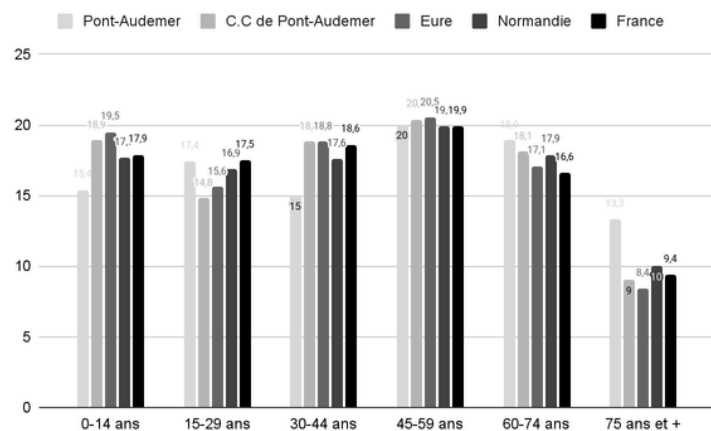
On retrouve les mêmes tendances s'agissant des 45-59 ans avec une évolution démographique elle aussi positive : +1,8%

- C'est beaucoup plus que partout ailleurs
- Cela signifie donc que le nombre de seniors est en croissance et que ce vieillissement de la population s'observe davantage qu'ailleurs

A l'inverse, les jeunes et leurs familles sont moins présents en proportion

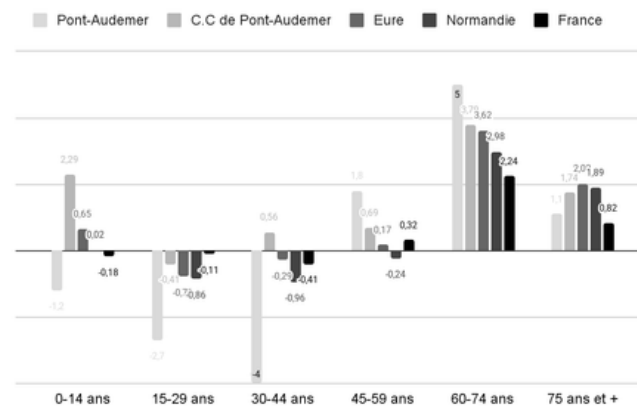
- Les 0-14 ans, les 15-29 ans ainsi que les 30-44 ans ont tous un taux d'évolution négatif et bien plus fort, que celui des territoires de comparaison
 - -4% pour les 30-44 ans notamment, contre -0,29% dans l'Eure
 - -1,2% s'agissant des 0-14 ans, contre +0,65% à l'échelle départementale
- Les seniors sont donc de plus en plus nombreux et les familles et leurs jeunes de moins en moins présents

Part de la population pour chaque tranche d'âge (2020)



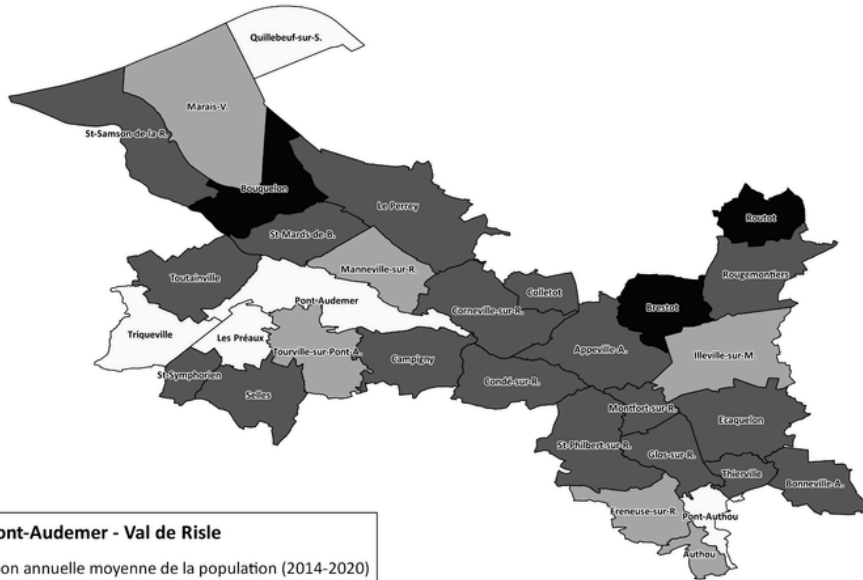
Source : Observatoire des territoires

Taux d'évolution annuel moyen de la population de chaque tranche d'âge (2014-2020)



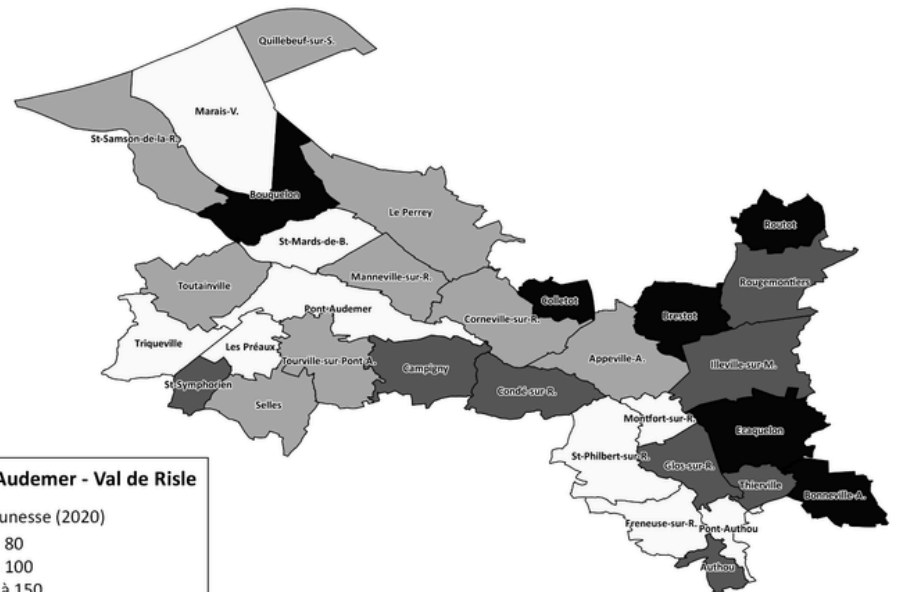
Source : INSEE

Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle
Evolution annuelle moyenne de la population (2014-2020)

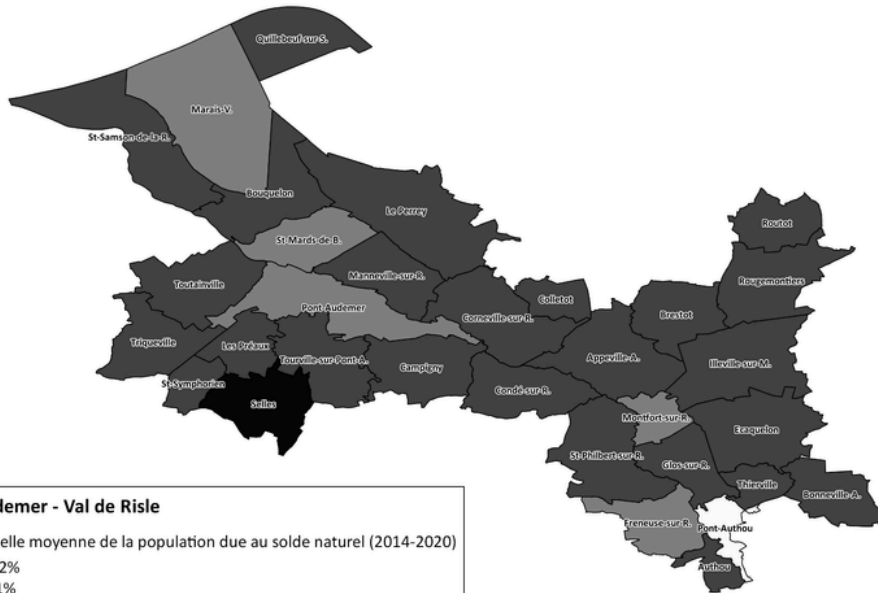
- de -2% à -1%
- de -1% à 0%
- de 0% à 2%
- de 2% à 3,5%



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle
Indice de jeunesse (2020)

- de 50 à 80
- de 80 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

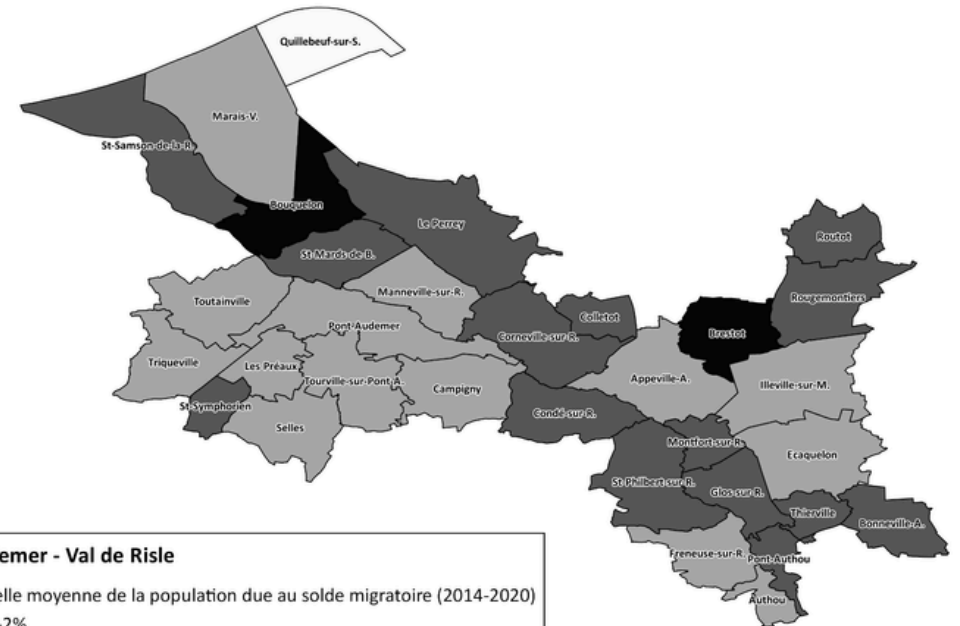
Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Evolution annuelle moyenne de la population due au solde naturel (2014-2020)

- de -3% à -2%
- de -2% à -1%
- de -1% à 0%
- de 0% à 1%
- de 1% à 1,5%



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Evolution annuelle moyenne de la population due au solde migratoire (2014-2020)

- de -2,5% à -2%
- de -2% à 0%
- de 0% à 2%
- de 2% à 2,5%

Petite enfance - Ce qu'il faut retenir



Des jeunes enfants peu présents en proportion

2,8 %

(3,3 % pour le département de l'Eure)

Part des 0-2 ans dans la population totale (2020)



Des naissances en baisse entre 2014 et 2021

83

(128 en 2014)

Nombre de naissances enregistrées en 2022



Des besoins en modes de garde très bien couverts

82,3

(65,4 pour la C.C de Pont-Audemer - Val de Risle)

Taux de couverture global : nombre de places disponibles sur un territoire pour 100 enfants de moins de 3 ans (2021)

Des jeunes enfants de moins en moins nombreux sur le territoire

Tout d'abord, notons qu'actuellement, les jeunes enfants sont peu nombreux en proportion à Pont-Audemer

- La part des 0-2 ans en 2020 sur la commune, est de 2,8%
 - Une part légèrement moins importante que dans les territoires de comparaison
 - 3,1% pour la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle (qui semble accueillir en proportion, plus de familles) et même 3,3% pour l'Eure

Au regard des chiffres liés au solde naturel, il n'est pas étonnant d'observer une courbe des naissances nettement en baisse entre 2014 et 2022

- On est ainsi passé de 128 naissances en 2014, à 83 en 2022 (même si une légère hausse des naissances est visible entre 2021 et 2022)

Des besoins en modes de garde très bien couverts

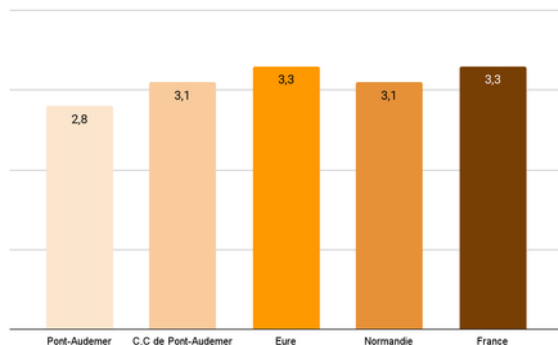
Afin de mesurer les capacités en modes de garde d'un territoire, nous étudions le taux de couverture global, indicateur créé par la Caf

- Le taux de couverture global, c'est-à-dire le nombre total de places d'accueil pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans à Pont-Audemer est élevé :
- Ce taux est très satisfaisant puisque l'on recense 82,3 places
 - Un taux de couverture global est qualifié de « bon » lorsque ce dernier dépasse la moyenne française, à savoir 60

Plusieurs éléments d'explication viennent mettre en lumière ces évolutions

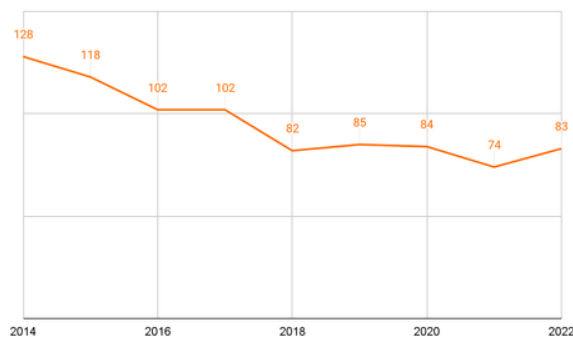
- La baisse du nombre de jeunes et le maintien voire une baisse plus faible du nombre de places de garde, expliquent que ce taux de couverture soit plutôt favorable

Part des 0-2 ans (2020)



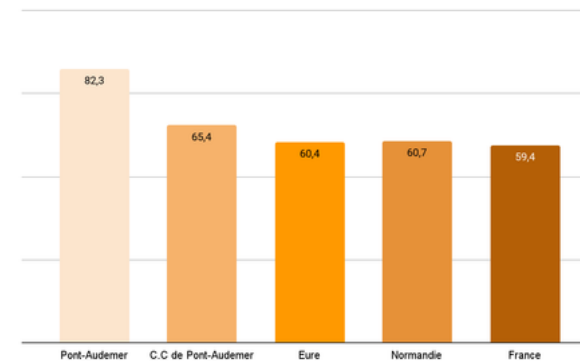
Source : INSEE

Evolution du nombre de naissances (2014-2022)



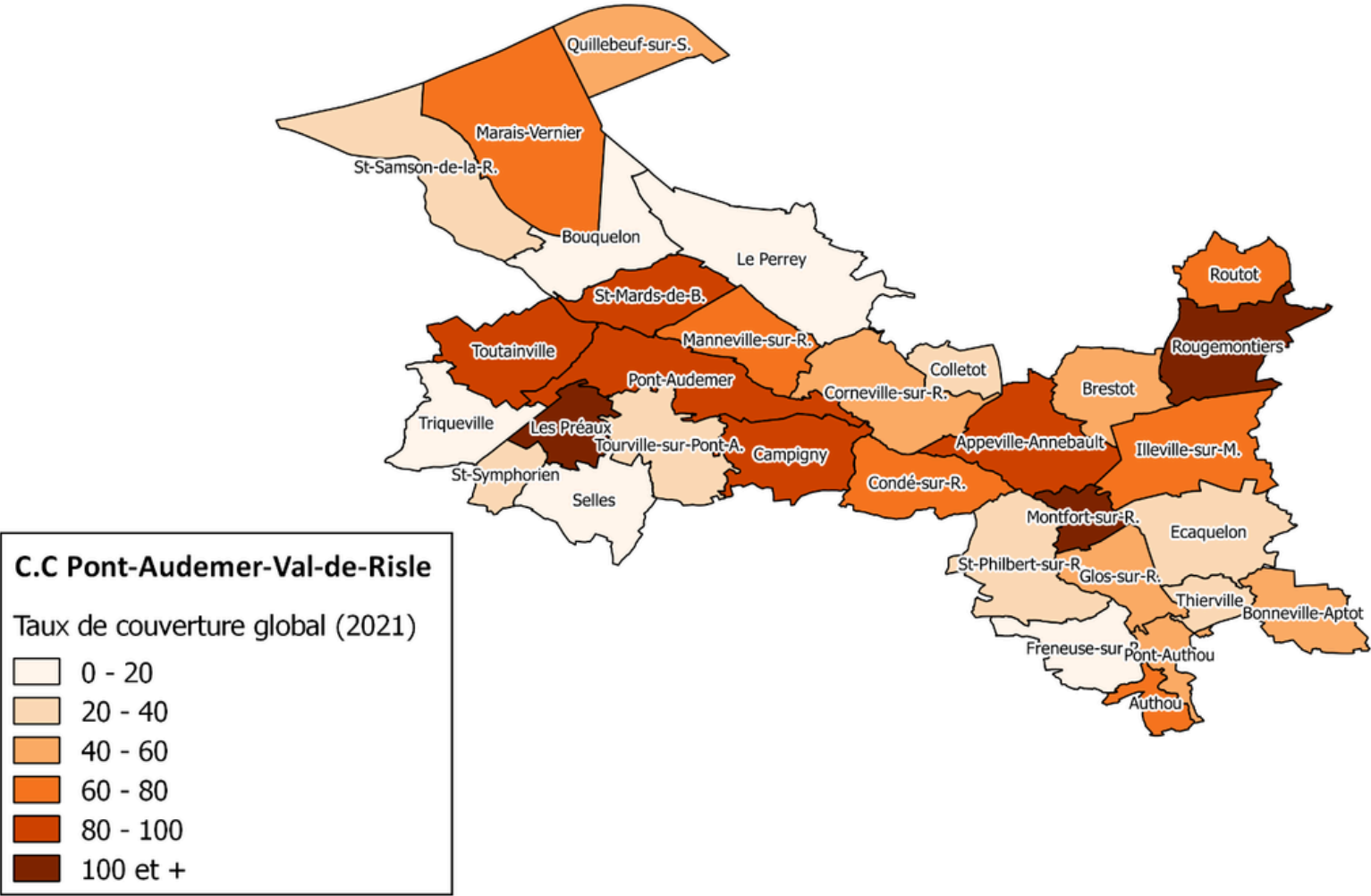
Source : Caf

Taux de couverture global (2021)



Source : Caf

Les cartes



Focus - Analyse de l'offre petite-enfance (C.T.G)

Le Relais 1.2.3 Soleil*

- Le Relais 1.2.3 Soleil est un relais dit « itinérant » animant les matins des ateliers d'éveil dans différentes communes
 - Les ateliers s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif en cohérence avec la charte d'accueil du jeune enfant
 - Les permanences administratives se font à Pont-Audemer les après-midis
- Des manifestations et ateliers d'éveil sont proposés 5 matins par semaine
- 107 séances d'animation ont été proposées en 2020, 183 séances en 2021

Le Relais Petite-Enfance du Clos Normand*

- L'objectif premier de ce R.P.E est basé sur l'importance de remettre les enfants en extérieur, de les reconnecter à la nature et de les laisser évoluer librement tout en conservant une surveillance accrue
- Le deuxième objectif est de faire découvrir la culture dès le plus jeune âge en proposant des temps d'immersion dans les différentes structures
 - 22 sorties ont été proposées sur l'année 2021
 - 101 enfants, 47 assistants maternels et 1 grand parent ont participé à ces sorties
 - 5 sorties culturelles ont été proposées à 75 enfants et 38 assistants maternels

Le Multi accueil « La Marelle » (petite-crèche)

- *La Marelle* est un E.A.J.E (établissement d'accueil du jeune enfant) d'une capacité de 20 places, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans
- Le projet de *La Marelle* comporte plusieurs volets :
 - Social : outil d'intégration et de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et les inégalités, de soutien à la parentalité, de conciliation de la vie familiale et professionnelle ...
 - Éducatif : favoriser le bien-être, l'éveil de l'enfant en répondant à ses besoins avec bienveillance, transmettre des valeurs, accompagner la parentalité ...
- Horaires : 8h à 18h sauf le vendredi de 8h à 17h30

**Focus R.P.E : Service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels, il informe les parents sur les modes d'accueil du jeune enfant et les accompagne dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins (guichet unique)*

Focus - Analyse des besoins petite enfance (C.T.G)

Le Relais 1.2.3 Soleil, un lieu ressource

- Le Relais est un lieu ressource, de référence de l'accueil du jeune enfant, que ce soit pour les familles, les assistants maternels et les enfants
- La structure jouit d'une relation de confiance entre l'animatrice du Relais et les parents employeurs, les assistants maternels et les enfants
 - Elle permet de faciliter les démarches des parents et des professionnels de la petite-enfance
 - Cela se matérialise par un taux de fréquentation du public intéressant et une fidélité de fréquentation de la part des assistantes maternelles

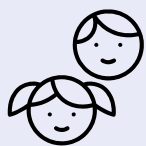
Le Multi accueil « La Marelle » : des difficultés de fonctionnement

- Le nombre d'enfants accueillis chaque jour n'est pas de 20 enfants comme le permet l'agrément (+2 en urgence)
 - Compte tenu des difficultés d'encadrement, l'effectif est aujourd'hui limité autour de 18 enfants pour rester dans la légalité en termes d'encadrement
 - Ceci a un impact sur les financements versés par la Caf
- De plus, les 20 places agréées ne suffisent pas à répondre aux besoins sur le territoire
 - En effet, les accueils occasionnels sont en attente, plusieurs familles attendent de pouvoir mettre leur enfant à la crèche
- Un travail de fond est nécessaire sur les horaires d'ouverture peu adaptés et le nombre de places insuffisant au regard des besoins et la taille du territoire

Les craintes concernant l'avenir de la profession des assistants maternels sur le territoire

- La population de professionnels de l'accueil à domicile diminue pour le moment faiblement grâce à la zone géographique attractive qui favorise les déménagements et pallie pour l'instant les départs en retraite et les changements de profession
- Toutefois, au moins 45% des assistantes maternelles ont plus de 50 ans (environ 25 % ont plus de 55 ans)
 - Et les difficultés rencontrées lors de la crise sanitaire (exigences des familles, manque de soutien et de réactivité des institutions) ainsi qu'un statut professionnel toujours aussi peu valorisant et fragile, vont accentuer les départs dans les années à venir
 - Les familles du territoire risquent de ne plus trouver suffisamment de places d'accueil dans le futur

Enfance - jeunesse - Ce qu'il faut retenir



Une sous-représentation des enfants et des jeunes

8,1 %

(10,5 % pour le département de l'Eure)

Part des 3-10 ans dans la population totale (2020)



Des jeunes adultes assez nombreux en proportion

8,5 %

(7,9% au sein de la C.C Pont-Audemer - Val de Risle)

Part des 18-24 ans dans la population totale (2020)



Une perte des populations jeunes à Pont-Audemer

-1,2 %

(+0,65 % pour le département de l'Eure)

Taux d'évolution annuel moyen des -15 ans (2014-2020)

Une sous-représentation des enfants et des jeunes

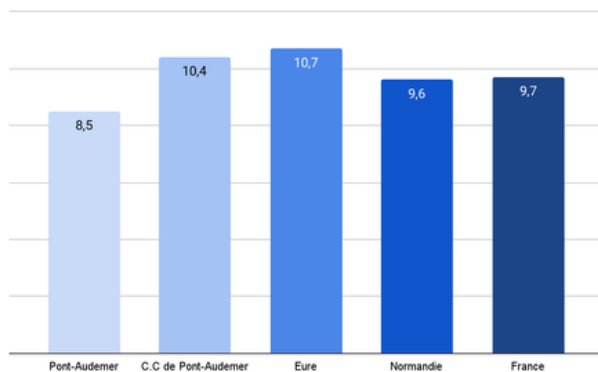
De manière globale, la part des enfants, c'est-à-dire les 3-10 ans, est moins importante que celles des territoires de comparaison

- 8,1% de la population de Pont-Audemer est âgée de 3 à 10 ans
 - Contre 10,2% à l'échelle intercommunale et 10,7% dans le département

La part des jeunes adolescents, correspondant peu ou prou aux collégiens, c'est-à-dire les 11-14 ans, est elle aussi, moins importante que dans les territoires de comparaison

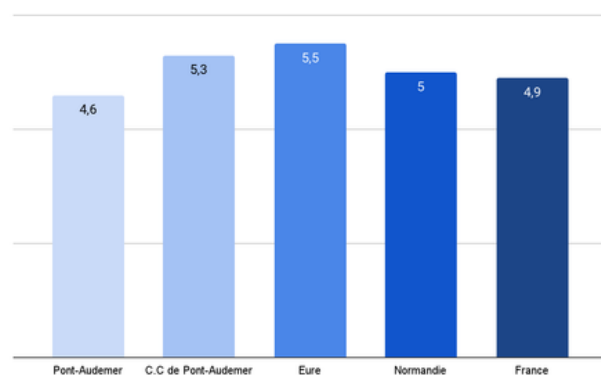
- Ainsi, 4,6% de la population est âgée de 11 à 14 ans
 - Au sein de de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle, cette part est de 5,3%, et même de 5,5% dans l'Eure

Part des 3-10 ans (2020)



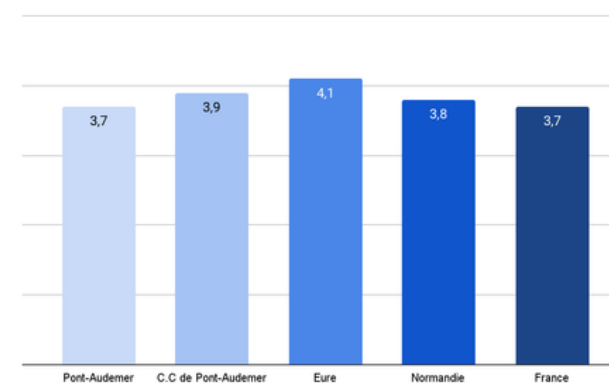
Source : INSEE

Part des 11-14 ans (2020)



Source : INSEE

Part des 15-17 ans (2020)



Source : INSEE 23

Des jeunes adultes plus nombreux en proportion

Si l'on compare à la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle ou à l'Eure plus largement, la part des 18-24 ans est plus élevée en proportion que partout ailleurs

- 8,5% contre 6,1% à l'échelle intercommunale et 6,4% à l'échelle départementale

La part des 15-29 ans en 2020 est, elle aussi, plus élevée que celle des territoires de comparaison : 17,4% à Pont-Audemer contre 14,8% au sein de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle.

Cette forte présence signifie :

- Soit que la commune est très attractive auprès des jeunes adultes en matière d'emplois ou de formations
- Soit que les jeunes de la commune restent plus que d'autres en raison de difficultés d'insertion socio-professionnelle notamment

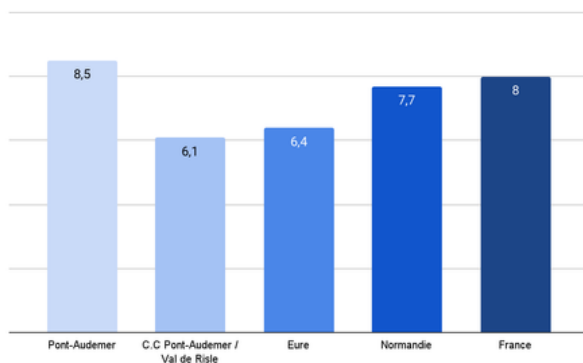
Une perte des populations jeunes dans le temps

On observe une diminution de la population des enfants et des jeunes dans le temps

- Le taux d'évolution des moins de 15 ans est négatif : -1,2%
 - Il reste positif et très important à l'échelon intercommunal : +2,29%
 - Idem à l'échelle départementale : +0,65%
- Le taux d'évolution des 15-29 ans est également négatif et encore plus important : -2,7%
 - Il est également négatif dans les territoires de comparaison mais dans une moindre mesure (-0,41% au sein de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle et -0,79% dans l'Eure)

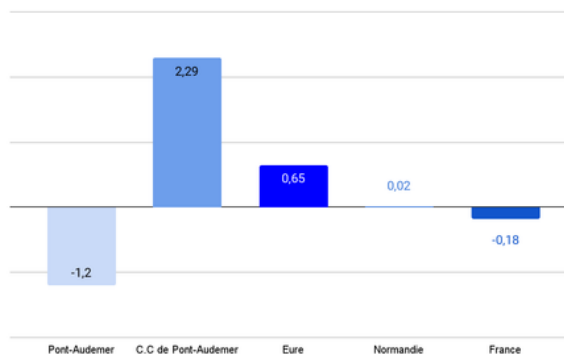
La commune de Pont-Audemer perd donc à la fois des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Part des 18-24 ans (2020)



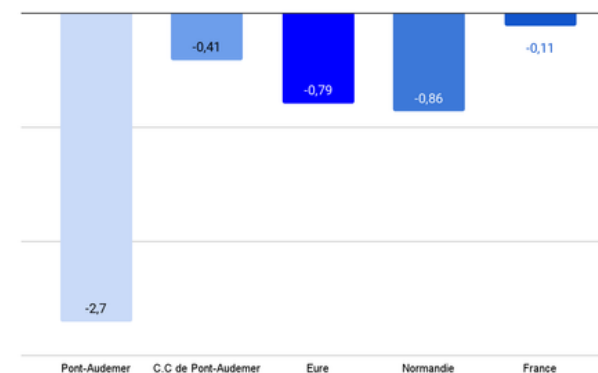
Source : INSEE

Taux d'évolution annuel moyen des -15 ans (2014-2020)



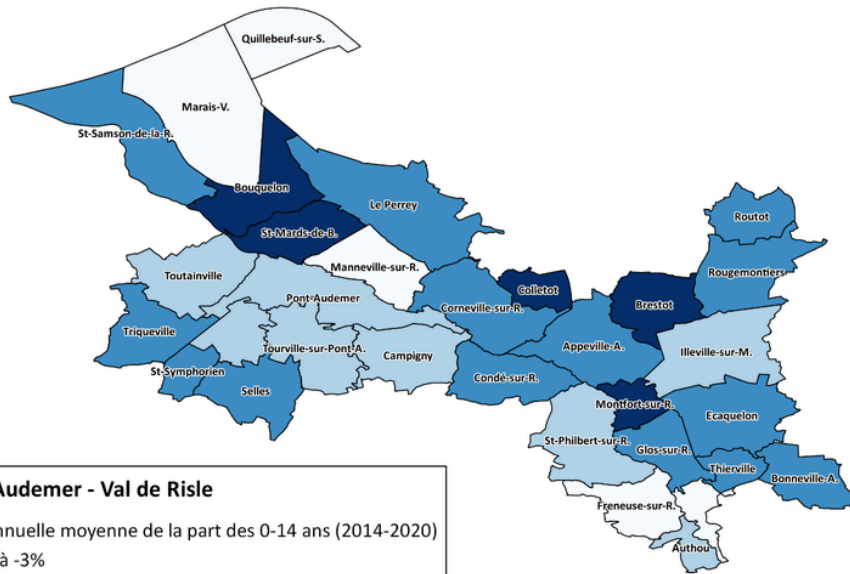
Source : INSEE

Taux d'évolution annuel moyen des 15-29 ans (2014-2020)



Source : INSEE

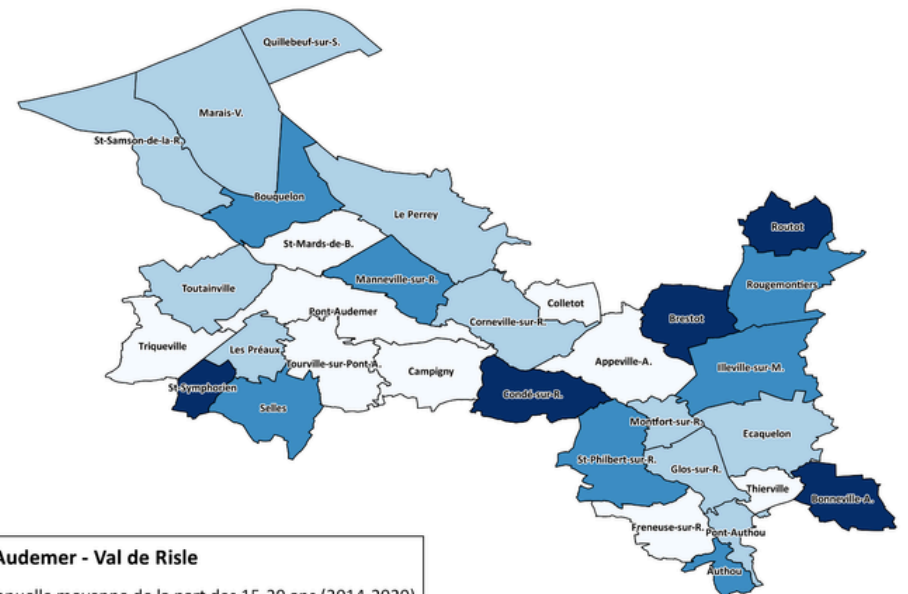
Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Evolution annuelle moyenne de la part des 0-14 ans (2014-2020)

- de -5% à -3%
- de -3% à 0%
- de 0% à 2%
- de 2% à 5%



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Evolution annuelle moyenne de la part des 15-29 ans (2014-2020)

- de -8% à -2%
- de -2% à 0%
- de 0% à 2%
- de 2% à 7%

Familles - Ce qu'il faut retenir



Un territoire peu familial

1,88

(2,2 au sein de la C.C de Pont-Audemer - Val de Risle)

Taille moyenne des ménages
(en nombre de personnes) (2020)



Des couples sans enfant en
nombre sur la commune

21,6 %

(14,3 % concernant la part
des couples avec enfant(s))

Part des couples sans enfant (2020)



L'enjeu important lié aux
familles monoparentales

27,3 %

(14,7 % pour
le département de l'Eure)

Part des familles monoparentales (2020)

Un territoire au profil peu familial

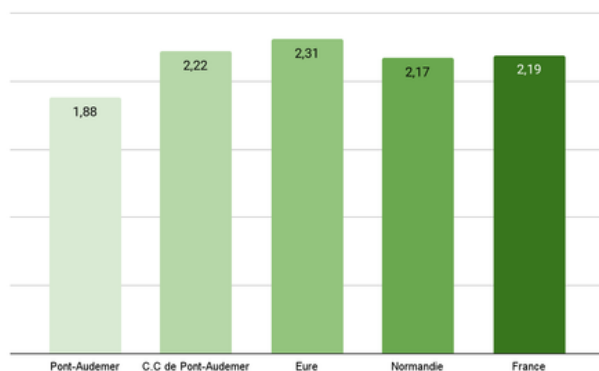
La part des familles sur le territoire est relativement faible :

- Pour le démontrer, notons la taille moyenne des ménages sur la commune qui est de 1,88 personne en moyenne
 - On considère un territoire comme “familial” à partir de 2,1 personnes
- A contrario, au sein de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle, plus familiale en proportion, le chiffre est plus important : 2,2 personnes en moyenne
 - Cela signifie donc que dans les autres communes de l’intercommunalité, les familles sont davantage présentes en proportion

De même, la part des couples sans enfant est beaucoup plus importante (21,6%) que celle des couples avec enfant(s) (14,3%)

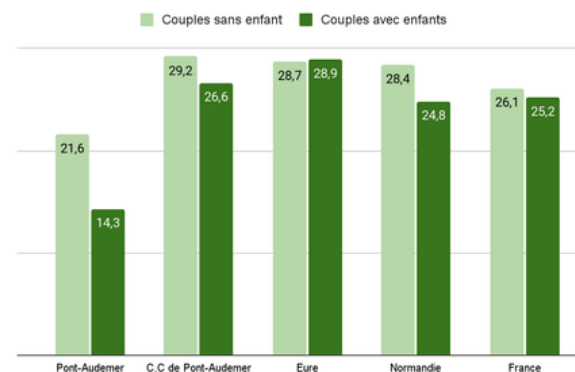
- Il s’agit la plupart du temps, de nouvelles familles sans enfant et/ou de familles dont les enfants sont partis du domicile
- La part des couples avec enfant(s) dans les territoires de comparaison est plus importante et l’écart avec celle des couples sans enfant est moindre
 - Dans l’Eure par exemple, on compte 28,7% de couples sans enfant contre 28,9% de couples avec enfant(s)
 - La part des couples avec enfant(s) est non seulement plus importante qu’à Pont-Audemer, mais l’écart avec les couples sans enfant est inversé

Taille moyenne des ménages (2020)



Source : Observatoire des territoires

Les couples avec et sans enfant(s) (2020)



Source : Observatoire des territoires

Le risque de fragilité socio-économique des familles

La part des familles monoparentales en 2020 se situe bien au-dessus de celles des territoires de comparaison

- De fait, 27,3% des familles avec enfant(s) sur la commune sont des familles monoparentales, contre 14,5% à l'échelle de l'Eure
- Ce profil de familles est donc très présent à Pont-Audemer

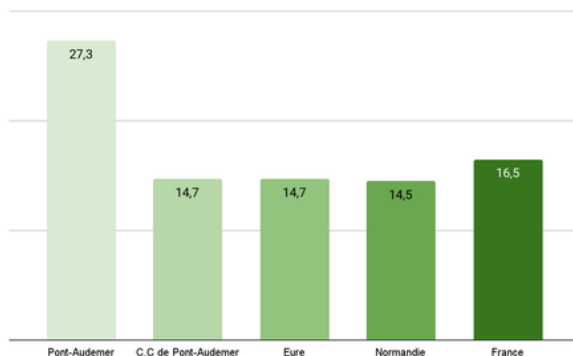
De même, entre 2014 et 2020, les tendances montrent une croissance annuelle de 6,6% de la part de ces familles

- Cependant, notons que cette augmentation est inférieure à celles des territoires de comparaison (+7,5% à l'échelle intercommunale et +14,8% dans l'Eure)

Il est important de souligner que les familles monoparentales ont plus de risques d'être exposées à des difficultés socio-économiques que d'autres

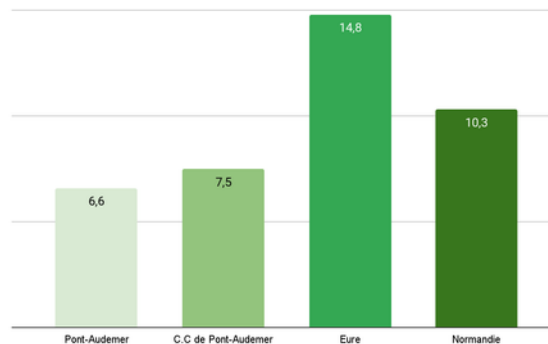
- C'est un enjeu pour lequel il faut rester attentif, y compris s'agissant des familles nombreuses, pas plus présentes sur la commune qu'ailleurs mais tout de même importantes
 - Ainsi, 8% des familles du territoire ont 3 enfants ou plus quand dans l'Eure, on en comptabilise 9,4%
 - Attention toutefois aux conditions de vie de ces familles : si l'on observe la taille des familles par lieu d'habitation, on se rend compte que les familles nombreuses sur la commune occupent à parts égales soit, des logements dont elles sont propriétaires, soit des logements sociaux
 - La propriété acquérant plus de stabilité socio-économique, il est important de noter qu'une part significative de familles nombreuses occupe des logements sociaux et a donc plus de risques de vivre des situations de fragilité socio-économique

Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (2020)



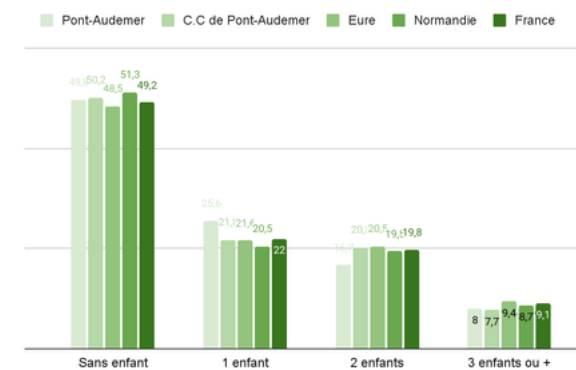
Source : Observatoire des territoires

Evolution du nombre de familles monoparentales (2014-2020)



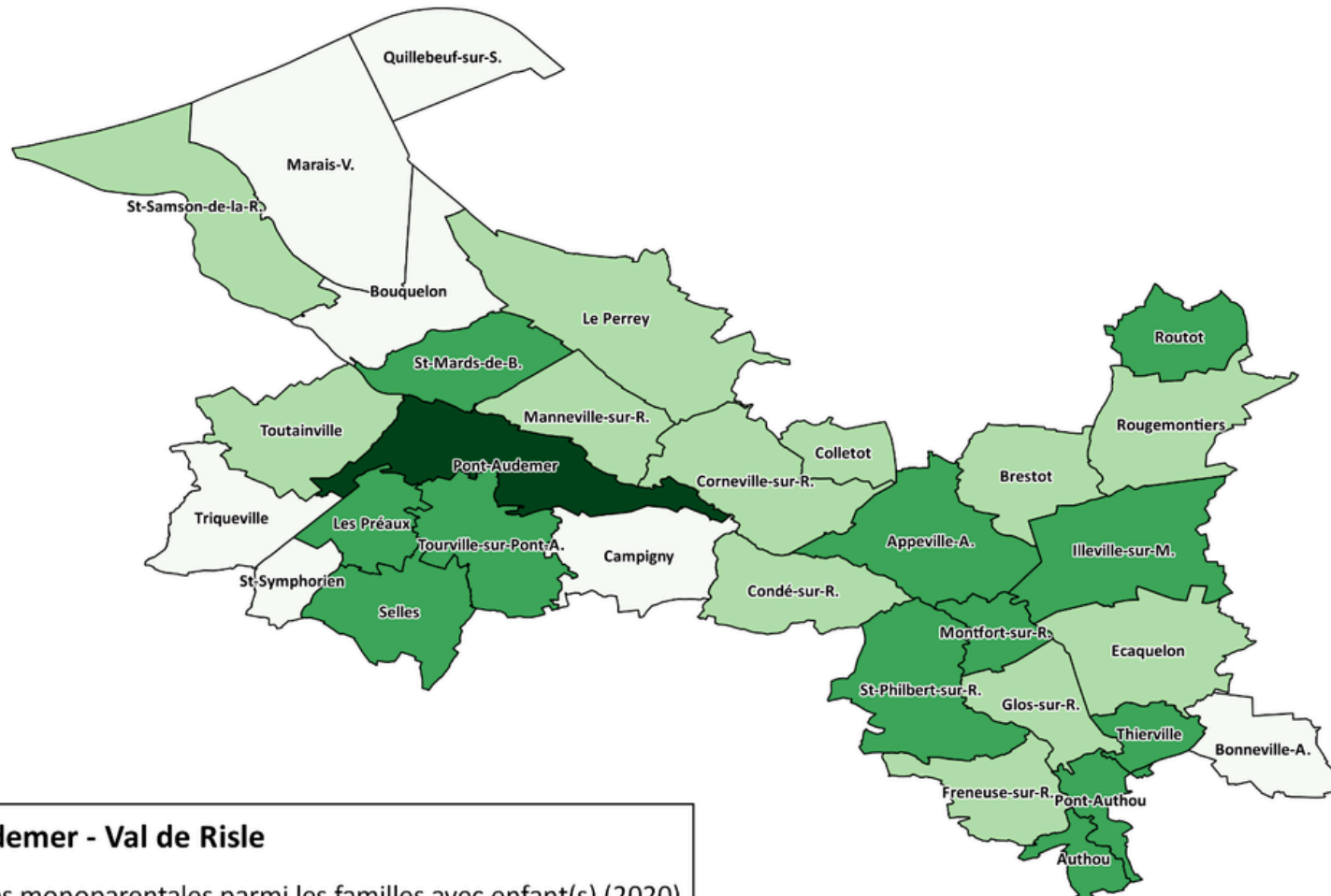
Source : Observatoire des territoires

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans (2020)



Source : Observatoire des territoires

Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (2020)

- de 0% à 5%
- de 5% à 10%
- de 10% à 20%
- de 20% à 30%

Seniors - Ce qu'il faut retenir



Une population senior importante

18,9 %

(17,1 % pour le département de l'Eure)

Part des 60-74 ans (2020)



Vers un vieillissement de la population

+5 %

(+3,79 % au sein de la C.C Pont-Audemer - Val de Risle)

Taux d'évolution annuel moyen des 60-74 ans entre 2014 et 2020



Un accroissement des besoins à prévoir dans les années à venir

57,4 %

(41,8 % pour le département de l'Eure)

Part des 75 ans et + vivant seuls (2020)

Une population senior importante

Les seniors sur la commune sont intrinsèquement très présents, comme vu précédemment

- Ainsi, l'indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans) est très important à Pont-Audemer comparé aux autres territoires
 - Il est de 111,7 sur la commune et de seulement 74,6 dans l'Eure

L'ensemble des tranches d'âge seniors se retrouvent ainsi surreprésentées :

- La part des 60-74 ans est plus importante qu'ailleurs : 18,9% à Pont-Audemer, contre 17,1% à l'échelle départementale
- Il en va de même s'agissant de la part des 75 ans et plus, pour lesquels la part dépasse largement celle des territoires de comparaison : 13,3% à Pont-Audemer, contre 8,4% dans l'Eure

Vers un vieillissement de la population qui devrait s'amplifier dans les années à venir

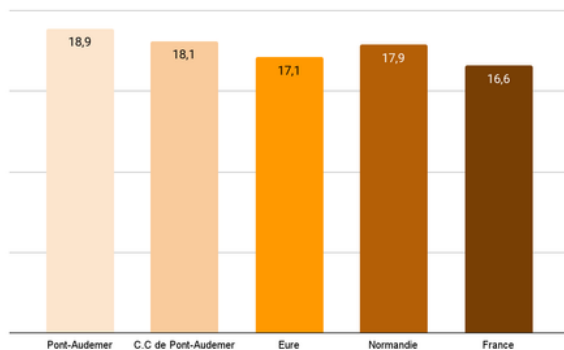
La part des 60-74 ans est relativement importante et son augmentation entre 2014 et 2020 en moyenne chaque année est élevée par rapport à celle des territoires de comparaison : +5% d'augmentation, contre +3,62% dans l'Eure

- Il faut toutefois noter que l'évolution de la part des 75 ans et plus est moins importante que l'évolution visible dans les territoires de comparaison : +1,1%, contre +2,02% dans l'Eure par exemple.

Mais à l'avenir, il faudra anticiper la part importante de 45-59 ans actuellement visible sur la commune : 20%

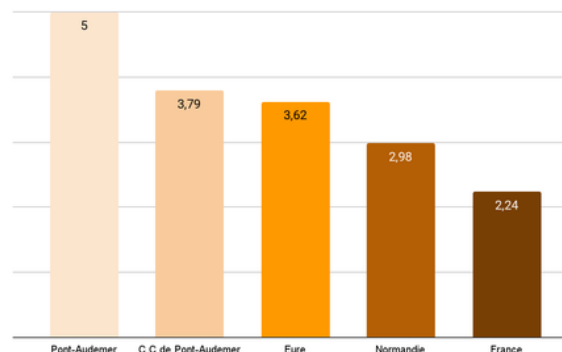
- De même, leur accroissement dans le temps est aussi important : +1,8%
 - Un accroissement plus fort que partout ailleurs : +0,17% dans l'Eure par exemple
- Des personnes qui, dans les années à venir, deviendront les seniors de demain

Part des 60-74 ans (2020)



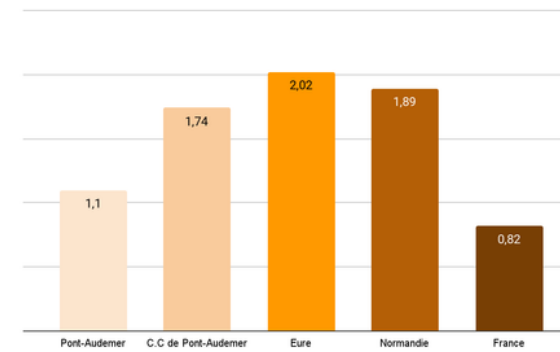
Source : INSEE

Evolution de la part des 60-74 ans (2014-2020)



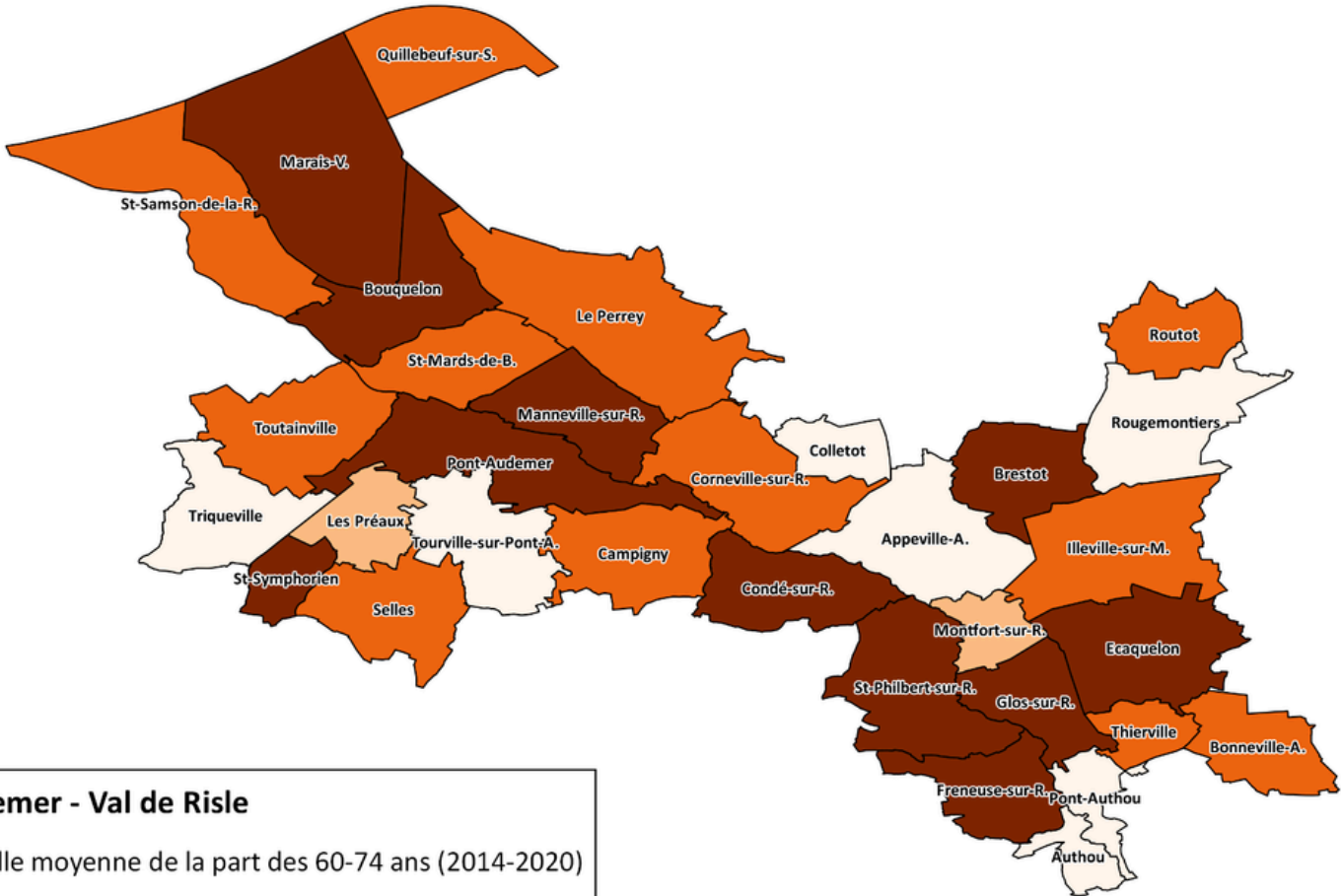
Source : INSEE

Evolution de la part des 75 ans et plus (2014-2020)



Source : INSEE

Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Evolution annuelle moyenne de la part des 60-74 ans (2014-2020)

- de 0% à 1%
- de 1% à 2%
- de 2% à 4%
- de 4% à 6%

Un accroissement des besoins à prévoir dans les années à venir

En parallèle de l'accroissement du nombre de seniors, il est intéressant d'étudier l'évolution des modes de vie de ces derniers

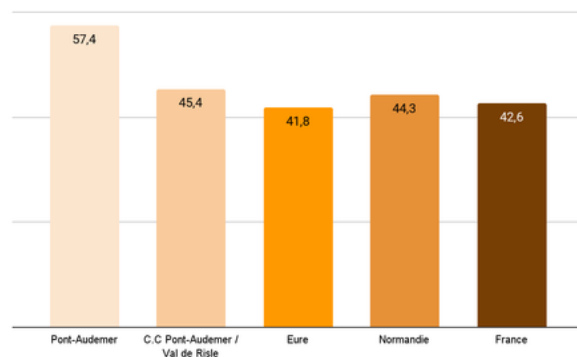
- Ainsi, la part des 75 ans et plus vivant seuls en 2020 à Pont-Audemer est élevée (57,4%) par rapport à celle de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val-de-Risle (45,4%) ou bien celle du département de l'Eure (41,8%)

Notons également le fait que la part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées est également assez élevée : 18,7%

- Cette part est de 10,1% à l'échelle intercommunale ou même de 9,3% au sein du département

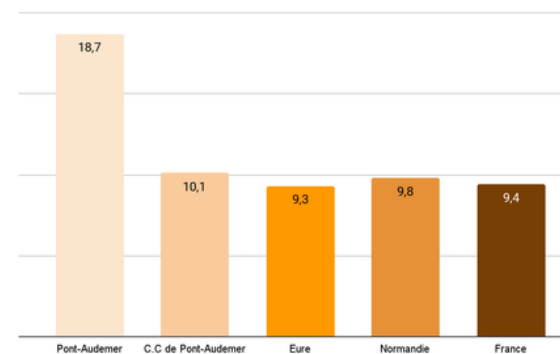
Il y a donc une attention particulière à porter sur cette population qui est peut-être (et le deviendra sans doute), davantage exposée aux situations de fragilité socio-économique : isolement social, accès au logement, mobilité, accès aux soins ...

Part des 75 ans et plus vivant seuls (2020)



Source : Observatoire des territoires

Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (2020)



Source : Observatoire des territoires

Scolarisation - Ce qu'il faut retenir



Une population moins diplômée qu'ailleurs

33,3 %

(32,7 % pour le département de l'Eure)

Part des 15 ans et plus sans diplôme (2020)



Des jeunes générations davantage diplômées

26,4 %

(25,2 % pour le département de l'Eure)

Part des 20-24 ans sans diplôme (2020)



Une part importante de diplômés d'études courtes

29,9 %

(24,1 % en France métropolitaine)

Part des 15 ans et + titulaires du C.A.P.-B.E.P (2020)

La richesse de l'offre scolaire du territoire

Il faut noter tout d'abord, que de l'école maternelle, jusqu'au secondaire, il est tout à fait possible d'inscrire son enfant dans un établissement situé sur la commune de Pont-Audemer

- L'offre scolaire est donc plutôt intéressante d'autant que l'on observe la présence d'établissements à la fois publics et privés, laissant ainsi le choix aux familles du lieu de scolarisation, et participant, de fait, à l'attractivité du territoire

De plus, on observe, sur le territoire communal, la présence, même très faible, de formations d'enseignement supérieur

- Des formations pour lesquelles les effectifs se sont accrus entre 2009 et 2019

Des nouvelles générations plus diplômées

Globalement, il faut noter que la population de Pont-Audemer est moins diplômée qu'ailleurs

- La part des 15 ans et + sans diplôme en 2020 s'élève à 33,3% contre 25,2% dans l'Eure
- Afin d'illustrer cela, on notera que la part des 15 ans et + titulaires du B.A.C (2020) est moins importante à Pont-Audemer (14,4%) qu'ailleurs au sein de l'Eure (17,1%)

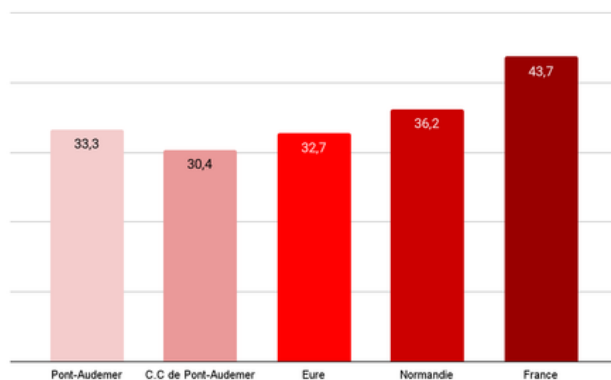
Cependant, la part des 20-24 ans sans diplôme est moins importante : 26,4%

- Cette part de non-diplômés baisse donc dans le temps : les jeunes générations sont donc plus diplômées que les anciennes

Attention toutefois aux tendances de la commune qui ont évoluées

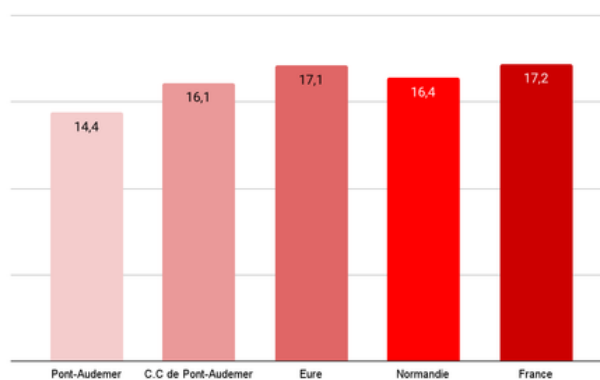
- Si on regarde l'ensemble de la population en âge d'être diplômée, on observe que l'écart avec les moyennes françaises est d'environ 10% en faveur des habitants de la commune, plus diplômés en proportion
- Sur les nouvelles générations, à savoir les 20-24 ans, ces tendances s'inversent puisqu'un peu plus de 4% sépare la moyenne française de la moyenne communale en défaveur des jeunes
- L'élévation des niveaux de diplôme s'observe donc à Pont-Audemer mais cette élévation est moins importante qu'ailleurs

Part des 15 ans et + sans diplôme (2020)



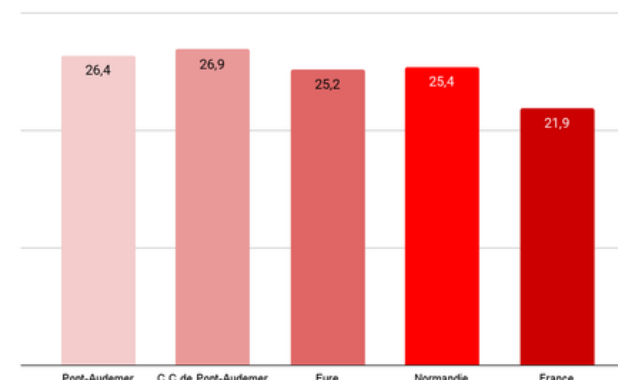
Source : Observatoire des territoires

Part des 15 ans et + titulaires du B.A.C (2020)



Source : Observatoire des territoires

Part des 20-24 ans sans diplôme (2020)



Source : Observatoire des territoires

Des habitants davantage diplômés d'études courtes

De fait, la part des diplômés d'un C.A.P.-B.E.P sur la commune est importante : 29,9% des 15 ans et plus en sont diplômés ...

- ... Contre 29,2% dans l'Eure

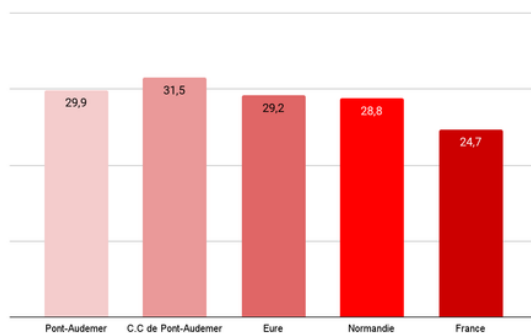
En proportion, on retrouve moins de jeunes âgés de 25 à 34 ans qui sont diplômés de l'enseignement supérieur

- 16,6% des habitants de cette tranche d'âge en sont diplômés
 - Mais en proportion, les jeunes de la commune le sont plus qu'ailleurs puisque la moyenne nationale est de 9,9%

La prédominance des études courtes s'observe dans la typologie des diplômés du supérieur

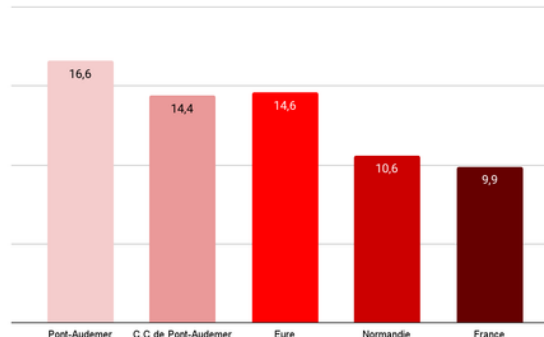
- En proportion, les habitants de Pont-Audemer sont beaucoup moins diplômés d'études longues que partout ailleurs
 - Une tendance qui s'accroît avec l'élévation du niveau du diplôme : environ 4% séparent les Pont-Audemeriens des moyennes nationales s'agissant des diplômés d'un bac+2
 - Un écart qui passe à 10,5% s'agissant des bac+5 et plus

Part des 15 ans et + titulaires du C.A.P.-B.E.P (2020)



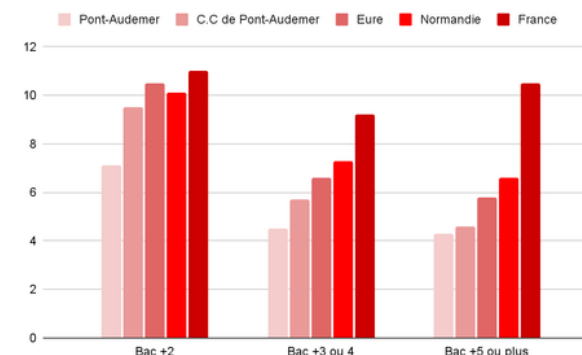
Source : Observatoire des territoires

Part des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur (2020)



Source : Observatoire des territoires

Typologie des 15 ans et + diplômés du supérieur (2020)



Source : Observatoire des territoires 36

Focus - Programme de Réussite Educative (P.R.E)

Les objectifs :

Le Programme de Réussite Éducative, dans ses fondamentaux, permet une dynamique de prévention et de suivi individualisé. Au-delà d'accompagner les enfants, le P.R.E. travaille auprès des familles dans une logique de soutien à la parentalité, certes autour de l'école mais également autour des loisirs, de l'accès aux droits, de l'emploi ... 5 enjeux majeurs guident l'action des différents acteurs autour de l'enfant sur le territoire de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle :

1. Assurer la maîtrise des acquis fondamentaux
2. Améliorer la prise en charge des problématiques médicales et psychologiques
3. Favoriser l'ouverture au monde des familles et des élèves
4. Créer les conditions d'une orientation choisie et épanouissante
5. Créer une culture et une politique éducative commune

Les 4 actions individualisées du P.R.E. :

- *Les Clubs Coup de Pouce* : des clubs de langage pour les grandes sections de maternelle, de lecture-écriture transformés en club 'livre' pour les CP. 4 clubs sont développés (2 par école)
- La Passerelle CM2-6ème : une action encore en construction pour tendre vers un accompagnement plus individualisé et un suivi du CM2 à la 6ème
 - Une dynamique partenariale intéressante est à l'oeuvre avec le collège
- Les orientations et suivis par le Comité de Réussite Éducative : le Covid a freiné la tenue des rendez-vous, mais n'a pas empêché le lancement des suivis et des parcours individuels
- *S'Aime Tes Talents* : un partenariat fort au travers de rendez-vous individuels pour les enfants, des stages de vacances adaptés aux problématiques rencontrées

Emploi - Ce qu'il faut retenir



Des conditions d'emploi qui redeviennent plus favorables ...

5,7 %

(8% en France métropolitaine)

Part des 15-64 ans au chômage (2023)



... Mais qui restent difficiles pour de nombreux actifs

22,9 %

(15,5 % pour le département de l'Eure)

Part des 15-64 ans en emploi précaire (2020)



Des difficultés face à l'emploi importantes chez les jeunes

25,1 %

(18,8 % pour le département de l'Eure)

Part des 15-24 ans non-insérés (ni en emploi, ni en formation) (2020)

Des conditions d'emploi qui redeviennent plus favorables ...

Si l'on observe le taux d'évolution du nombre d'emplois sur le territoire, on observe des difficultés liées au nombre d'emplois

- Une baisse de ce taux est observable entre 2014 et 2020 à hauteur de -0,29%
- Une tendance qui est également visible au sein des territoires de comparaison : -0,34% dans l'Eure notamment

Ces tendances concernent également les emplois salariés, pour lesquels les tendances sont identiques : -0,35% à Pont-Audemer notamment.

Mais récemment, on observe une baisse du taux de chômage sur la commune

- Ce dernier est de 5,7% au dernier trimestre 2023, contre 7,5% en 2021
 - Une conjoncture de ce fait, plus favorable, est observable depuis la sortie de la crise sanitaire

Il faut d'ailleurs noter dans ce cadre, que Pont-Audemer est un véritable pôle d'emploi puisque l'indice de concentration de l'emploi en 2020 est de 209,5 contre 81,3 au niveau intercommunal

- Au-delà de 100, cela signifie qu'il y a plus d'emplois que de personnes actives sur un territoire donné

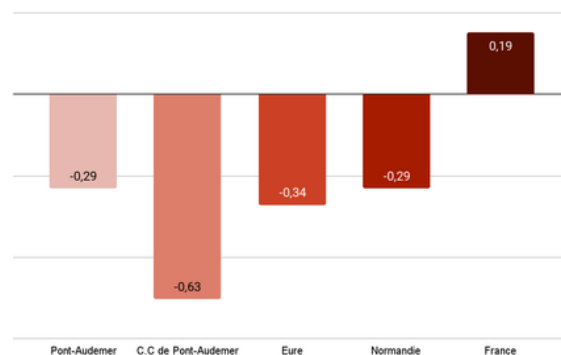
De plus, les activités présentielle occupent une part très importante : 68,9%

- Les activités présentielle sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes
- Les activités productives quant à elles, sont déterminées par différence
 - Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère

5,7 %

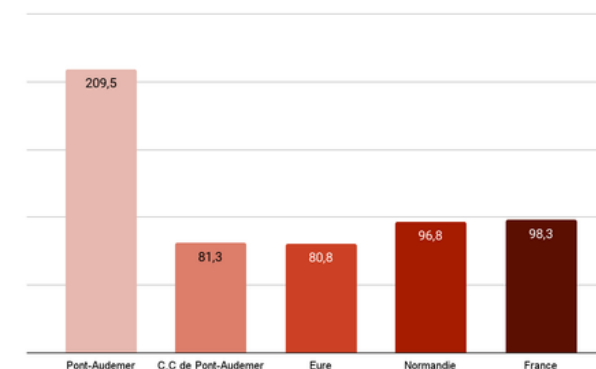
Taux de chômage
(2023)
(7,5% en 2022)

Taux d'évolution du nombre d'emploi (2014-2020)



Source : Observatoire des territoires

Indicateur de concentration de l'emploi (2020)



Source : Observatoire des territoires

... Mais qui restent difficiles pour de nombreux habitants

Si l'on observe le découpage de la population en fonction de la catégorie socio-professionnelle, on note plusieurs éléments intéressants :

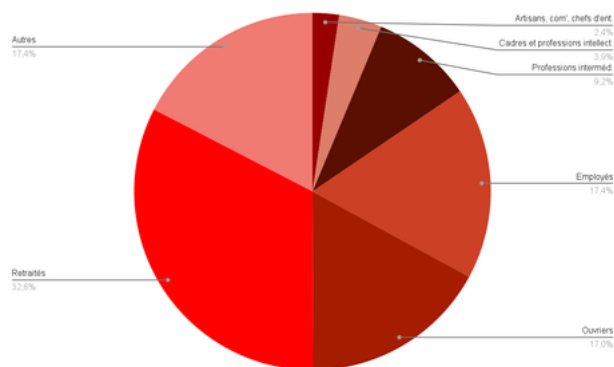
- La commune est très pourvue en retraités, à l'image des tendances démographiques : 32,8% de la population est à la retraite, contre 26,9% en France métropolitaine
- A Pont-Audemer, on retrouve en proportion, moins d'actifs occupant des postes relevant de C.S.P + à savoir des artisans, commerçants, chefs d'entreprise (2,4% contre 3,6% à l'échelle nationale) et des cadres et professions intellectuelles supérieures (3,9%, contre 9,7% à l'échelle nationale)
- A contrario, les employés et les ouvriers sont beaucoup plus présents en proportion
 - On notera 17,4% d'employés (contre 15,9% à l'échelle nationale) ainsi que 17% d'ouvriers, une part encore plus importante qu'à l'échelle nationale (11,9%)

En 2020, une part notable de la population active âgée de 15 à 64 ans est employée dans des emplois dits 'précaires' : 22,9%

- La part des salariés en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas en position d'occuper un contrat à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, en apprentissage, les emplois jeunes, C.E.S (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, C.D.D (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.
- Cette part est de 15,5% au sein de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle

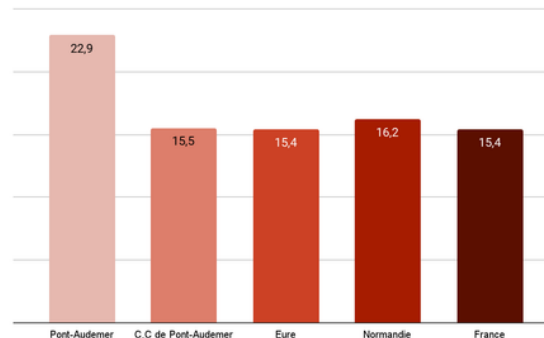
Il en va de même s'agissant de la part des 15-64 ans en emploi à temps partiel puisque cette dernière s'élève à 29,1% contre 24,8% à l'échelle intercommunale par exemple.

Les 15 ans et plus par catégorie socio-professionnelle (2020)



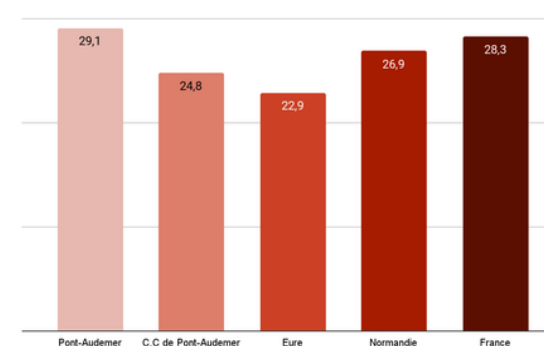
Source : INSEE

Part des 15-64 ans en emploi précaire (2020)



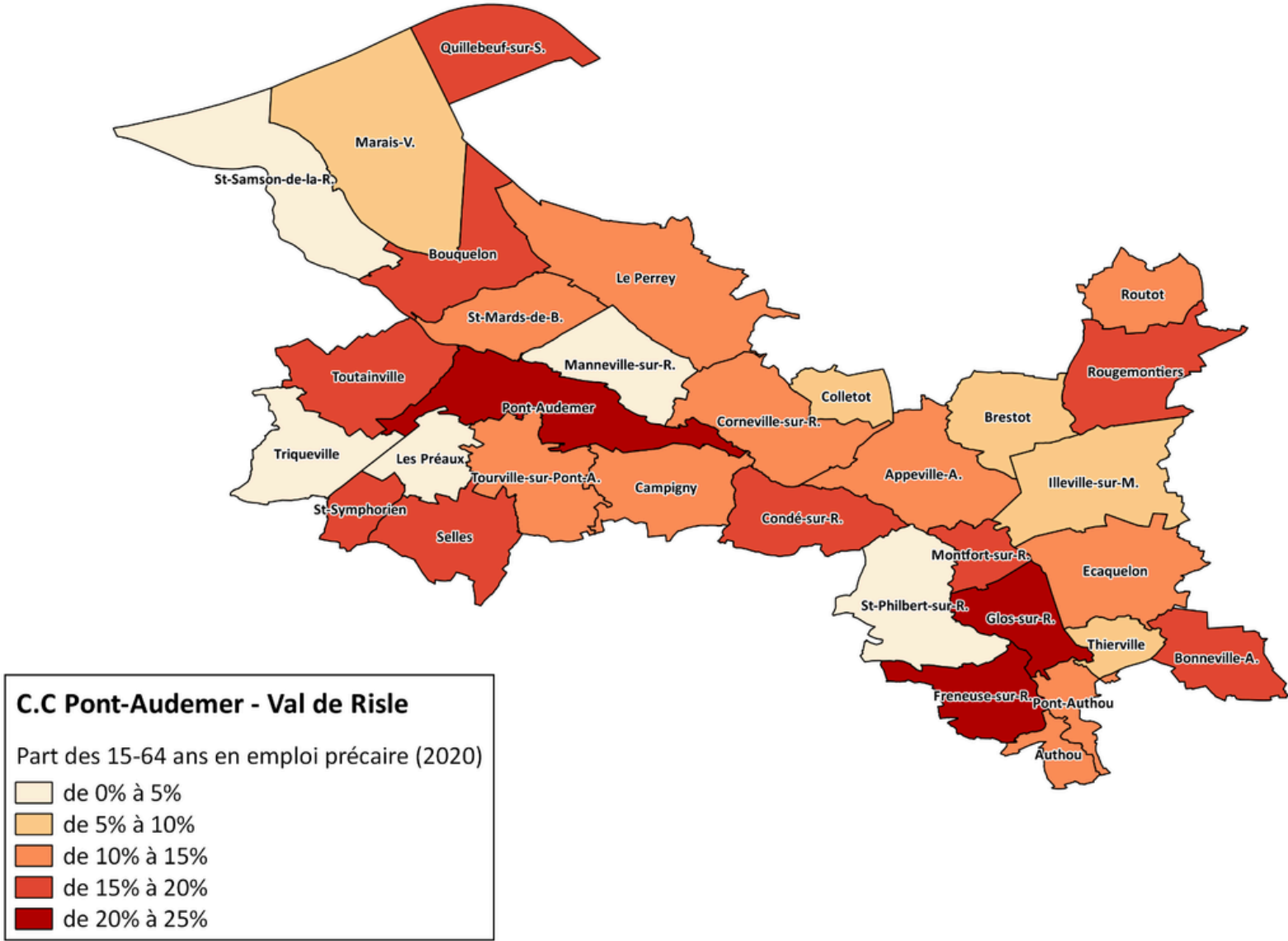
Source : Observatoire des territoires

Part des 15-64 ans en emploi à temps partiel (2020)



Source : Observatoire des territoires 40

Les cartes



Des chiffres peu favorables concernant l'emploi des jeunes

Le taux de chômage des 15-24 ans en 2020 est important et surtout supérieur à celui des territoires de comparaison

- Il est de 32,8% contre 28% dans l'Eure
- Les conditions d'employabilité des jeunes sont donc plus délicates

On note également une part importante de jeunes qui ne font rien, c'est-à-dire qui ne sont ni en emploi, ni en formation

- 25,1% des 15-24 ans de Pont-Audemer, soit ¼ d'entre eux, sont dits 'non-insérés'
- C'est beaucoup plus que partout ailleurs (environ 18% dans les territoires de comparaison)

Pour ceux qui sont en emploi, les difficultés sont réelles mais peut-être moins importantes qu'ailleurs

- 54,8% des 15-24 ans occupent un emploi précaire, contre 56,4% dans l'Eure
- Même si ce ratio (englobant plus de la moitié des jeunes actifs) est important

Les difficultés observables de la part des seniors de la commune

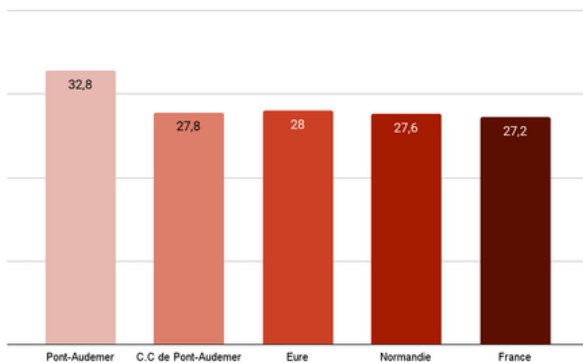
Pour rappel, on observe une part importante de retraités dans la population de Pont-Audemer : 32,8%

- Assez naturellement, on notera que le taux d'emploi n'est pas vraiment favorable : 41,9% contre 47,9% dans l'Eure

Le taux de chômage chez les 55-64 ans est quant à lui plus important (15,8%) que partout ailleurs

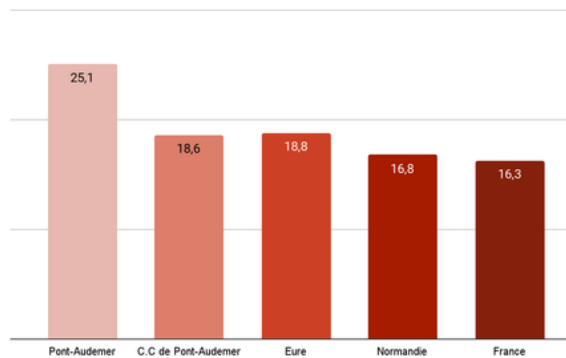
- A l'échelle intercommunale, cette part est de 11,9% par exemple
- Notons toutefois que ce taux de chômage entre 2019 et 2020 est en légère baisse, contrairement aux territoires de comparaison, qui connaissent quant à eux, une évolution opposée

Taux de chômage des 15-24 ans (2020)



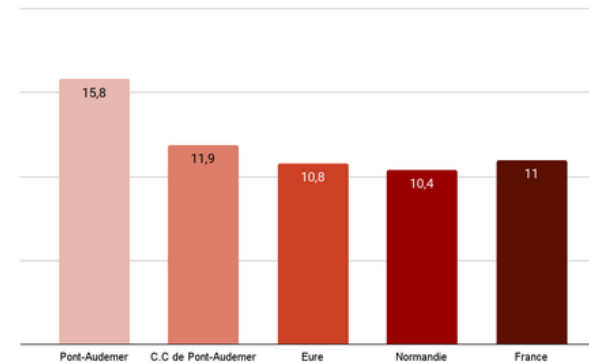
Source : Observatoire des territoires

Part des 15-24 ans non-insérés (2020)



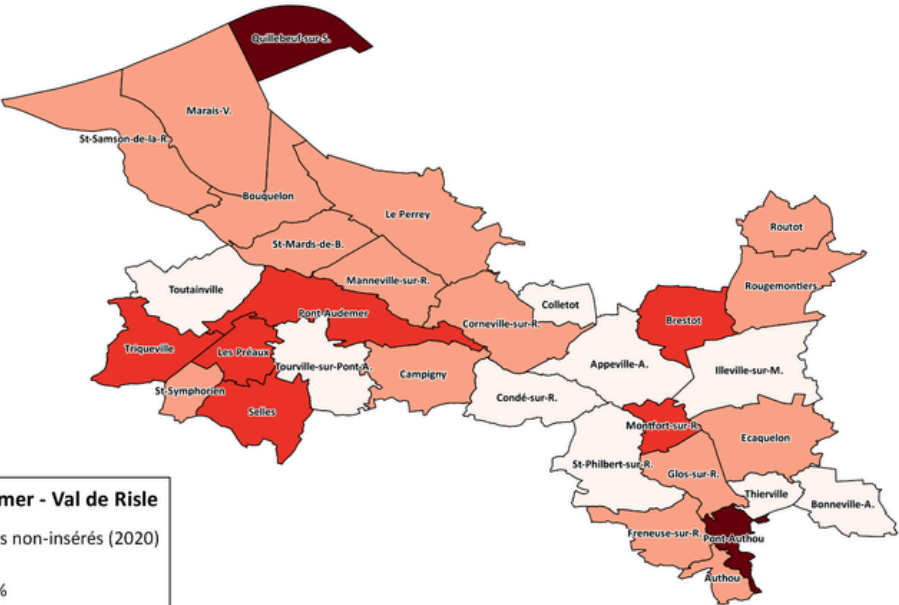
Source : Observatoire des territoires

Taux de chômage des 55-64 ans (2020)



Source : Observatoire des territoires

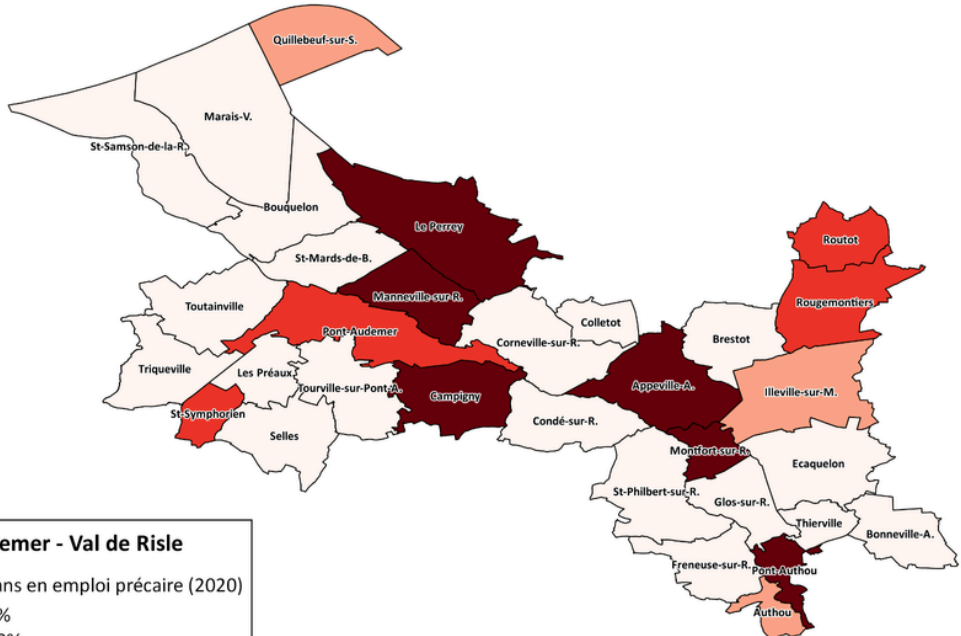
Les cartes



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Part des 15-24 ans non-insérés (2020)

- de 0% à 10%
- de 10% à 20%
- de 20% à 30%
- de 30% à 40%



C.C. Pont-Audemer - Val de Risle

Part des 15-24 ans en emploi précaire (2020)

- de 0% à 20%
- de 20% à 40%
- de 40% à 60%
- de 60% à 80%

Niveaux de vie - Ce qu'il faut retenir



Des niveaux de vie modestes à Pont-Audemer

18 830€

(21 700€ dans le département de l'Eure)

Médiane des revenus (2020)



Des situations de fragilité socio-économique importantes

21 %

(13 % dans le département de l'Eure)

Taux de pauvreté - Seuil à 60% du revenu médian (2020)



Une baisse des situations de fragilité ces dernières années

-4 %

Evolution du nombre de personnes allocataires couvertes par au moins une prestation Caf (2013-2019)

Des niveaux de vie peu élevés

Concrètement, les chiffres liés aux revenus et aux niveaux de vie nous indiquent que les habitants de la commune de Pont-Audemer sont globalement peu aisés

- Ainsi, la médiane des revenus, c'est-à-dire, la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus (50% des personnes gagnant plus et 50% des personnes gagnant moins) est de 18 830 €
 - Une médiane des revenus qui est plutôt faible, surtout lorsque l'on compare à la médiane de l'Eure : 21 700 €

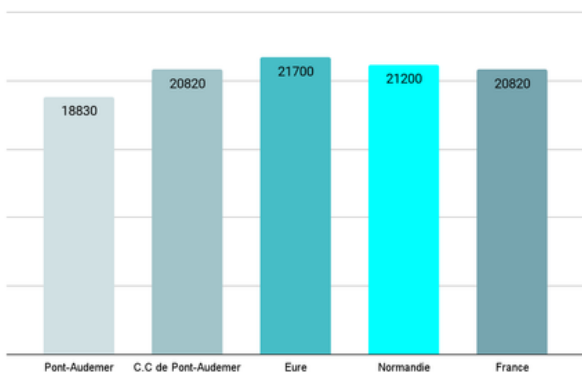
De même, le salaire horaire net des habitants du territoire est assez faible : 14,54 euros, contre 15,18 euros dans l'Eure

- Evidemment, ce sont les plus jeunes (18-25 ans) qui détiennent un salaire horaire net plus faible (même si l'écart avec les territoires de comparaison est quasiment identique)
- Mais l'écart s'accroît entre les seniors du territoire, et les moyennes de l'Eure : 16,25 euros pour les 51 ans ou plus de Pont-Audemer contre 19,11 euros ailleurs dans l'Eure
- Les écarts avec les territoires de comparaison et donc les situations de fragilité concernent surtout les 50 ans et plus, qui, on le rappelle, sont les plus présents sur la commune (et sont amenés à être de plus en plus nombreux)
 - Même s'il ne faut pas négliger les plus jeunes

Assez naturellement donc, la part des impôts dans les revenus des foyers est assez faible : -12% à Pont-Audemer, contre -15,5% à l'échelle départementale

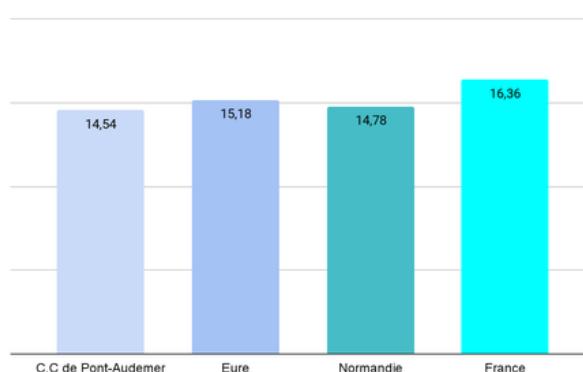
- 35% des foyers fiscaux du territoire sont imposés : une part très faible
 - Pour rappel, dans l'Eure, 50,4% des foyers fiscaux sont imposés
- La part des revenus issus du patrimoine est elle aussi, assez logiquement, plutôt faible : 6,1%, contre 7,5% dans l'Eure

Médiane des revenus (2020)



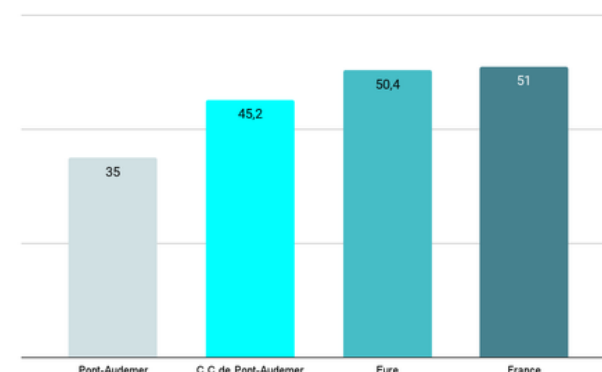
Source : Observatoire des territoires

Salaire horaire net par tranche d'âge (2020)



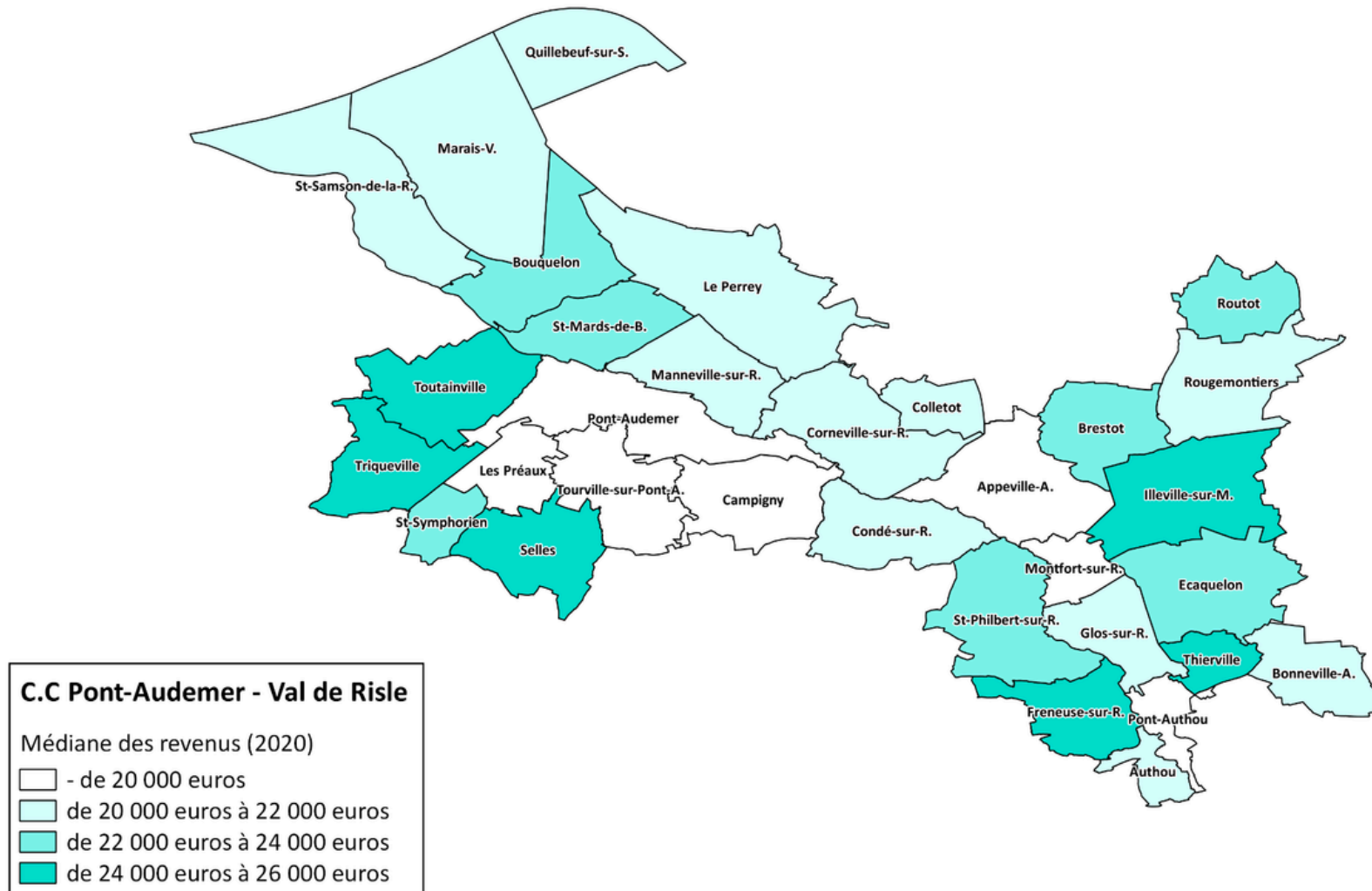
Source : INSEE

Part des foyers fiscaux imposés (2020)



Source : DG FIP

Les cartes



Des situations de fragilités socio-économiques importantes

On l'a vu juste avant, peu de foyers du territoire sont aisés économiquement

- La conséquence est la suivante : les inégalités sociales ne sont pas plus présentes à Pont-Audemer qu'ailleurs
 - Afin de mesurer les inégalités sociales, nous utilisons le rapport interdécile
 - A Pont-Audemer, ce dernier se situe dans la moyenne départementale : 2,9

De manière générale, le poids du salaire et des traitements dans le revenu disponible est plutôt faible : 51,1%, contre 64,6% dans l'Eure

- Forcément, les revenus issus du chômage sont plus forts à Pont-Audemer : 6,7%, contre 2,5% dans l'Eure

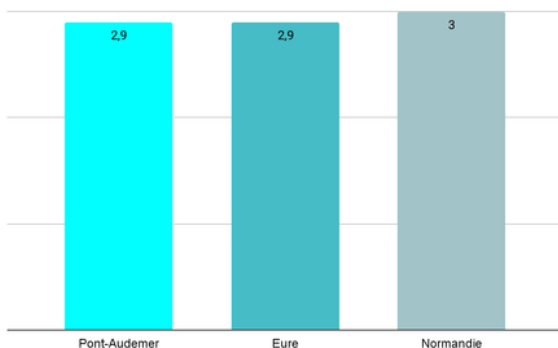
Une des premières conséquences visibles est l'importance de la pauvreté à Pont-Audemer

- 21% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté
 - Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population
- Dans l'Eure, le taux de pauvreté est de 13% : l'écart est important là encore

Forcément, l'exposition aux aides sociales à Pont-Audemer est plus importante qu'ailleurs

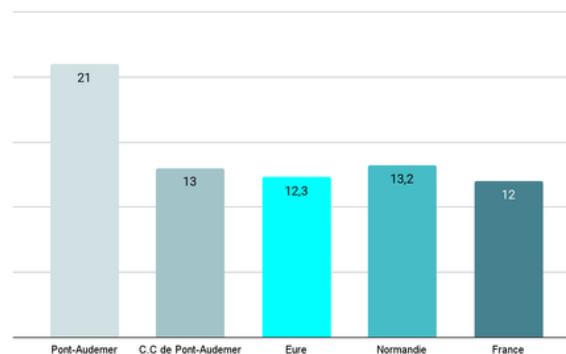
- Ainsi, la part de foyers allocataires dont les revenus sont composés entre 50 et 99% de prestations sociales est importante : 33,2%, contre 22,8% dans l'Eure et 16,1% en France métropolitaine
 - Idem s'agissant des foyers dont les revenus sont composés à 100% de prestations sociales : 17,5%, contre 12,2% dans l'Eure et 9,4% en France métropolitaine
- 39,8% des allocataires Caf bénéficient du R.S.A, contre 23,2% dans l'Eure
 - De même, 77,8% des allocataires Caf bénéficient des A.P.L, contre 36,2% dans l'Eure : l'exposition aux aides sociales, des foyers allocataires est encore plus importante qu'ailleurs, preuve, peut-être, que les difficultés socio-économiques des foyers de Pont-Audemer sont plus importantes

Rapport interdécile (2020)



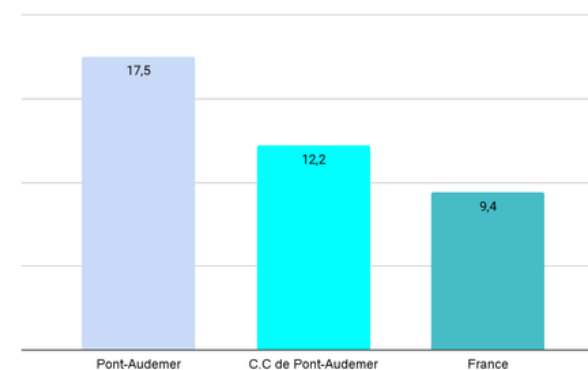
Source : Observatoire des fragilités

Taux de pauvreté - seuil à 60% du revenu médian (2020)



Source : INSEE

Part des foyers allocataires dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales (2020)



Source : Caf

Une baisse des situations de fragilité ces dernières années ?

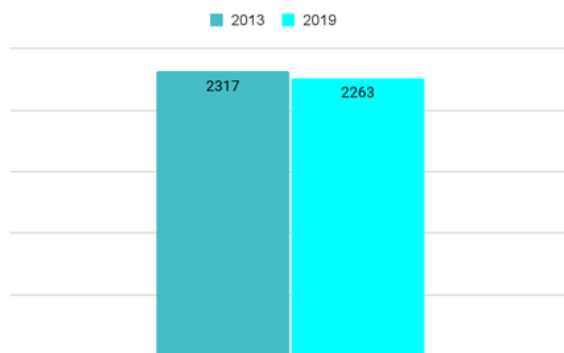
On observe dans les chiffres à notre disposition, une baisse en volume, du nombre de personnes exposées aux aides sociales

- Ainsi, entre 2013 et 2019, on observe une baisse de 4% du nombre de personnes couvertes par une prestation Caf
 - Chez les enfants, cette baisse est même de 12%
- Il en va de même, s'agissant des profils 'bas revenus' de la Caf (un foyer est considéré à bas revenu par la Caf si son revenu par unité de consommation - R.U.C- est inférieur à 60% du R.U.C médian) pour lesquels la baisse est également observable : environ -2,5 % entre 2013 et 2019

Plusieurs explications peuvent être égrenées

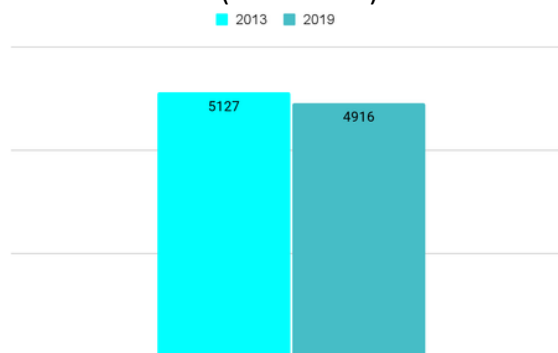
- Cette baisse peut être liée à la baisse démographique observable ces dernières années
 - Or, la baisse du nombre de foyers en situation de fragilité est plus importante que la baisse démographique, preuve donc, que la fragilité totale observable est en baisse
 - Notons toutefois, le fait que la baisse du nombre d'enfants couverts par une prestation Caf est à mettre en corrélation avec une baisse du nombre d'enfants importante à Pont-Audemer
- De fait, on sait aussi que les chiffres étudiés ne concernent que le public allocataire
 - Et en matière d'accès aux droits, on sait que les inégalités sont persistantes en France
 - Beaucoup échappent aux aides sociales : y'a-t-il, dès lors, un sujet lié à l'identification des aides sociales de la part du public, une identification qui serait en baisse ces dernières années ?

Nombre de personnes à bas revenus et son évolution (2013-2019)



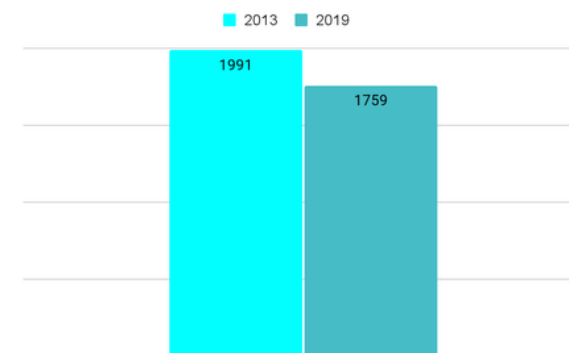
Source : Caf

Evolution du nombre de personnes couvertes par au moins une prestation CAF (2013-2019)



Source : Caf

Evolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation CAF (2013-2019)



Source : Caf

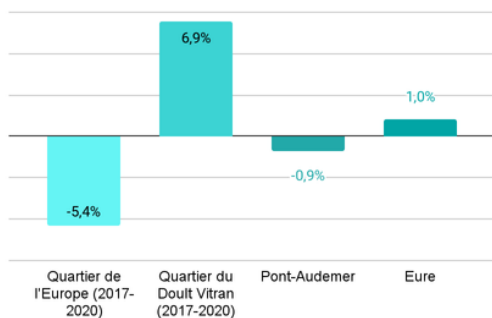
Focus - Données Caf à l'échelle des quartiers

Concernant l'évolution du nombre de personnes couvertes par une prestation Caf, entre 2017 et 2021, le chiffre est en baisse à Pont-Audemer (-0,9%). Toutefois, cette part est en forte hausse au sein du quartier Doult Vitran sur la période (+6,9%).

S'agissant de l'isolement sur le territoire, on constate une forte évolution du nombre de personnes isolées à Pont-Audemer, avec une augmentation plus élevée pour les hommes que pour les femmes (+24,1% contre +8,2%). Au sein des quartiers de l'Europe et de Doult Vitran on note le même constat : une augmentation des hommes isolés. Toutefois, on peut souligner une baisse du nombre de femmes isolées au sein du quartier de l'Europe (-7,9%) sur la période.

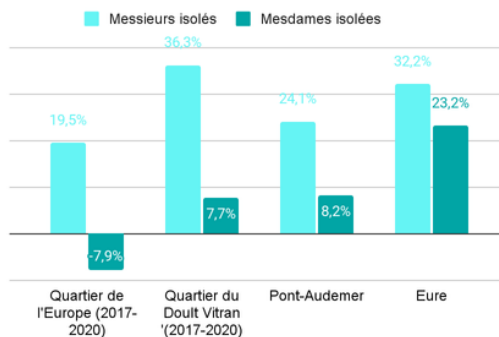
Enfin, concernant l'évolution du nombre d'allocataires par couple en fonction du nombre d'enfants (ayant 3 ou 4 enfants et plus), entre 2017 et 2021, on note, globalement, une baisse visible de ces publics. La seule augmentation concerne le quartier de l'Europe pour lequel les couples allocataires ayant 3 enfants ont augmenté (+37,5%).

Evolution du nombre de personnes couvertes par une prestation Caf (2017-2021)



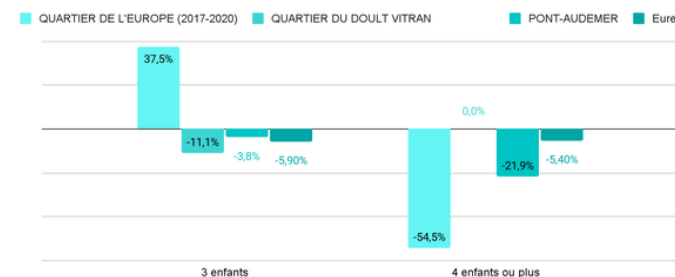
Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre de personnes isolées par sexe (2017-2021)



Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre d'allocataires par couple en fonction du nombre d'enfants (2017-2021)



Source : Caf de l'Eure

Focus - Données Caf à l'échelle des quartiers

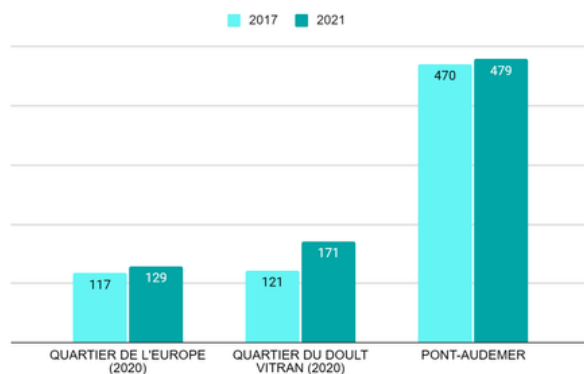
A première vue, **les niveaux de vie, comme mentionné plus haut, semblent, sur la commune, plutôt modérés et dans les moyennes intercommunales**

- Toutefois, on se rend compte que les chiffres du quartier de l'Avre sont moins importants que ceux d'autres Q.P.V de l'intercommunalité de Saint-Quentin-en-Yvelines
 - Bien sûr, certains quartiers sont moins bien lotis que d'autres, avec des médianes très faibles
 - **Mais l'Avre fait partie des quartiers avec les chiffres les plus bas**
 - De ce fait, l'écart avec les autres foyers des Clayes sont importants : à l'image du rapport interdécile, on retrouve un quartier au sein duquel, les inégalités avec d'autres de la commune sont très importantes

Les publics fragiles sont donc proportionnellement plus présents sur ce quartier qu'ailleurs

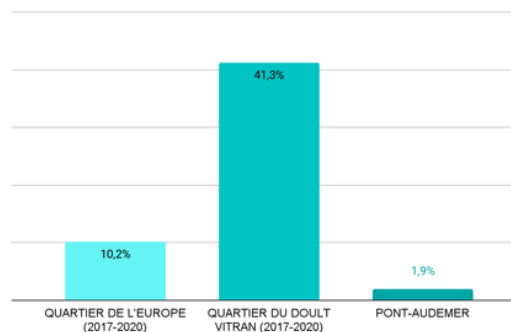
- On compte environ 20% de familles monoparentales, pour 12,2% à l'échelle de la commune
 - Même si les familles monoparentales sont en proportion plus représentées au sein du quartier que d'autres quartiers de Saint-Quentin-en-Yvelines

Nombre d'allocataires du R.S.A
(2017-2021)



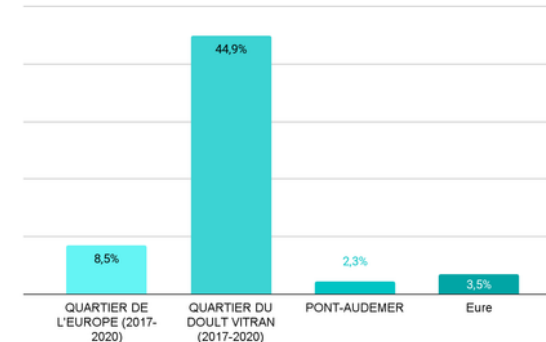
Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre d'allocataires du R.S.A
(2017-2021)



Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre d'allocataires du R.S.A
à bas revenus (2017-2021)



Source : Caf de l'Eure 50

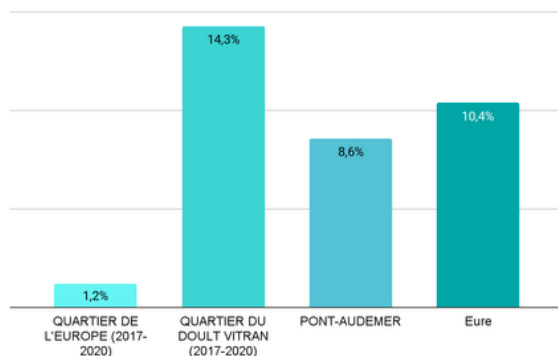
Focus - Données Caf à l'échelle des quartiers

Concernant l'évolution du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H entre 2017 et 2021, on note une évolution assez importante de cette part à Pont-Audemer. Cette évolution est encore plus importante au sein du quartier du Doult Vitran sur la période : +14,3%. A l'inverse, elle reste assez légère au sein du quartier de l'Europe (+1,2%).

Concernant l'évolution du nombre de personnes isolées couvertes par l'A.A.H entre 2017 et 2021, on peut souligner une augmentation de ce nombre pour Pont-Audemer (+9,3%), même si cela reste moins élevé que dans l'Eure (11,7%). Cette évolution reste toutefois moins élevée au sein des quartiers de l'Europe (+6,9%) et du Doult Vitran (+5%).

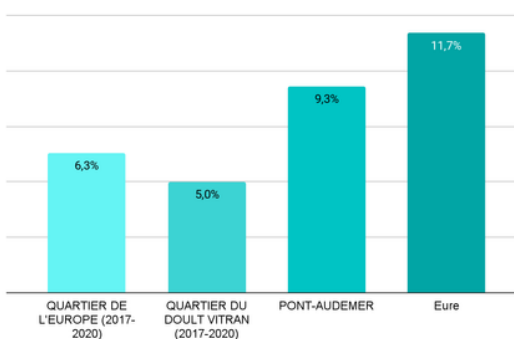
Enfin, concernant l'évolution du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H à bas revenus, l'augmentation reste conséquente à Pont-Audemer (+32,6%). Elle est toutefois moindre au sein du quartier du Doult Vitran (2017-2020). Elle est d'ailleurs en baisse pour le quartier de l'Europe (-10,8%).

Evolution du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H (2017-2021)



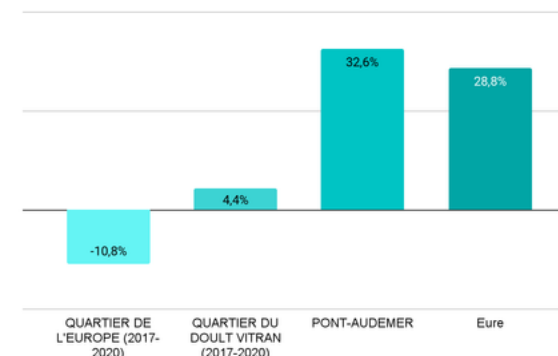
Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H et isolées (2017-2021)



Source : Caf de l'Eure

Evolution du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H à bas revenus (2017-2021)



Source : Caf de l'Eure

Logement - Ce qu'il faut retenir



Une légère augmentation du nombre de logements ces dernières années

+0,27 %

(+1,93 % au sein de la C.C Pont-Audemer - Val de Risle)

Taux d'évolution annuel moyen du nombre de logements (2014-2020)



Une part de logements vacants assez forte

12,9 %

(et une augmentation de +4,3 % entre 2014 et 2020)

Part de logements vacants (2020)



Des conditions de fragilité liées au logement

34,6 %

(65,3 % pour le département de l'Eure)

Part des propriétaires (2020)

Dynamiques de l'habitat

Constats

- **Une évolution constante du nombre de logements** : doublement en 50 ans (+6 950 entre 1968 et 2014) et évolution toujours marquée dans les années 2000 (+1 200 entre 2009 et 2014)
 - Cinq communes ont perdu des habitants mais ont continué de développer le parc de logements
- **Un manque de mixité dans les constructions neuves** avec 73% de logements individuels est à noter
- Un développement du collectif s'est majoritairement réalisé entre 1950 et 1990
- **Une partie du parc de logements n'est pas ou est de moins en moins confortable** (en 2015, seulement 7 logements sur 10 présentent tous les éléments de confort)
- **Un renouvellement de la population** existant : un ménage sur trois a emménagé durant les quatre dernières années
- **Des logements plus grands habités par de moins en moins de personnes** : une personne de moins par ménage en 50 ans
- **Une augmentation de la vacance visible dans les logement** (presque un logement sur 10 est inoccupé)
 - Seulement 5 communes ne connaissent pas d'augmentation de la vacance (village périphérique des pôles principaux)
 - Caractéristiques des logements vacants : 50% des logements vacants construits avant 1915, 50% d'appartements, 65,1% de petits logements (moins de 3 pièces) et une vacance récente pour 41,5% d'entre eux malgré un taux de vacance de plus de 4 ans de 25%
- Près d'un ménage sur cinq est locataire d'un logement H.L.M.
 - Une adéquation entre l'offre et la demande de logements locatifs sociaux est visible

Enjeux

- Prévoir un renouvellement du parc de logements permettant de compenser son ancienneté ($\frac{1}{3}$ du parc date d'avant 1945)
- Faciliter le parcours résidentiel en diversifiant le parc de logements
- Mieux tirer parti du bâti existant en élaborant une réflexion sur l'évolution des constructions anciennes et des corps de ferme qui caractérisent le patrimoine local (restauration, amélioration de la performance énergétique, etc)
- Proposer et diversifier une offre de logements qui corresponde aux besoins des populations dites spécifiques : étudiants, seniors, personnes à mobilité réduite, etc
- Prendre en compte les problématiques liées au contexte environnemental local particulier : présence de champignons et de zones inondables

Equipements

Constats

- **Une bonne densité et variété d'équipements présents sur le territoire** : scolaires, de loisirs, sportifs, de santé, administratifs
 - Pont-Audemer/Saint Germain a un rôle prédominant : une majorité des équipements y sont regroupés
- **Un tissu scolaire dense sur le territoire** : offre complète jusqu'au bac et bien répartie en fonction de la demande sur le secteur
 - Néanmoins une offre de formation supérieure insuffisante avec pour double conséquence, un risque de fuite de jeunes vers les pôles voisins (Rouen, Le Havre, Caen et Paris) et une faible attractivité scolaire pour les jeunes des territoires voisins
- **Des services de santé présents** (hôpital, médecins généralistes et spécialistes, pharmacies) mais qui tendent à se réduire en termes de qualité et de disponibilité (départ à la retraite et non-remplacement des médecins).
- **Une offre culturelle variée** (théâtre, écoles de musique, cinéma, musées, bibliothèques) majoritairement concentrée à Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle/Saint-Philbert-sur-Risle
- **Des équipements sportifs nombreux et diversifiés** : gymnases, terrains de foot, city stade, skate-park, accès canoë, dont une grande majorité en libre accès
- **Des équipements et services administratifs multiples**, centrés sur les anciens chefs-lieux de cantons (Pont-Audemer et Montfort-sur-Risle)
- **Un tissu associatif dynamique et porteur d'activités et d'événements sur l'ensemble du territoire**
- **Une couverture mobile globalement satisfaisante**, hors quelques zones blanches et une connexion internet inégale

Enjeux

- Maintenir une offre d'équipements et de services élevée, diversifiée et complète
- Veiller à la répartition des équipements sur le territoire : maintenir la position centrale de Pont-Audemer/Saint-Germain tout en confortant le rôle des pôles secondaires et les pôles relais, sans oublier les communes plus rurales

Activités économiques

Constats

- **Un pôle attractif en termes d'emplois et de commerces sur le territoire**, à l'échelle du département : Pont-Audemer/Saint-Germain
- **Des entreprises diversifiées implantées sur le territoire** synonyme d'emplois, d'attractivité économique et de stabilité
- **Un secteur industriel moins puissant** soumis à une concurrence internationale accrue et aux évolutions de consommation
- **Un taux de chômage légèrement supérieur à celui du département** caractérisé par des écarts entre communes et une forte inégalité : les jeunes de moins de 30 ans se trouvent davantage sans emploi
- Des commerces de proximité implantés sur une majorité des communes, mais dont certains tendent à se fragiliser compte tenu des évolutions des habitudes de consommation des habitants
- Des produits locaux de qualité et une émergence de circuits courts sur le territoire
- **Un potentiel touristique varié en termes d'activités** (patrimoine, architecture, tourisme vert, tourisme sportif), et d'hébergements mais insuffisamment valorisé

Enjeux

- Soutenir et développer les commerces de proximité afin d'assurer leur pérennité et ainsi répondre aux demandes et besoins des habitants
- Accompagner les activités économiques en place en s'appuyant sur le cadre de vie, la desserte routière, les équipements implantés, etc
- Valoriser les circuits-courts et la richesse des productions locales
- Préciser l'identité touristique du territoire en valorisant notamment le tourisme vert (randonnée, cyclotourisme, canoë, etc.) et le patrimoine

Diagnostic urbain

Constats

- **Une richesse patrimoniale, naturelle et architecturale incontestable et reconnue**
- Une urbanisation récente plutôt raisonnée (0,83% du territoire soit 195,73 ha, dont 20% en densification urbaine)
- **Une extension urbaine des centres-bourgs et hameaux** sous forme d'implantation linéaire le long de la voirie et de lotissements, faiblement intégrés aux entités urbaines existantes
- **Des entrées de bourg généralement préservées** : végétalisation, transition perceptible entre les espaces agricoles, naturels et urbanisés, néanmoins certaines entrées de ville ou bourg demanderaient un traitement plus soigné
- **Des formes urbaines variées participant à la richesse du cadre de vie**

Enjeux

- Favoriser la densification (aménagement des dents creuses, respect de la continuité du bâti, etc.), éviter le mitage et limiter la consommation des espaces naturels et agricoles
- Etre vigilant sur les formes urbaines des futures constructions, afin de stopper la prolifération des lotissements et des extensions linéaires
- Préserver et soigner la qualité des entrées de village/bourg/ville, notamment ceux situés en porte d'entrée de l'intercommunalité
- Mettre en valeur le patrimoine et ses particularités en favorisant les savoir-faire normands en matière de construction

Mobilité

Constats

- Le territoire se structure autour d'un **important réseau routier** (autoroutes facilement accessibles, routes nationales et départementales)
- **Une offre de transport scolaire importante**
- Des chemins de randonnée pédestre, permettant la découverte du patrimoine historique, paysager et écologique local, mais une offre moins structurée pour le cyclotourisme et le tourisme équestre
- Des transports en commun centrés autour de Pont-Audemer et de la vallée de la Risle et une **offre limitée sur le reste du territoire incitant au recours à la voiture individuelle**
- Des trajets domicile-travail nombreux, intra-C.C. P.A.V.R et à destination des départements limitrophes

Enjeux

- Présenter un projet permettant à tous de se déplacer dans son usage quotidien à l'aide de moyens de transports adaptés et limitant l'impact sur l'environnement
- Accueillir les touristes, pour la journée ou à plus long terme, et leur proposer une offre variée de moyens de déplacement

Le profil du logement sur le territoire

On observe, ces dernières années, un léger accroissement du nombre de logements sur la commune : +0,27% entre 2014 et 2020

- L'évolution est légère, notamment lorsque l'on compare avec la tendance intercommunale (+1,93%), pour laquelle on ressent une dynamique d'extension qui semble plus importante

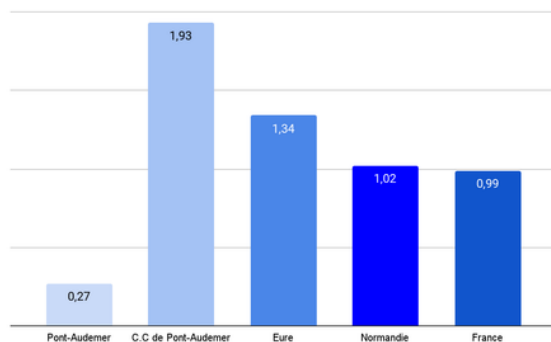
L'évolution du nombre de logements est importante à appréhender, dans la mesure où la part des logements vacants sur la commune est, elle aussi, importante (12,9%)

- Le taux de vacance est calculé en faisant la différence entre la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. On y retrouve :
- Des logements proposés à la vente, à la location
- Des logements déjà attribués et en attente d'occupation
- Des logements en attente de règlement de succession
- Des logements conservés par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés
- Des logements gardés vacants et sans affectation précise par le propriétaire
- De plus, le taux d'évolution du nombre de logements vacants observable entre 2014 et 2020 est élevé : +4,3%

La majeure partie des logements du territoire sont des résidences principales : 85,4%

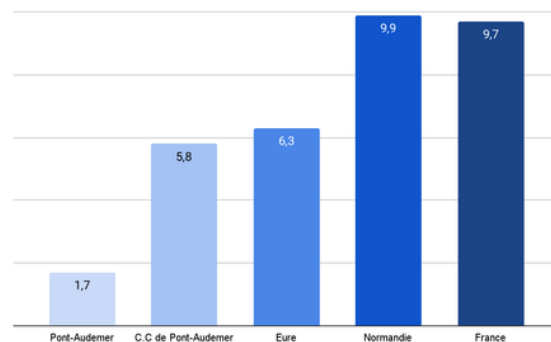
- A Pont-Audemer, on trouve peu de résidences secondaires : 1,7% (contre 6,3% dans l'Eure)

Évolution du nombre de logements (2014-2020)



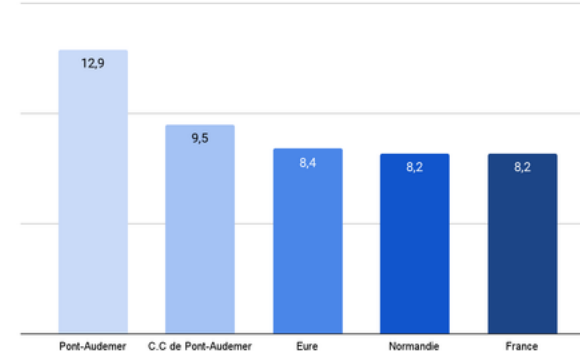
Source : INSEE

Part des résidences secondaires au sein du parc de logements (2020)



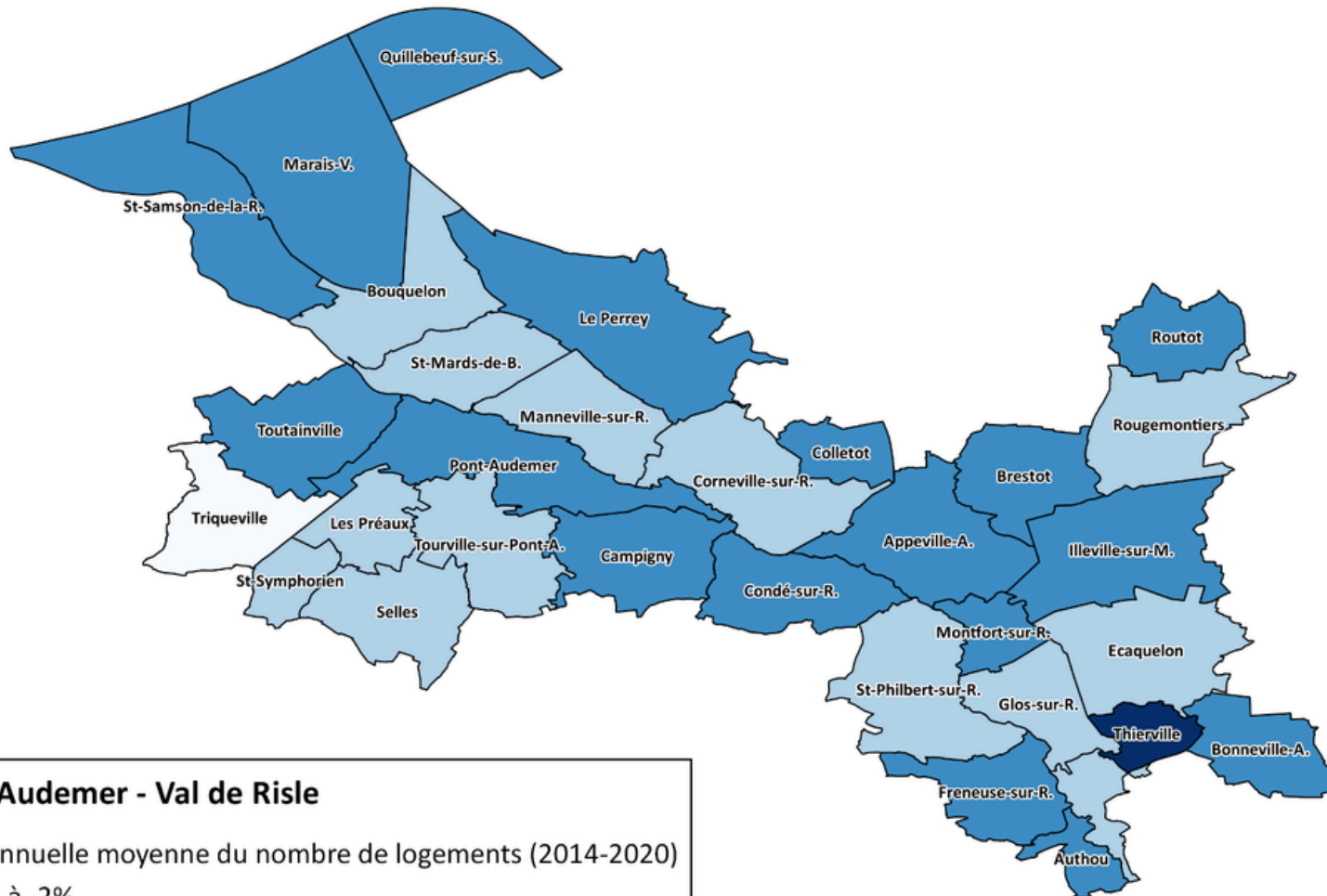
Source : INSEE

Part des logements vacants au sein du parc de logements (2020)



Source : INSEE 57

Les cartes



C.C Pont-Audemer - Val de Risle

Évolution annuelle moyenne du nombre de logements (2014-2020)

- de -3% à -2%
- de -2% à 0%
- de 0% à 2%
- de 2% à 3%

Des conditions de fragilité liées aux logements belle et bien présentes

Tout d'abord, il faut noter que la part de propriétaires vivant à Pont-Audemer est faible : 34,6%, contre près du double à l'échelle départementale (65,3%)

- A contrario, la part de locataires de logements sociaux est assez importante (36,6%), en lien avec des niveaux de vie assez bas
 - Dans l'Eure, cette part n'est que de 14,4%

Il faut également noter une part de logements suroccupés assez importante : 3,2% ...

- ... Contre 1,8% à l'échelle de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle

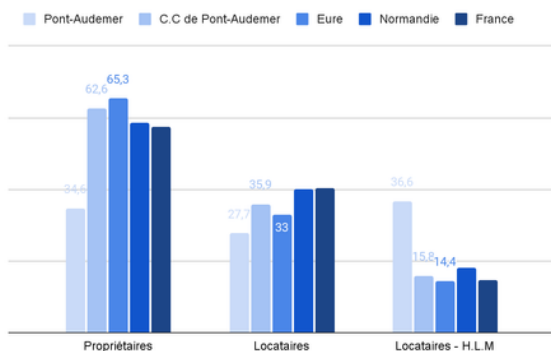
Dans ce cadre, attention à l'état des habitations de la commune : 22,6% des logements ont été construits avant 1946

- C'est presque ¼ des logements de la commune
- Les tendances sont identiques dans l'Eure et en Normandie mais la moyenne nationale est beaucoup moins élevée : 8,2%

Enfin, la part des foyers exposés aux aides au logement n'est pas négligeable non plus :

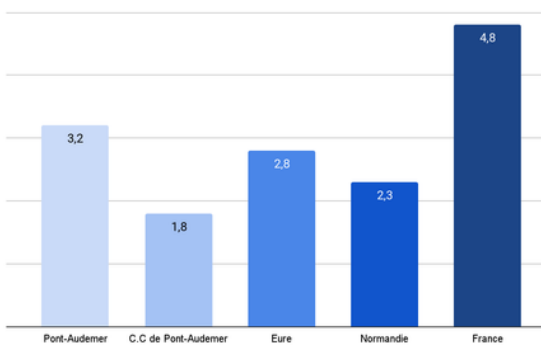
- 65,1% des foyers allocataires perçoivent une aide au logement contre seulement 39% dans l'Eure

Part des résidences principales par mode d'occupation (2020)



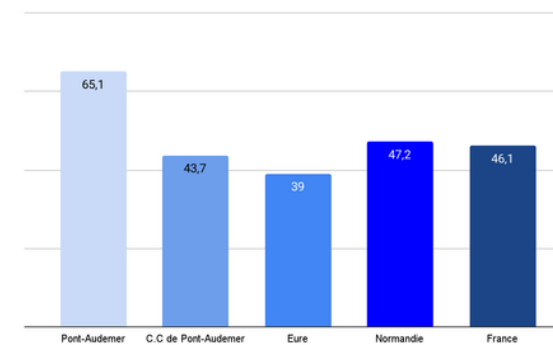
Source : Observatoire des territoires

Part des logements sur-occupés (2020)



Source : Observatoire des territoires

Part des bénéficiaires d'une aide au logement (2020)



Source : Caf

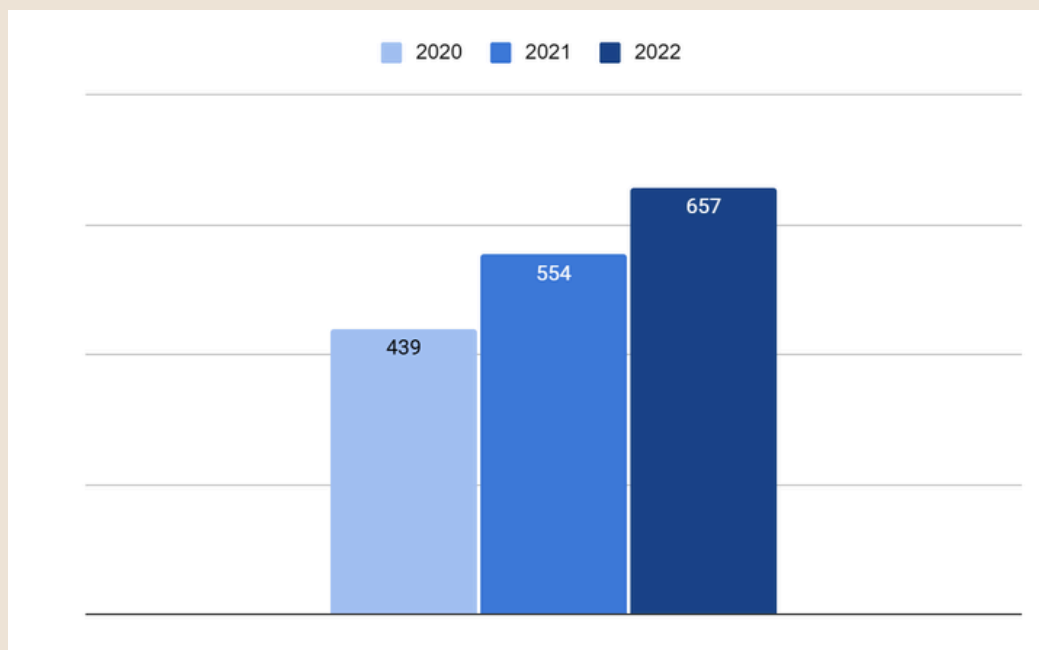
Focus - Logements sociaux

Nombre de logements sociaux par quartier (2022)

| | Nombre de logements du Parc Locatif Social | Taux de rotation des logements sociaux |
|---------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| L'Europe | 570 | 9,8 |
| La Passerelle | 641 | 11 |

Source : Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS)

Evolution du nombre demandes de logements (2020-2022)



Source : Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS)

Mobilité - Ce qu'il faut retenir



Une utilisation importante de la voiture

72,6 %

(87,1 % pour la C.C Pont-Audemer - Val de Risle)

Part des trajets domicile-travail en voiture (2020)



Des besoins moins importants qu'ailleurs en matière de mobilité

2 min

(16 minutes pour le département de l'Eure)

Temps médian du trajet domicile-travail (2020)



Une mobilité optimale chez les jeunes

2 km

(2,6 km pour le département de l'Eure)

Temps médian du trajet domicile-étude (2020)

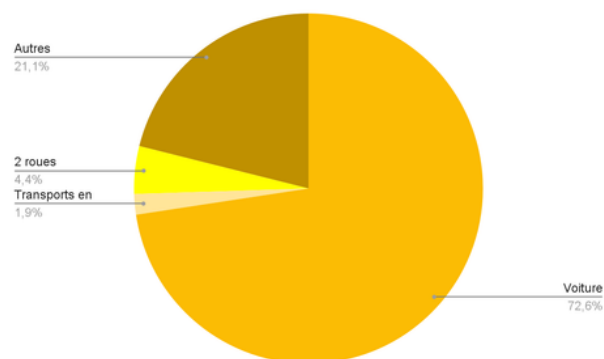
Des besoins en matière de mobilité moins importants qu'ailleurs

Pour se rendre au travail, le mode de transport le plus utilisé est la voiture : 72,6% des déplacements domicile-travail se font ainsi

- La part des transports en commun dans les déplacements domicile travail est très faible : 1,9%
- Il faut noter une part importante de la population qui se rend au travail sans les transports en commun, ni les deux-roues, ni la voiture : 21,1% de la population se rend sans doute au travail, à pied
 - Un aspect lié à la mobilité et aux solutions alternatives (transports en commun) qui semblent peu prisées des habitants
 - Ou bien cela peut peut-être s'expliquer par un taux d'actifs travaillant en-dehors de Pont-Audemer assez faible : 43,3%, contre 76,2% dans l'Eure
 - Les actifs travaillent donc en majorité à Pont-Audemer
 - La conséquence est la suivante : le temps médian domicile-travail est très faible : 2 minutes contre près de 16 dans l'Eure
 - Un temps médian (c'est assez rare pour être souligné), qui est identique pour l'ensemble des C.S.P (catégories socio-professionnelles)

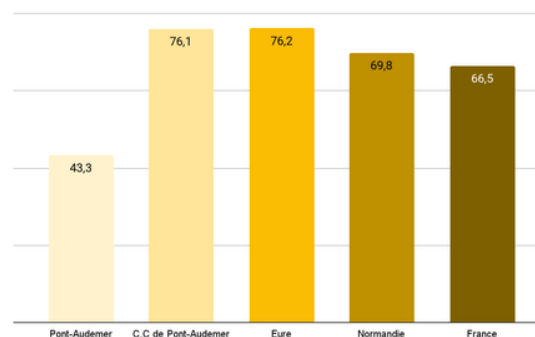
Ces chiffres peuvent s'expliquer par la présence, à Pont-Audemer, d'un pôle d'emploi important, qui lie les actifs à leur commune de résidence.

Trajet domicile-travail par mode de transport (2020)



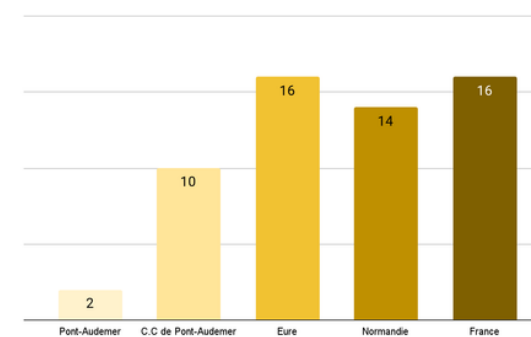
Source : Observatoire des territoires

Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence (2020)



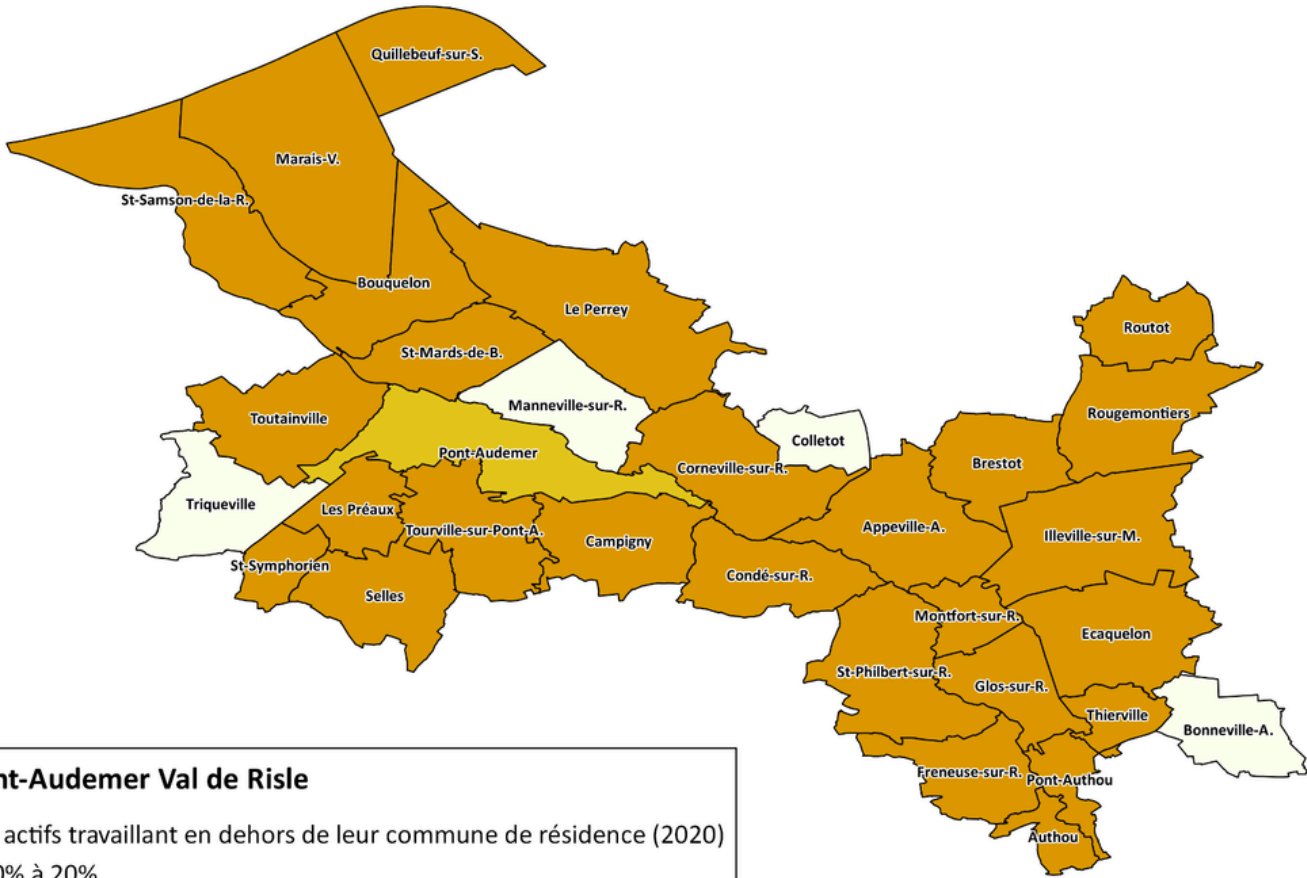
Source : Observatoire des territoires

Temps médian du trajet domicile-travail (2020)



Source : Observatoire des territoires

Les cartes



C.C. Pont-Audemer Val de Risle
Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence (2020)

- de 0% à 20%
- de 20% à 40%
- de 40% à 60%
- de 60% à 90%

Une mobilité optimale chez les jeunes

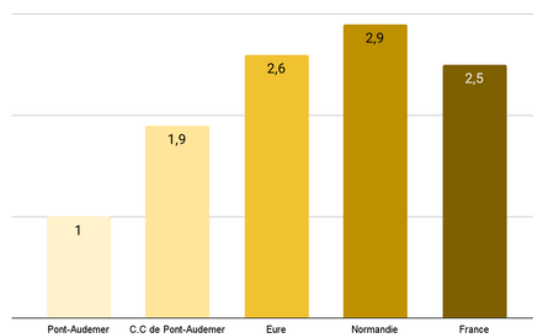
Globalement la distance médiane du trajet domicile-étude est relativement faible à Pont-Audemer : 1 km contre 2,6 km dans l'Eure

- De même, le temps médian est lui aussi assez faible : 2 minutes
 - Cela signifie que l'offre scolaire est riche sur la commune car les écoles se trouvent à proximité des foyers et que les enfants et les jeunes ont peu de distance à parcourir pour s'y rendre
 - Il est important de noter également que l'évolution dans le temps de la distance médiane reste la même : 1 kilomètre jusqu'à 17 ans, ce qui indique une offre scolaire, jusqu'à la fin du secondaire intéressante et proche du domicile des foyers

C'est à partir de 18 ans que la distance médiane augmente fortement : 50 km contre 4 km ailleurs en France :

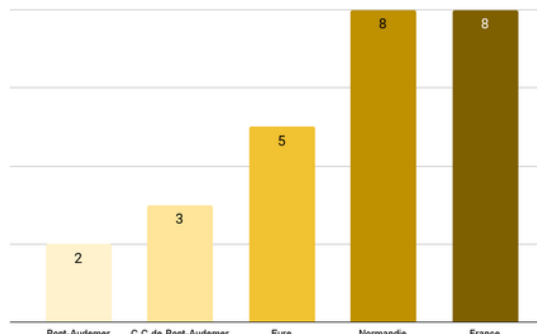
- L'offre d'enseignement supérieur étant quasi-nulle sur la commune, rien d'étonnant
- Attention toutefois à mettre en lien cet aspect, avec la part importante de jeunes adultes sur la commune (et donc des besoins sans doute plus importants à Pont-Audemer qu'ailleurs en matière de mobilité)

Distance médiane du trajet domicile-étude
(km) (2020)



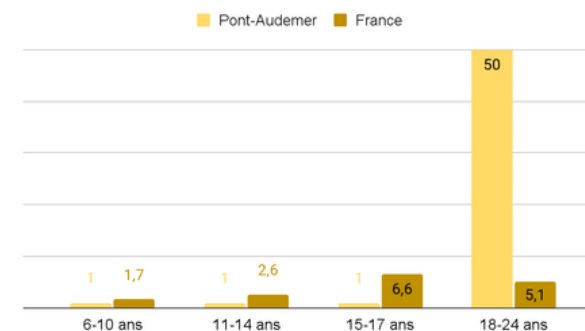
Source : Observatoire des territoires

Temps médian du trajet domicile-étude
(min) (2020)



Source : Observatoire des territoires

Distance médiane par tranche d'âge
(km) (2020)



Source : Observatoire des territoires

Vie locale - Ce qu'il faut retenir



Un territoire dynamique associativement

43,8 %

(21,3 % pour le département l'Eure)

Licenciés sportifs pour 100 habitants (2020)



Des jeunes investis au sein des associations

119,7 %

(64,1 % pour la C.C Pont-Audemer - Val de Risle)

Part des licenciés sportifs chez les 0-14 ans (2020)



Des services plutôt éloignés malgré un taux d'équipement intéressant

15 min

(11,4 min en France métropolitaine)

Temps d'accès moyen aux services de proximité (2020)

Une implication importante des habitants au sein du milieu associatif

Pont-Audemer compte 43,8 licenciés sportifs pour 100 habitants, ce qui est tout à fait correct si l'on compare cette moyenne, à celles des territoires de comparaison

- 27,5% pour la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle ou bien encore 21,3% dans l'Eure

Mais c'est surtout chez les jeunes que l'implication est forte

- La part des licenciés sportifs chez les 0-14 ans est très élevée : 119,7 enfants de 0 à 14 ans sur 100 sont licenciés au sein de la commune ...
 - ... Ce qui indique que le territoire offre une diversité de choix en termes d'activités sportives ...
 - ... Mais également que d'autres jeunes des territoires voisins se rendent au sein d'une association sportive de Pont-Audemer
- Chez les 15-29 ans, la part est moins élevée : 80,2
 - Elle reste toutefois au-dessus de celles des territoires de comparaison

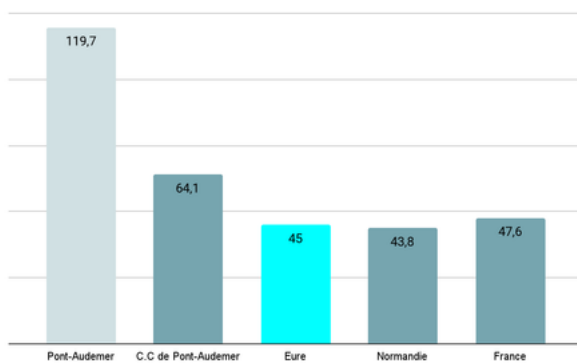
Plus on avance dans l'âge, et plus l'implication au sein du secteur associatif local diminue

- La part des 30-59 ans licenciés reste très élevée : 22,6%
 - Si l'on compare avec les chiffres du département, l'écart reste très élevé : 13,7%
- Mais à contrario, passé 60 ans, les seniors de la commune sont moins impliqués dans le secteur associatif et sportif local
 - 8,6% des 60 ans et plus sont licenciés : c'est un point de moins qu'ailleurs dans l'Eure
 - Est-ce en raison d'un manque d'implication des seniors ou bien du manque d'offres locales ?

Toutefois, il est agréable de noter que les filles et femmes de la commune, sont plus impliquées, en proportion au sein du secteur associatif et sportif local qu'ailleurs dans l'Eure ou bien en Normandie

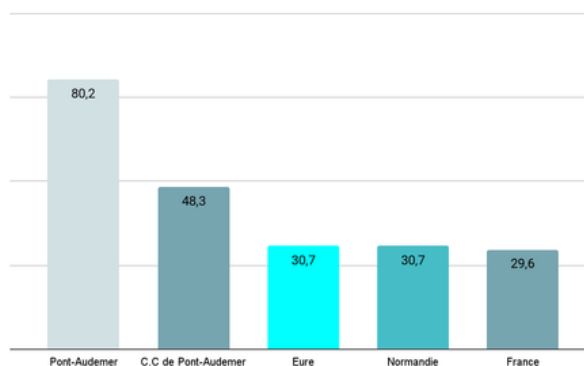
- Ainsi, 47,4% des 0-14 ans sont impliqués au sein d'une association sportive, contre 41,6% dans l'Eure
- De même, 42,3% des 15-29 ans le sont, contre 34,4% à l'échelle départementale
- Enfin, s'agissant des 60 ans et plus, l'implication reste importante : 54,5% (plus d'une femme sur deux est impliquée)

Part de licenciés sportifs chez les 0-14 ans (2020)



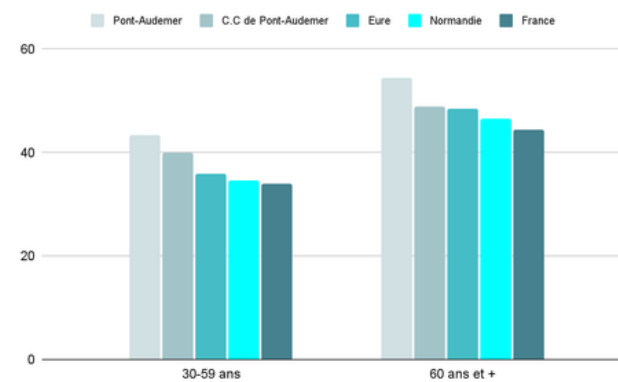
Source : INJEP

Part de licenciés sportifs chez les 15-29 ans (2020)



Source : INJEP

Part des femmes parmi les licenciés sportifs (2020)



Source : INJEP 66

Des équipements et services plutôt éloignés malgré un taux d'équipement intéressant

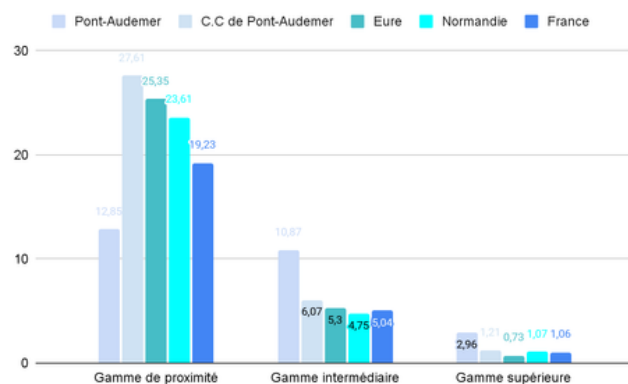
Pont-Audemer bénéficie d'un nombre d'équipements culturels et sportifs par gamme tout à fait correct en ce qui concerne les gammes intermédiaires (c'est-à-dire, les salles de sport spécialisées, les bassins de natation, les structures d'athlétisme et les pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle pour 10 000 habitants) et supérieures (c'est-à-dire, les théâtres, cinémas et musées)

- On peut cependant noter que les équipements de proximité sont bien moins présents (12,85) à Pont-Audemer, qu'ailleurs au sein de l'intercommunalité (27,61 pour la C.C de Pont-Audemer - Val de Risle)

Enfin, observons que le temps d'accès aux services de proximité est supérieure à la moyenne française :

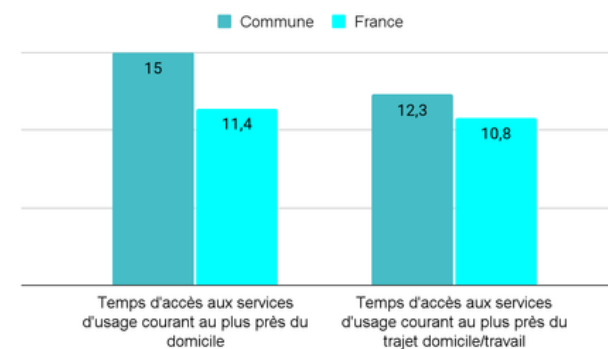
- Il faut 15 minutes lorsque l'on habite Pont-Audemer (contre 11,4 minutes en France) pour avoir accès aux services d'usage courant au plus près du domicile
- Il faut 12,3 minutes (contre 10,8 minutes en France) pour avoir accès aux services d'usage courant au plus près du trajet domicile/travail

Nombre d'équipements culturels et sportifs par gamme (2020)



Source : Observatoire des territoires

Temps d'accès moyen aux services de proximité (2019)



Source : Observatoire des territoires

Rapports femmes/hommes - Ce qu'il faut retenir



Des hommes plus diplômés que les femmes à partir du B.A.C

+0,8 pt de %

(-3,2 pts de % pour la C.C de Pont-Audemer - Val de Risle)

Ecart femmes/hommes de la part de diplômés du B.A.C (2020)



Des femmes moins diplômées que les hommes dans l'ensemble

-12 pts de %

(-7 pts de % pour le département de l'Eure)

Ecart femmes/hommes de la part de non diplômés dans la population totale (2020)



Des femmes moins actives que les hommes

7,6 pts de %

(5,6 pts de % pour le département de l'Eure)

Ecart femmes/hommes du taux d'activité (2020)

Des hommes plus diplômés que les femmes

Les hommes sont plus diplômés du B.A.C que les femmes à Pont-Audemer puisque l'écart femmes-hommes de la part des diplômés du B.A.C. est de + 0,8 point de %

- La tendance est inverse à l'échelle intercommunale, puisque les femmes sont largement plus diplômées que les hommes du baccalauréat (-3,2 points de % pour la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle notamment)

Les hommes sont également, légèrement plus diplômés de l'enseignement supérieur (+0,6 point de %) que les femmes

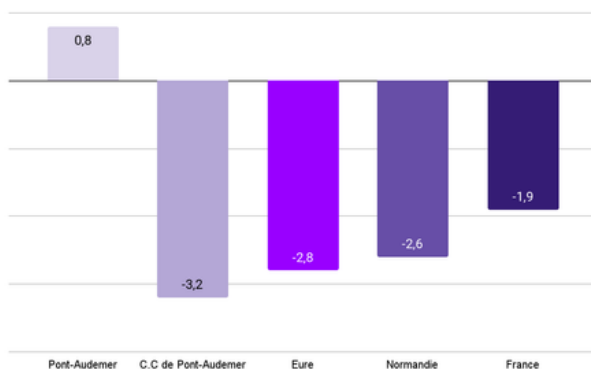
- Au sein des territoires de comparaison, ce sont les femmes qui sont davantage diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes

Dans cette même logique, Pont-Audemer enregistre un écart de -12 points de % entre les hommes et les femmes concernant la part des non-diplômés

- Cela signifie que les femmes de Pont-Audemer sont plus nombreuses que les hommes, à ne pas avoir de diplômes
- Cet écart femmes-hommes des non-diplômés est, là encore, bien moins favorable aux femmes qu'ailleurs

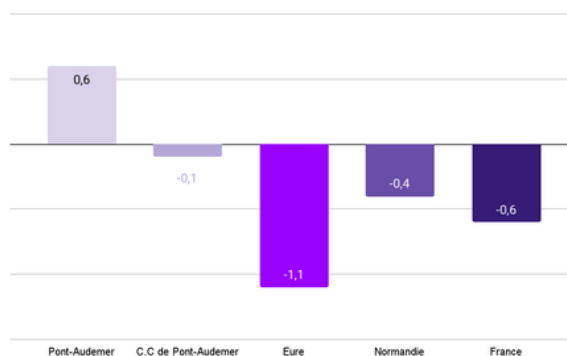
Les inégalités d'accès aux diplômes sont donc plus importantes à Pont-Audemer.

Écart F/H de la part de diplômés du B.A.C (2020)



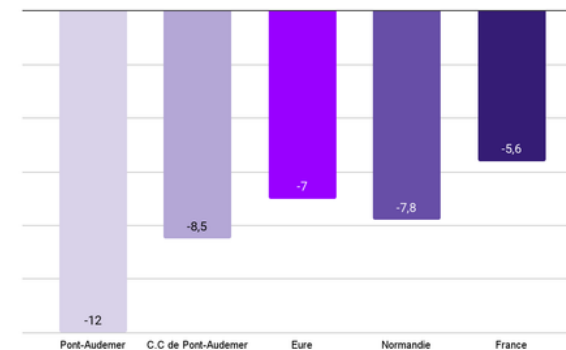
Source : Observatoire des territoires

Écart F/H de la part de diplômés de l'enseignement supérieur (2020)



Source : Observatoire des territoires

Écart F/H de la part des non diplômés (2020)



Source : Observatoire des territoires

Des conditions d'emploi moins favorables pour les femmes

Les femmes sont moins actives que les hommes sur le marché de l'emploi

- L'écart hommes/femmes du taux d'activité est de 7,6 points de % : cela signifie que les hommes sont plus actifs que les femmes
- Dans l'Eure, cet écart du taux d'activité est moins important : 5,6 points de %
 - Les femmes sont donc moins en emploi que les hommes, et ce, encore moins qu'ailleurs

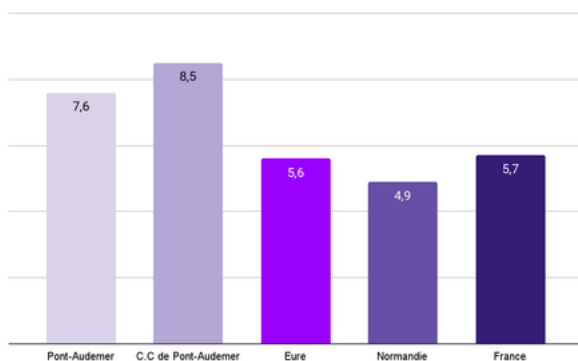
On note une inégalité de salaire flagrante entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle avec respectivement 12,84€ net par heure pour les femmes, contre 15,53€ net par heure pour les hommes

- Ailleurs dans l'Eure, les différences sont similaires mais les salaires plus élevés : 13,75€ net pour les femmes, contre 16,14€ net pour les hommes

En ce qui concerne la répartition des taux d'activité selon les catégories socio-professionnelles (C.S.P), on note que les femmes occupent des postes qui relèvent moins que les hommes des 'C.S.P' dites 'C.S.P +'

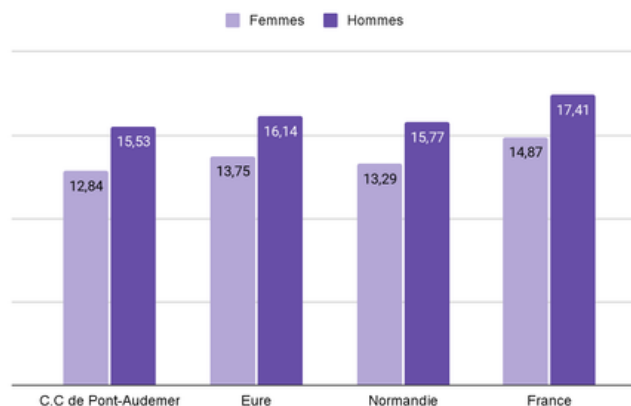
- Ainsi, les hommes sont en situation de surreprésentation au sein des C.S.P "artisans, commerçants, chefs d'entreprise" (+1,3 points de %) et "cadres et professions intellectuelles supérieures (+1,5 points de %)
- Enfin, les femmes sont davantage employées (-15,3 points de %) ou retraités, quand les hommes sont davantage ouvriers (+20,2 points de %)

Ecart femme/homme du taux d'activité (2020)



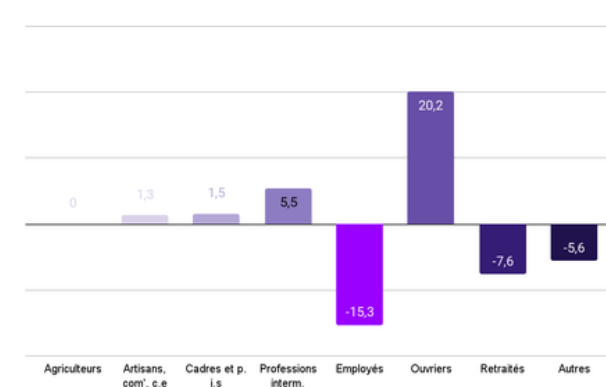
Source : Observatoire des territoires

Salaire horaire net (par sexe) (2020)



Source : Observatoire des territoires

Écart F/H du taux d'activité par C.S.P (2020)



Source : Observatoire des territoires



Une communauté de communes bien équipée ?

65
(60 pour le département de l'Eure)

Densité des médecins généralistes sur le territoire pour 100 000 habitants (2021)



Des femmes moins diplômées que les hommes dans l'ensemble

3
(3,9 en France)

Accessibilité potentielle localisée des médecins généralistes (les habitants ont accès à 3 consultations de médecine généralistes) (2020)

Un territoire plus équipé que d'autres en Normandie mais qui reste en difficulté

Globalement si l'on se réfère à la densité médicale sur le territoire, cela reste relativement correcte en comparaison des moyennes départementales

- Le nombre de gynécologues, d'infirmiers et de pédiatres est supérieur aux moyennes de l'Eure et de Normandie
- Les médecins généralistes sont en nombre par rapport aux moyennes départementales mais leur nombre reste trop bas actuellement si on compare aux chiffres de la Normandie ou même de la France

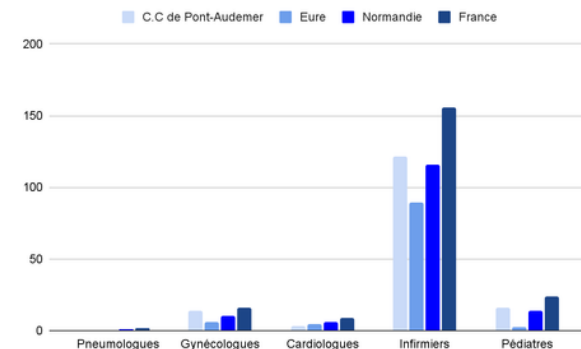
Des besoins qui sont visibles en matière d'accès aux soins

Si l'on compare à la moyenne française (5,21%), la part des assurés du régime général sans accès aux soins depuis 24 mois (2018), l'Eure se trouve en dessous (4,17%) des moyennes nationales.

Si l'on observe l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes par tranches d'âge (2020), à Pont-Audemer, les habitants ont en moyenne 3 consultations par an, contre 3,7 au niveau régional et 3,9 au niveau national

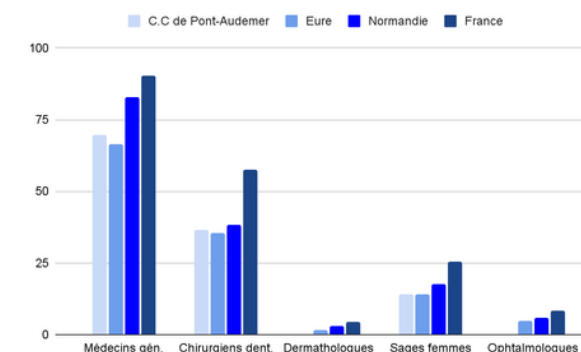
- Les médecins de moins de 65 ans semblent toutefois moins nombreux sur le territoire au vu des chiffres de l'A.P.L (Accessibilité potentielle localisée)

Densité des disciplines médicales sur le territoire (1/2) (2021)



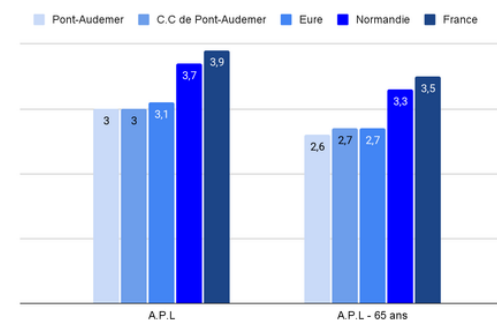
Source : Observatoire des fragilités

Densité des disciplines médicales sur le territoire (2/2) (2021)



Source : Observatoire des fragilités

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes par tranches d'âge (2020)



Source : Observatoire des fragilités



Partie 2:

Les rencontres avec les acteurs et professionnels clés du territoire



Accompagnement des publics dits “fragiles”

Accompagnement des publics dits “fragiles”

L'offre

Le C.C.A.S

- Le C.C.A.S de Pont-Audemer propose une offre variée qui répond aux besoins d'un public diversifié, en particulier des usagers en situation de précarité
- Le C.C.A.S propose :
 - Des aides alimentaires
 - Les aides alimentaires du C.C.A.S sont octroyées pour pallier une difficulté financière passagère (absence de ressources, ouverture des droits, stabilisation du budget...), mais également pour un soutien plus régulier
 - Les 114 foyers aidés représentent 212 personnes
 - Du logement d'urgence
 - Le C.C.A.S de Pont-Audemer dispose de 3 logements, soit 7 places, conventionnés depuis 2017 avec la *D.D.E.T.S* (Direction Départementale du Travail de l'Emploi et des Solidarités ex-D.D.C.S) et bénéficie d'une subvention de fonctionnement de type A.L.T (Allocation de logement temporaire)
 - De la domiciliation
 - La domiciliation est une activité obligatoire pour les C.C.A.S, qui permet aux personnes les plus fragiles de disposer d'une adresse administrative et de faire valoir leurs droits
 - Des actions liées à la mobilité :
 - “*Un permis pour l'avenir*” en partenariat avec la politique de la Ville
 - “*Un levier pour l'insertion*” en partenariat avec la politique de la Ville
 - “*Le Garage solidaire*”
 - De l'aide sociale légale
 - Du regroupement familial
 - Des réunions partenariales ou sollicitant les informations connues du C.C.A.S
 - La constitution de dossiers retraites
 - De l'inhumation ‘indigent’
 - Des événements : *Noël des solidarités, Repas des Aînés, Opération Brioche, Semaine bleue, ateliers d'animations seniors ...*

Accompagnement des publics dits “fragiles”

U.T.A.S Ouest-Bernay

- Lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les Unités Territoriales d'Action Sociale (U.T.A.S) rassemblent plusieurs métiers en lien avec les prérogatives du Département dans le cadre de l'action sociale : aide à l'enfance, insertion professionnelle, soutien aux personnes âgées ou fragilisées
 - Lieux de cohérence des actions menées auprès des familles, les U.T.A.S regroupent des médecins P.M.I, animateurs locaux d'insertion, infirmières, assistants socio-éducatifs, psychologues, travailleurs sociaux ...
- L'*U.T.A.S Ouest* se localise à Pont-Audemer à la Maison départementale *Novarina* avec un accueil du public en difficulté

Emmaüs

- Emmaüs offre une variété de services pour aider à surmonter les difficultés quotidiennes :
 - Formations et Emploi : proposer des formations et des opportunités de travail au sein des communautés Emmaüs
 - 19 salariés dont 13 en insertion contrat aidé travaillent au sein de l'association
 - Activités de Socialisation : organiser des activités communautaires pour réduire l'isolement social
 - Solidarité locale : dons et ventes de meubles, aides financières (300 euros par dossier, pour payer des factures courantes ou des besoins précis comme la perte d'un membre de la famille ou la réparation d'une voiture par exemple)
 - Un montant de 386 000 euros d'aides pour 2023 (salarié et dons associatifs)

Les Restos du Coeur

- Les Restos du Cœur, fondés en 1985 par l'humoriste français Coluche, sont une association caritative qui propose plusieurs services et activités pour aider les personnes en situation de précarité :
 - Aide alimentaire
 - Distribution de repas chauds et de colis alimentaires aux personnes dans le besoin
 - 800 personnes à la semaine
 - Organisation de campagnes de collecte de denrées alimentaires dans les supermarchés et auprès des particuliers
 - Aide à la personne
 - Conseils juridiques et assistance pour l'accès aux droits sociaux
 - Accompagnement dans les démarches administratives
 - 30 personnes accompagnés quotidiennement depuis janvier 2024

Accompagnement des publics dits “fragiles”

L'association Accès

L'association Accès est implantée depuis 1987 sur le territoire de Bernay

- Depuis 3 ans ils ont développé une antenne sur Pont-Audemer et alentours
- Ils ont pour objectif d'aider les personnes sans emploi pour aider les personnes à s'insérer plus facilement sur le marché du travail
- Ils mettent en relation des demandeurs d'emploi avec des employeurs
 - Ils interviennent spécifiquement autour de prestations pour des particuliers, collectivités ou entreprises
 - Pour les particuliers : entretien pour vente de maison ou entretien du jardin / bricolage...
 - Collectivités, associations et entreprises : entretien des locaux, des espaces verts, manutention...
- Les personnes sont accompagnées dans le champs de l'insertion socio-professionnelle, sur une durée de 2 ans renouvelable
 - Ils sont orientés le plus souvent par France travail et la plateforme de l'inclusion, et vont bénéficier d'un pass I.A.E
 - Ils sont accompagnés au niveau du travail (projet professionnel ou formations) et au niveau socio-professionnel (mobilité avec prêts de véhicules, santé...)
- Les profils des publics accueillis
 - De très jeunes n'ayant pas eu de véritable parcours scolaire
 - Des femmes ayant une quarantaine d'année et ayant des difficultés d'insertion
 - Et de plus en plus de seniors n'ayant pas assez de revenus ou sortis du monde professionnel

Mission locale Ouest Eure

- La Mission locale Ouest Eure couvre 5 communautés de communes
 - Un site se trouve sur Pont-Audemer
- La Mission locale suit des jeunes sortis du système scolaire ou bien en décrochage scolaire
- L'objectif principal est de ramener les jeunes vers la formation et l'emploi
 - La Mission locale, par ce biais, essaye de lever tous les freins connexes empêchant le bon parcours du jeune (santé, mixité sociale, accès aux loisirs, mobilité...)

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Eléments d'analyse et besoins exprimés

Focus analyse des besoins - Diagnostic C.C Pont-Audemer Val de Risle

• Les points positifs

- Des bailleurs sociaux plutôt nombreux sur le territoire
- La présence de 5 associations caritatives
- Des structures diverses (institutionnelles ou associatives)
- Diverses aides au sein du Q.P.V de Pont-Audemer : le *Garage solidaire*, des aides financières du C.C.A.S pour l'accès au permis ...

• Les points négatifs

- Peu d'offre de logements d'urgence
- Une monoparentalité en croissance, notamment au sein des Q.P.V
- De nombreux logements insalubres (surtout privés)

Les évolutions des demandes faites au C.C.A.S

1/ Une fréquentation de plus en plus importante du C.C.A.S

- En 2023, le C.C.A.S a honoré 5 660 rendez-vous, essentiellement téléphoniques (2 109), physiques (1 987), ou par email (1 542)
- La fréquentation est en augmentation entre 2019 et 2023
 - Après la chute d'activité liée au confinement, les contacts avec le service ont presque doublé par rapport à 2019
 - C'est l'accueil téléphonique qui est impacté, l'accueil physique restant stable (hors années Covid)
- Le C.C.A.S est donc bien identifié comme service d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'aide sociale, de droits et de démarches administratives par le grand public
- Il faut noter, en 2023, une très forte augmentation du nombre de contact par mails, avec 633 mails traités en 2022 contre 1 542 cette année
 - Ce mode de communication est de plus en plus développé : c'est le mode d'échange privilégié avec les partenaires et les autres services également
 - Les usagers utilisent donc aussi davantage ce mode de contact

Accompagnement des publics dits “fragiles”

2/ Des demandes en aides alimentaires qui n'augmentent pas dans le temps

- En 2023, le nombre d'aides alimentaires est resté stable pour le C.C.A.S
- Les bénéficiaires sont orientés vers les associations caritatives locales pour obtenir un soutien mais les besoins d'achats en magasin subsistent toujours

3/ Une baisse des demandes de secours exceptionnels

- En 2023, la Commission de secours exceptionnels de la Ville de Pont-Audemer a étudié 35 demandes de secours et 27 ont été accordées
 - On est passé de 93 demandes en 2014 à 35 en 2023
 - Pour 27 demandes, une aide a été accordée pour un montant global de 6 080€
- Après avoir constaté une baisse du nombre de demandes de secours depuis plusieurs années, on observe une certaine stabilité du budget consacré aux secours accordés après présentation en commission
 - Le budget global consacré aux aides aux familles est de 16 468€ pour 2023

5/ Une augmentation du nombre de demandes de domiciliations

- En 2023, 57 personnes et 58 ayant droit (15 conjoints et 43 enfants) soit 115 personnes, sont domiciliés au C.C.A.S
- Pour 2023 : 73 domiciliations ont été réalisées dont 35 nouvelles demandes et 38 renouvellements
- On constate depuis le suivi de l'activité, une augmentation du nombre de contacts pour ce public ainsi qu'une très nette augmentation du nombre de courriers traités

Un territoire fourni en structures d'accompagnement

- Globalement, les acteurs témoignent du fait qu'il y a beaucoup de structures qui peuvent répondre aux problématiques du territoire
 - On dénombre plus de 170 structures d'accompagnement (social, médico-social, psychiatrique, handicap, insertion...) sur le territoire du D.A.C Ouest
 - Le problème, c'est qu'elles existent mais qu'elles ne sont pas ou peu connues du public ...
 - ... Mais aussi des professionnels
 - Il manque une connaissance globale de l'offre par les structures et partenaires du territoire

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Une forte précarité visible

- Dans l'ensemble, la population de Pont-Audemer est précaire
 - Elle est confrontée à de nombreuses problématiques liées aux addictions telles que la drogue et l'alcool
 - La ville est reconnue comme un foyer majeur de trafic de drogue, ce qui contribue à aggraver les problèmes de santé et de sécurité
 - La présence de nombreux quartiers accentue ces défis, nécessitant des interventions et des réunions régulières pour aborder ces questions complexes
- La précarité (emploi, revenus, isolement social) sur le territoire est très élevée
 - Elle est accentuée par une précarité sanitaire de plus en plus visible, avec des situations très complexes
- Les impayés de loyers avec les bailleurs privés posent un défi majeur pour les familles bénéficiant de l'aide au logement de la Caf
 - En cas de non-déclaration ou de non-résolution des impayés, cela peut entraîner la suspension de l'aide au logement, aggravant ainsi les dettes accumulées
 - De nombreuses familles tentent de trouver des solutions, telles que des plans d'apurement ou la recherche de logements moins onéreux
 - Cependant, certains évitent le problème, ce qui peut conduire à la suspension voire à l'expulsion
 - La pandémie de COVID-19 a freiné cette situation, bien que les mesures préventives mises en place par la Caf aient contribué à atténuer ces effets néfastes

Un isolement important

- Les acteurs notent des problématiques d'isolement social des usagers importantes
 - L'ouest du département semble plus touché qu'ailleurs par l'isolement, qu'il soit social ou géographique
 - L'isolement psychologique est également effectif : les personnes ne se déplacent pas et restent parfois chez elles sans soin ou sans accompagnement social
- Les personnes âgées sont les plus touchées par l'isolement : elles n'osent pas demander de l'aide
 - Beaucoup ont des logements dégradés et vétustes
 - De même, les médecins ne se déplacent plus au domicile, ce qui est préjudiciable dans certains cas

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Une insertion socio-professionnelle de la population parfois délicate

- L'offre d'insertion professionnelle présente des défis majeurs, notamment en raison du fait que le public visé est principalement constitué de familles monoparentales depuis longtemps
 - La plupart de ces familles rencontrent des difficultés à intégrer le marché du travail en raison de l'absence de solutions de garde pour leurs enfants, du manque de mobilité et du désintérêt pour un retour à l'emploi, en particulier en raison des horaires atypiques pratiqués
 - Les ressources disponibles en matière de périscolaire sont suffisantes, mais il y a une pénurie de places pour les moins de 3 ans, dans les structures de la Communauté de communes, telles que les micro-crèches et les crèches (avant l'entrée à l'école)
 - Les orientations vers l'insertion professionnelle se font souvent par le biais de prescriptions émises par France Travail et impliquent la participation de nombreuses associations, telle *Iter'Actions*
- Les prestations de la Caf, notamment le complément mode de garde, sont des leviers importants pour soutenir l'insertion professionnelle, mais ne sont disponibles que lorsque les familles ont déjà trouvé un mode de garde adéquat
 - Les outils comme le Réseau Parentalité et le site "monenfant.fr" permettent aux familles de trouver des assistantes maternelles ou des modes de garde collectif
 - Il faut s'assurer que les places disponibles chez les assistantes maternelles soient actualisées
 - Sinon, les familles appellent directement pour obtenir des informations sur les disponibilités en matière de garde d'enfants
- Le niveau d'employabilité (pour cette précédente raison) sur le territoire est bas et peut aussi s'expliquer par des difficultés de mobilité importante qui rendent difficiles les déplacements des personnes qui sont dans le besoin, en particulier les chômeurs de longue durée
 - Le maillage de transports en commun pour se déplacer dans l'Eure est faible à Pont-Audemer
 - Les formations sont de plus, très éloignées de la commune
- Plus globalement, les acteurs ciblent l'inadéquation entre les offres d'emploi du territoire (la restauration, les services à la personne ...) et les profils des personnes en recherche d'emploi
 - Dans cette même logique, les acteurs notent une part importante de difficultés liées à la définition du projet professionnel de ces personnes, en particulier les plus jeunes, qui ont du mal à savoir ce qu'ils souhaitent faire dans la vie

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Une précarité accrue visible au sein des associations caritatives

- Les personnes qui se rendent au sein des associations caritatives font souvent face à diverses difficultés, tant sur le plan personnel que social :
 - La précarité financière
 - La pauvreté est une cause majeure pour laquelle les gens se tournent vers les associations à Pont-Audemer
 - Ils peuvent avoir perdu leur emploi, être en situation de surendettement ou ne pas avoir accès à des ressources financières suffisantes pour subvenir à leurs besoins de base, tels que la nourriture, le logement et les soins de santé
- La perte du logement
- De nombreuses personnes qui se rendent au sein des associations sont sans-abri ou risquent de le devenir
- Les expulsions, les loyers impayés et l'absence de réseau de soutien peuvent les pousser à chercher un refuge temporaire
- L'isolement social
- Les personnes en situation de précarité à Pont-Audemer ont pour certains d'entre eux, perdu leurs liens familiaux et amicaux, et se sentent marginalisées ou rejetées
- L'exclusion du marché du travail
- En lien avec les éléments cités au dessus, certains habitués des associations sont des personnes en difficulté d'insertion qui manquent de qualifications, d'expérience, ce qui les empêche d'accéder au marché du travail
- Les problèmes administratifs
 - Les démarches administratives et juridiques peuvent être un obstacle important pour certains habitants de Pont-Audemer
 - Sans aide pour naviguer dans le système administratif, beaucoup de personnes en difficulté ne parviennent pas à accéder aux aides sociales et aux droits auxquels elles pourraient prétendre

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Des publics de plus en plus variés vivants des difficultés quotidiennes

- Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, les personnes en difficultés sur le territoire sont de plus en plus nombreuses, et de plus en plus variées
 - On retrouve un public très varié au sein des associations caritatives : familles, jeunes, seniors, publics non insérés voir personnes sans abris
 - A noter une présence de femmes plus accrue selon certaines associations, notamment en ce qui concerne les demandes d'aides financières
- Les profils sont multiples :
 - Familles à faibles revenus, voire absence de revenus
 - Personnes isolées ayant des difficultés à couvrir les besoins de base tels que la nourriture, le logement, l'électricité, et les vêtements
 - Personne en situation de chômage de longue durée ou en emplois précaires
 - Mais pas que : on retrouve de plus en plus de personnes en provenance de classes moyennes
- Personne sans-abri ou en situation de logement très précaire
- Jeunes isolés ou en conflits familiaux
- Familles monoparentales avec des difficultés à subvenir aux besoins des enfants
- Personnes migrantes ou personnes réfugiées

Des jeunes en difficulté d'insertion

- On retrouve de nombreux jeunes en défaut de formation
- L'association Accès accompagne dans ce cadre un nombre important de jeunes éloignés de l'emploi
 - L'association sera d'ailleurs plus dans l'accompagnement à la mobilité
 - En effet, les jeunes trouvent plus facilement du travail, même sans formation
 - Mais la mobilité est le premier frein

Des inquiétudes concernant les schémas familiaux décomposés

- Les acteurs recensent énormément d'informations préoccupantes concernant la protection de l'enfance
 - Pont-Audemer est l'un des territoires les plus fortement impactés
 - De plus, les dispositifs départementaux sont saturés, avec des délais d'attente pour la mise en place de mesures qui n'arrangent pas les situations
- Dans ce cadre, on manque de “*prévention parentalité*” sur le territoire
 - On manque aussi d'un “*réseau parentalité*” afin de permettre aux professionnels d'être plus actifs et d'arriver à proposer une offre plus efficiente

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Une intervention de plus en plus importante de la Mission locale auprès des jeunes en décrochage scolaire

- Le nombre de jeunes en décrochage scolaire est de plus en plus élevé sur le territoire
 - De même, la part des jeunes non-insérés sur le territoire augmente : ce qui crée une vraie inquiétude pour les acteurs
- Il s’agit de prévenir la sortie du système scolaire, avec une intervention plus précoce dans l’accompagnement
 - Les partenariats avec l’Education nationale fonctionnent assez bien, ce qui permet d’agir efficacement auprès des jeunes en difficultés

Les raisons du décrochage scolaire et des difficultés d’insertion pour les jeunes

- Beaucoup de jeunes non insérés révèlent avoir fait des choix de formation ou d’insertion par défaut
 - L’offre disponible à Pont-Audemer est très faible, ce qui implique de partir de la commune
 - Beaucoup de jeunes ont des difficultés à partir du territoire
- D’autres ont mal été orientés
 - L’information quant aux formations et à l’avenir professionnel n’est pas suffisante selon les acteurs
 - Il y a un vrai travail “d’aller-vers” et d’information progressive
 - De même, les jeunes ne connaissent pas l’offre du territoire
 - Il y a un véritable travail à réaliser avec les entreprises pour promouvoir l’offre du territoire

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Le manque d’orientations stratégiques

- Les nombreux projets de territoire ne permettent pas actuellement aux différents services et structures d’engager un travail commun et concerté
- Cela freine le développement des actions réalisées par les structures
- On manque actuellement d’axes de travail prioritaires sur lesquels se fonder
- Il peut y avoir un sentiment de rupture du lien partenarial entre les structures

Un besoin de coordination et de communication sur le territoire

- Beaucoup de professionnels ne se connaissent pas entre eux, ou partiellement
- Les acteurs notent des difficultés de communication en interne
 - Il manque de rencontres régulières et de points d’étapes entre les partenaires
- Toutefois, quand les rencontres sont prévues, les acteurs semblent être au rendez-vous
- A chaque fois qu’il y a des demandes de temps d’échange, les professionnels sont présents
- La seule difficulté est qu’il peut manquer des suivis sur les groupes de travail : on manque de continuité dans les actions de coordination
- Les acteurs ont besoin d’être plus en anticipation avec les partenaires pour travailler plus efficacement
 - Les acteurs du monde caritatif aimeraient disposer de plus de liens réguliers avec l’institution
- Y.S.O.S souhaite par exemple mettre en place un comité de veille sociale avec le bassin de vie de Pont-Audemer
 - L’idée serait de permettre la détection en amont des signaux de fragilité et d’agir de manière préventive, en proposant une stratégie d’intervention partagée et coordonnée, en offrant un accompagnement adapté aux personnes en situation de précarité et en mettant en place des solutions pour éviter les situations de rupture
 - La mise en œuvre de ces comités de veille sociale au titre du service public de la rue au logement s’inscrit ainsi dans une démarche collective, où la complémentarité des acteurs devra permettre de répondre aux besoins des personnes sans abri ou mal-logées, tout en favorisant des solutions pérennes vers le logement et l’insertion sociale
- De même, notons en juin 2024, l’organisation d’un forum de toutes les instances de coordination existantes sur l’ouest du département de l’Eure afin de mieux connaître les différents acteurs présents et existants



Seniors

Seniors

La Résidence Autonomie Albatros (proposée par le C.C.A.S)

- La résidence *Albatros* est une résidence autonomie qui accueille des personnes de plus de soixante ans, autonomes et valides
 - La résidence a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de moyens (C.P.O.M) avec le Département de l'Eure en 2017 et renouvelé en 2022
 - Le C.C.A.S perçoit un forfait autonomie pour développer des actions de prévention de perte d'autonomie et de lien social envers les résidents
 - La capacité de la résidence est de 46 logements, soit 51 places
- Le C.C.A.S assure les missions suivantes au sein de la résidence :
 - Suivi des loyers, suivi des dettes de loyers, lien avec la Caf et M.S.A, suivi des assurances habitation, suivi du GIR, bilan annuel *Mon Logement 27*, suivi des chèques 'Énergie'
 - Suivi du planning des remplacements gardiennage
 - Suivi des réclamations (travaux ...)
 - Suivi des animations, liens avec les partenaires, suivi des conventions

Le C.L.I.C Ouest

- Le C.L.I.C ou centre local d'information et de coordination gérontologique est un lieu d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage
- Il agit pour les personnes âgées, notamment lorsqu'il n'est plus possible d'être indépendant, afin de trouver des solutions adaptées : des conseillers qualifiés sont à l'écoute et conseillent selon les besoins de la personne
- Le C.L.I.C Ouest agit, comme son nom l'indique, sur l'ouest du département de l'Eure
 - Bernay est, Bernay ouest, Beuzeville, Brionne, Broglie, Cormeilles, Grand-Bourgtheroulde, Monfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebeuf-sur-Seine, Routot, Saint-Georges-du-Vievre, Thiberville
- Les missions :
 1. L'accueil du public et l'orientation
- Avec 3 permanences dont une à Pont-Audemer
 - Sur rendez-vous, afin d'être aidé dans la complétude de dossier A.P.A et P.C.H adulte ou enfant, les premiers et troisièmes mardis de chaque mois à Pont-Audemer
- Également par le biais d'actions collectives réparties sur tout le territoire
 - Sur Pont-Audemer, l'action collectivité aura lieu en septembre 2024 et sera sur le sommeil, avec une conférence et six ateliers
- 2. L'évaluation au domicile des besoins pour les personnes âgées et personnes handicapées de plus de 20 ans (avec la mise en place d'aides techniques)
- 3. Une mission de coordination sur le secteur avec des réunions de coordination qui permettent de repérer les situations complexes de vulnérabilité et de maltraitance
- 4. La mission d'accompagnement avec l'évaluation de situations

Seniors

L'association du Grand Lieu

- L'association du *Grand Lieu*, créée en 1996, accompagne, au quotidien, des personnes en situation de handicap mental ou psychique ainsi que des personnes âgées
- L'association du *Grand Lieu* gère actuellement 7 établissements et services médico-sociaux et une entreprise adaptée :
 - Un Foyer de vie
 - Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
 - Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
 - Un accueil de jour diversifié
 - Un Service d'Accompagnement à la Vie Autonome (SAVA) et un Service Habitat Inclusif (SHI)
 - Un Service Autonomie Domicile (SAD)
 - Une résidence autonomie
 - Une Entreprise Adaptée Job's Services
- Les missions de l'association du *Grand Lieu* sont de :
 - Favoriser l'autonomie de la personne en situation de handicap ou de la personne âgée
 - Accueillir et accompagner tout au long de la vie la personne en situation de handicap ou âgée
 - Optimiser ses compétences psychosociales
 - Favoriser son intégration dans la société avec comme corollaire son épanouissement personnel
 - Rompre l'isolement
 - Promouvoir la place de la personne handicapée dans la société, et défendre ses intérêts
- L'association accompagne près de 300 bénéficiaires à Pont-Audemer et alentours
 - Dont près de 150 habitants à Pont-Audemer même

Seniors

Éléments d'analyse et besoins exprimés

Focus analyse des besoins - Diagnostic C.C Pont-Audemer Val de Risle

- **Les points positifs**
 - Des structures nombreuses partout sur le territoire
 - E.S.A.T, Papillons blancs, S.A.V.S, S.A.M.S.A.H
 - Le C.L.I.C
 - La filière gériatrique
 - L'A.N.A.H
- **Les points négatifs**
- Des logements insalubres et inadaptés
- Une M.D.P.H débordée et des dossiers parfois très compliqués
- Un isolement accentué en milieu rural
- Le manque de structures d'accueil adaptées

Des animations variées au sein de la Résidence Autonomie l'Albatros

- Depuis plusieurs années, l'équipe du C.C.A.S s'emploie à proposer un programme riche et varié avec les interventions de partenaires et des animations
 - *Gym douce*
 - *Pause Equi'Libre*
 - *Hôtel à insecte*
 - Animations « Anniversaires »
 - Organisation de réveillons
 - Échanges Intergénérationnels

Un maintien à domicile de plus en plus important

- Les seniors du territoire ne veulent pas quitter leur maison
 - En effet, la majorité des personnes âgées préfèrent rester dans leur propre domicile plutôt que d'être placées en établissement. Ce choix est souvent motivé par le désir de conserver leur indépendance, leur confort personnel, et leurs souvenirs associés à leur maison
 - De même, selon les acteurs, les soins à domicile sont souvent moins coûteux que les soins en institution
 - Pour les familles, les services à domicile peuvent représenter une option plus abordable
- Toutefois, il y a bien une perte d'autonomie visible chez de nombreux seniors et une accentuation des cas les plus difficiles due à un vieillissement certain de la population

Seniors

Un besoin d'accompagnement de plus en plus tardif de la part des seniors

- Les acteurs recensent une évolution en termes d'âge d'entrée dans l'A.P.A.
 - Avec une proportion importante de personnes qui demandent l'A.P.A au-delà de 90 ans alors qu'avant c'était plutôt aux alentours des 80 ans
- Le constat est fait que les seniors deviennent dépendants plus tard
 - C'est d'ailleurs plutôt positif, cela signifiant une amélioration du train de vie ...
 - ... Mais cela peut aussi être une difficulté (plus on tarde à demander de l'aide, moins on ose la demander)
- Toutefois, le vieillissement de la population a un impact sur le travail du C.L.I.C notamment, avec un accroissement des demandes au fil des années
- Une meilleure communication autour de l'existant, notamment des actions réalisés par l'association du *Grand Lieu*, pourraient permettre à plus de seniors d'avoir accès à des solutions

Des seniors isolés et sans solution

- Les acteurs recensent de plus en plus de seniors isolés
 - Isolement familial et social
- Une difficulté de plus en plus récurrente qui inquiète les acteurs : quand un senior n'a plus de famille et qu'il a besoin d'être mis en établissement, la demande en tutelle ou curatelle est très longue, et le senior en question peut se retrouver en danger au domicile
- La mobilité sur le territoire joue aussi son rôle dans l'isolement des seniors : le territoire est assez mal couvert par le réseau de transports, et les seniors pâtissent de ce manque

Des situations de précarités visibles chez les seniors

- De nombreux seniors vivent des difficultés économiques
 - Notamment avec des revenus insuffisants
 - Les pensions de retraite peuvent être insuffisantes pour couvrir les besoins quotidiens, en particulier pour ceux qui n'ont pas eu des carrières bien rémunérées
 - Les dépenses imprévues, telles que des frais médicaux ou des réparations domiciliaires, peuvent accentuer la précarité économique de certains habitants
 - De même, les services d'aide à domicile peuvent être coûteux pour certains seniors même avec les aides disponibles

Seniors

Les difficultés liées au manque d'offre de santé

- On recense un accès limité aux soins de santé
 - Les seniors ont un accès limité aux soins médicaux en raison de la pénurie de médecins et de spécialistes locaux
 - Les distances à parcourir pour obtenir des soins médicaux nécessaires sont considérables
- Les difficultés liées à la gestion des maladies chroniques
 - Sans soutien adéquat, la gestion des maladies chroniques devient difficile pour certains seniors
 - Le suivi médical et l'accès aux traitements nécessaires peuvent être compromis par le manque d'offre mais aussi les difficultés de mobilité des seniors

Les besoins en aménagement du domicile

- Les logements des seniors ne sont souvent pas adaptés à leurs besoins physiques, rendant les déplacements à l'intérieur de la maison dangereux
 - Le maintien à domicile doit, très souvent, passer par un aménagement du domicile
- L'installation d'équipements adaptés (ex. rampes, douches sécurisées) peut être coûteuse mais surtout elle nécessite d'être accompagnée par des professionnels et d'être anticipée
 - Entre les délais concernant les dossiers d'aides et le manque de connaissance des structures par les seniors, il peut y avoir une différence assez élevée des besoins sur une période donnée

Un réseau partenarial efficace

- Les acteurs soulignent le très bon réseau partenarial "senior" sur le territoire
- Des rencontres régulières sont réalisées et une bonne transmission des éléments est effectuée
- Il manque toutefois, selon les acteurs, d'un travailleur social au C.C.A.S de Pont-Audemer qui pourrait permettre de tisser plus de liens entre les usagers, la ville et les services départementaux

Des seniors en difficulté face à l'emploi

- Ces seniors ont peu de qualifications, et pour la plupart du temps ont été licenciés
- Ils n'ont pas les formations nécessaires pour trouver du travail sur le marché de l'emploi actuel
- De plus les employeurs sont frileux quant à l'emploi de seniors
 - Le plus souvent les seniors n'obtiennent pas de temps pleins
 - Cela reste du maintien partiel à l'emploi
- De même, les difficultés liées à la santé des seniors pose des difficultés
 - Une grande partie des seniors en demande d'emploi ont des situations de santé délicates



Santé - Handicap

Santé - Handicap

L'offre

Les Papillons Blanc

- Historiquement, l'association a été fondée par une association de parents
- L'association est dédiée aux personnes en situation de handicap : déficience intellectuelle, polyhandicap, handicap psychique
- L'établissement reçoit des patients de tout type d'âge
- La structure compte 180 salariés pour 400 personnes accompagnées
 - Ces personnes proviennent de Pont-Audemer et alentours (30 kilomètres autour de la ville)
- L'association accompagne les personnes dès le début de leur diagnostic et suit l'accompagnement de chacun à travers différentes structures selon les âges et les degrés de handicap
 - Ces structures sont financées par l'A.R.S (Agence Régionale de Santé) et le département
 - I.M.E (Institut Médico Educatif), D.A.M.E (Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif), U.E.A.M (Unité d'Enseignement en Milieu Ordinaire), E.S.A.T (Établissement et Service d'Aide par le Travail), F.H.P.A.V (Foyer d'Hébergement pour Personnes Adultes Handicapées Vieillissantes), C.A.J (Centre d'Activités de Jour), M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisée) : 38 places en internats, 2 d'urgence et 7 en accueil de jour
- Aujourd'hui, l'association est le 2ème employeur présent à Pont-Audemer

Le D.A.C Ouest

- Créé en 2022, la structure dispose de 3 missions :
 - Information et orientation
 - Assure la réponse globale aux demandes d'appui des professionnels qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées
 - Avec plus de 400 demandes d'informations par an, concernant essentiellement de la recherche de professionnels de santé
 - Appui à l'organisation des parcours complexes
 - Cette mission est réalisée en lien avec le médecin traitant, conformément à son rôle en matière de coordination des soins et les autres professionnels concernés
 - Contribue avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants, de repérage des situations à risque
 - Assure le suivi et l'accompagnement renforcé des situations, ainsi que la planification des prises en charge
 - Soutien aux pratiques professionnelles
 - Participe à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé, tels que définis par le code de la Santé publique

La pénurie de spécialistes médicaux

- Le territoire manque globalement de médecins, notamment de médecins traitants, de dentistes et d'ophtalmologues
- Il faut se diriger vers Evreux ou Rouen pour y avoir accès, ou bien sur la côte
- Il y a également un manque de places d'hospitalisations, notamment en ce qui concerne les seniors
- De plus, la mise en place du plan d'aide A.P.A s'avère difficile, à cause du manque de personnel au sein des services d'aide à domicile
 - Le métier est peu reconnu et peu rémunéré (comme dans beaucoup d'autres territoires)

Un territoire touché par les problématiques de psychiatrie et d'addictologie

- Les acteurs recensent des problématiques d'addictions très importantes à Pont-Audemer : cela concerne la consommation importante de drogue et d'alcool, dès le plus jeune âge
 - Il y n'y a que très peu de prévention organisée à Pont-Audemer
 - Les acteurs notent de plus en plus de familles qui sont confrontées à ces situations
 - Cela concerne souvent un public non-inséré et/ou jeune
 - Les acteurs font le constat qu'il manque une coordination globale sur le sujet, avec des actions bien spécifiques
 - Il faudrait, selon eux, la création "d'ateliers santé-ville"
 - Une articulation des services sur ces questions et une coordination des acteurs seraient donc nécessaires
- Beaucoup d'usagers ne connaissent pas ce qui existe
- La plupart des patients ne souhaitent pas être hospitalisés car si c'est le cas, c'est à Evreux
- Les C.M.P n'ont pas suffisamment de places
- On manque de médecins psychiatres dans les structures de proximité

La problématique du portage d'actions liées à la santé sur le territoire

- La question de la santé à Pont-Audemer est un enjeu fort
- On note un souci de compétence car c'est normalement à la charge du département
- Toutefois aujourd'hui, aucun professionnel n'est positionné pour le portage d'une réponse adéquate, au niveau local notamment

Santé - Handicap

Le manque de places d'accueil pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou polyhandicap

- L'association *Les Papillons Blancs* constate une forte demande au sein des services d'accueil de jour et de nuit
 - Concernant l'accueil de nuit, les personnes accompagnées sont de plus en plus nombreuses à souhaiter bénéficier de logements autonomes, plutôt que de résider en internat
 - Malgré cette demande, seulement une dizaine de places sont disponibles localement
- Les travailleurs de l'E.S.A.T et d'autres personnes en situation de handicap expriment leur désir de ne plus vivre en internat ou en foyer, mais de profiter uniquement des services d'accueil de jour
- Cette tendance reflète une évolution sociétale générale où l'inclusion à domicile est de plus en plus valorisée
- L'objectif est d'assurer une inclusion maximale des personnes handicapées dans la société, mais l'offre de logement reste inadéquate
 - Un besoin se fait ressentir à ce niveau, avec un manque de logements adaptés et de logements disponibles sur le territoire de Pont-Audemer

Les personnes âgées en situation de handicap : un sujet important à Pont-Audemer

- L'association *Les Papillons Blancs* manque de solutions pour les personnes en situation de handicap âgées de plus de 60 ans
 - Les personnes âgées en situation de handicap mental sont de plus en plus nombreuses sur le territoire et les solutions d'accompagnement arrivent à bout
 - Il n'y a pas suffisamment de logements adaptés (autonomes ou semi-autonomes)
 - Les E.H.P.A.D ne sont pas formés pour accueillir ce type de public
 - Ces populations souffrent également d'un isolement social, dû à l'éloignement progressif de leurs familles et le manque de solutions d'accompagnement disponibles

Santé - Handicap

Un manque de considération du sujet du handicap de la part des spécialistes de santé

- L'association *Les Papillons Blancs* témoignent du manque de professionnels de santé spécialisés, notamment en psychiatrie et en kinésithérapie
- Les aides soignantes ont de réelles difficultés à intervenir dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Le Centre Hospitalier de Pont-Audemer émet des difficultés dans la prise en charge de ces personnes, par manque de personnel formé à ces cas particuliers notamment
- Les médecins prenant en charge les personnes en situation de handicap mental, n'ont souvent que très peu de temps
 - Ce temps est consacré presque exclusivement à des renouvellements d'ordonnances
 - Les rendez-vous ne sont pas disponibles chaque semaine, ce qui complique l'accès aux soins médicaux
 - Cette situation laisse les personnes en situation de handicap dans une grande précarité en termes de soins courants

Une volonté de mieux faire reconnaître les situations de handicap et les accompagnements possibles

- Le foyer *La Licorne* offre des services ambulatoires et cherche à intégrer les personnes handicapées dans la vie de quartier
- L'objectif est de promouvoir une vie partagée, notamment dans le Quartier Prioritaire de la Ville (Q.P.V)
 - Un appartement est dédié à la mise en place d'ateliers favorisant l'inclusion ; cependant, les financements nécessaires font défaut
- Les cafés-débats sont des forums de discussion organisés par l'association *Les Papillons Blancs*, mais attirer du monde est un défi
- Des colloques universitaires, comme celui de l'université de Rouen sur l'autodétermination, offrent des opportunités de réflexion, mais leur tenue à Pont-Audemer est entravée par des contraintes budgétaires
- L'association *Les Papillons Blancs* tient également un petit journal "Handirect" qui publie les performances des personnes en situation de handicap
 - Par exemple, un article est paru sur les champions de kayak du pôle enfance

Les difficultés d'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures collectives

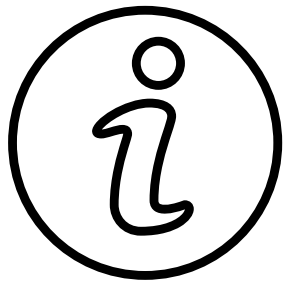
- Le point faible de l'offre enfance-jeunesse est l'accueil des enfants porteurs de handicap
- On note un réel besoin concernant les conditions d'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Cela va de pair avec la professionnalisation des animateurs sur ces sujets
 - Aujourd'hui, les structures ne sont pas en capacité d'accueillir correctement les enfants sur leurs temps

L'accompagnement à la parentalité sur les sujets du handicap

- L'association Les Papillons Blancs accompagne les enfants en situation de handicap mais également les familles
- La période de 0 à 6 ans est cruciale pour le diagnostic et l'accompagnement précoce du handicap, notamment pour les cas d'autisme qui sont souvent diagnostiqués tardivement
 - Il se peut que cette nécessité d'intervention précoce ne soit pas suffisamment connue ou mise en pratique
- Une partie importante du travail consiste à accompagner les parents dans cette phase
 - Cependant, les financements pour ce type d'accompagnement sont souvent absents
 - La parentalité dans le contexte du handicap soulève des questions complexes :
 - La découverte du handicap et la réorganisation de la vie familiale
 - Les droits de la personne en situation de handicap, y compris la tutelle
 - Les transitions importantes telles que les déménagements, les changements d'établissement ou familiaux, et la transition de l'I.M.E à l'E.S.A.T
 - Les procédures légales comme l'amendement Creton qui peuvent être longues et complexes jusqu'à trouver une solution adaptée
 - Les moments de transition sont particulièrement délicats et doivent être sécurisés pour éviter les ruptures de parcours

Un manque de coordination autour de la santé

- Il existe un manque de coordination entre les partenaires sur le territoire
- Les acteurs ne se connaissent que très peu entre eux
- L'orientation reste très difficile selon les acteurs
- Il manque une vraie dynamique de réseau permettant la fluidité des actions et le relais des informations



Accès aux droits et inclusion numérique

Accès aux droits et inclusion numérique

L'offre

Le Centre social

- Une offre d'accueil, d'information aux droits
 - Il accompagne les personnes qui ont des difficultés, notamment avec l'outil numérique et la dématérialisation
 - Il réalise également des ateliers d'initiation à l'informatique en individuel sur une heure

Le C.C.A.S

- Via les différentes actions
 - Domiciliation
 - Les actions 'mobilité'
 - Le regroupement familial
 - La constitution de dossiers retraite

Accès aux droits et inclusion numérique

Éléments d'analyse et besoins exprimés

Focus C.C Pont-Audemer Val de Risle

• Les points positifs

- Des structures nombreuses
 - Le Centre social
 - La Maison de la justice et du droit
 - La Médiathèque
 - Le VIF : présence d'une assistante sociale en gendarmerie
 - Mission Locale (prêt de scooters)

• Les points négatifs

- Un manque d'information global et la méconnaissance des dispositifs
- Un illettrisme croissant sur le territoire
- Le manque de fibre optique
- Le manque de visibilité pour l'ensemble des acteurs du territoire, des actions mises en place
- L'insuffisance des moyens financiers des structures

Des agents du C.C.A.S qui doivent être formés à l'accompagnement au numérique

- De plus en plus de démarches nécessitent l'utilisation de l'outil informatique, la dématérialisation des services publics écartant ceux qui n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas son utilisation
- Les agents du C.C.A.S sont mobilisés pour accompagner le public, mais l'aide aux démarches peut vite devenir fastidieuse et chronophage
- On note un besoin pour les agents, d'une formation sur l'utilisation des nouvelles techniques de communication (formations autour des sujets des visioconférences, la modification des PDF...) et d'optimisation de l'utilisation de l'outil
- Toutefois la mutualisation avec le P.A.V.S d'un poste de médiateur d'accès aux droits et aux services va permettre au C.C.A.S de mieux répondre aux besoins du public accompagné

Un temps de travail important concernant l'accompagnement dans les démarches administratives

- Le pôle médiation réfléchit à la création d'un poste de médiateur d'accès aux droits
 - Car aujourd'hui le C.C.A.S n'a ni les compétences ni le temps d'organiser un tel service
- Le but est de soulager le C.C.A.S et le Centre social qui passent beaucoup de temps à cela
- L'objectif est également de créer un regroupement de fonction à vocation sociale entre le D.A.C et le C.C.A.S

Accès aux droits et inclusion numérique

Des demandes complexes de la part des administrés

- Les acteurs témoignent de l'accroissement des demandes concernant des dossiers complexes notamment des dossiers de retraite ou de l'accompagnement concernant les dossiers M.D.P.H.
 - Les services essaient d'accompagner ou de renvoyer vers la Maison France Service
 - Toutefois, cette dernière est très éloignée et les administrés ne s'y rendent pas

Une rupture numérique des publics

- Les acteurs témoignent des besoins prégnants sur le territoire concernant le numérique
- Les difficultés sont multiples : comprendre le numérique, accéder à des dossiers en ligne, utiliser les plateformes et les outils ...
- Cela concerne tout type de personnes : des jeunes, des seniors, des actifs...
- Le C.C.A.S a créé un atelier numérique avec la mise en place d'un programme d'aide au numérique gratuit pour le public senior
- Mais ils ont mal à mobiliser ces derniers, qui ne consomment que par à-coups

Des demandes particulières concernant les familles

- Les familles demandent régulièrement un accompagnement concernant les dossiers Caf ou M.D.P.H
- Ces demandes concernent notamment les familles monoparentales et les familles nombreuses
 - Ces dernières sont de plus en plus nombreuses sur le territoire et les besoins de plus en plus importants

Le public des gens du voyage : un public à la fois connu et invisible

- Pont-Audemer accueille un public assez important de gens du voyage
 - Ces derniers ont un niveau de compréhension très faible, avec un illettrisme souvent prononcé
 - Les enfants ne sont pas scolarisés la plupart du temps
- Les gens du voyage identifient plutôt bien le Centre social et le C.C.A.S
- L'accompagnement est souvent fastidieux, car il faut renouveler régulièrement les rendez-vous
- Ces derniers ont des demandes particulières concernant l'accès au droit, pour la domiciliation ou bien la réalisation de démarches administratives

Accès aux droits et inclusion numérique

Des délais concernant les dossiers sociaux très importants

- Les acteurs soulignent le fait que les délais concernant les dossiers sociaux (M.D.P.H, A.P.A, A.S.E) sont très longs
 - Le plus souvent entre 4 à 8 mois d'attente
 - Très souvent, une fois les dossiers acceptés, les bénéficiaires ont vu leur situation empirer et évoluer
 - Les aménagements ou accompagnements ne sont plus d'actualité

Les difficultés pour orienter les seniors dans leur retraite

- Le C.C.A.S reçoit des usagers concernant leurs démarches « retraite »
- Les agents du C.C.A.S ne sont pas spécialisés pour l'instruction de ce type de dossier qui va impacter les ressources futures des ménages et les agents sont parfois en difficulté pour les compléter
 - Un contact va être établi avec la C.A.R.S.A.T pour pouvoir suivre une réunion d'information / formation pour les agents du C.C.A.S et du Centre social en poste d'accueil ou d'accompagnement aux démarches



Animation de la vie sociale

Portrait de l'offre du territoire - Analyse de l'offre et des besoins

- Des équipements nombreux et une programmation de qualité à mettre à la portée de tous
- Entre 2016 et 2022, concernant l'offre d'équipements, de dispositifs partenariaux et d'actions d'animation, on note
 - Un recul sur la thématique de la parentalité
 - Un gain en termes de structuration
 - Une médiation culturelle passée en mode « aller vers »
 - Une diminution du bénévolat associatif

Stratégie du projet social

L'enjeu majeur : le lien social

- Avec le développement de nouvelles formes qui permettent de dynamiser le lien social en levant les freins des publics

Les enjeux complémentaires

- **La participation des habitants et de ceux qui vivent la Ville**
 - Avec l'ascension des habitants et de ceux qui vivent la Ville dans l'échelle de participation à la vie de Cité et au projet de centre social
- **L'accueil**
 - Avec la consolidation de la fonction d'accueil dans toutes ses formes, pour que tous les habitants aient les moyens de trouver une réponse à leurs besoins
- **L'ouverture au monde**
 - Avec la levée des réticences de chacun pour ouvrir les champs du possible
- **Le pouvoir d'agir**
 - Avec l'accroissement de la capacitation
- **Le partage et l'échange au sein et entre les générations**
 - Avec l'affirmation de la reconnaissance entre paires pour faciliter la "reconnexion" entre les générations

Animation de la vie sociale

L'offre

Pôle Animation de la Vie Sociale

- Le pôle regroupe différentes structures, dont le C.C.A.S, le Centre social, le Service de 'Médiation et de Proximité'
- Globalement, les structures travaillent avec les mêmes publics, même si l'offre reste différente et que la gestion du C.C.A.S est propre

Le Centre social

- Historiquement, on retrouvait deux Maisons de quartier au sein des quartiers Europe et Passerelle
 - Aujourd'hui, le Centre social a pris place au sein des deux anciennes Maisons de quartier, avec un projet de centre social initié pour la période 2023 - 2027
- L'équipe du Centre social comprend 6 animateurs de terrain, ayant des attributions pour chaque public cible et chaque thématique (accueil, familles, seniors, jeunes, sport...)
- Concernant l'offre proposée, elle est assez large aujourd'hui. On note ainsi :
 - Une offre à destination des adultes avec des ateliers spécifiques
 - Une offre à destination des jeunes sur des temps dédiés (à partir de 16h, le mercredi et le samedi)
 - Avec un accueil collectif de mineurs pour les 11-17 ans et des activités dédiés aux jeunes de 18 à 25 ans
 - Les adolescents sont accueillis dans deux lieux d'animation : la Villa et la Passerelle. La Villa est située dans le quartier prioritaire de l'Europe, la Passerelle située dans le quartier prioritaire du même nom, sous la forme d'un accueil périscolaire et d'un accueil extrascolaire pour adolescents
 - En 2023, c'était :
 - 576 mineurs accueillis ainsi que 118 jeunes âgés de 18 à 25 ans
 - 12 sorties sportives et culturelles
 - 2 rencontres inter-centre (Quillebeuf/Montfort/Pont-Audemer)
 - Une offre à destination des familles les mercredis
 - Une offre d'accueil, d'information et d'accès aux droits
- Les professionnels accompagnent les personnes qui ont des difficultés, notamment avec l'outil numérique et la dématérialisation
- Ils réalisent également des ateliers d'initiation à l'informatique en individuel sur une heure
- La mise en oeuvre du programme de réussite éducative (P.R.E)

Animation de la vie sociale

Le Service de 'Médiation de Proximité'

- Pour renforcer son maillage et sa proximité, la Ville a souhaité expérimenter un service de « Médiation de Proximité » (S.M.P)
 - Ce dernier à vocation de présence, d'écoute, d'accompagnement et de médiation, particulièrement dans les quartiers 'politique de la ville' (Q.P.V)
 - Dans son quotidien, le S.M.P diffuse de l'information et sensibilise le public sur différentes thématiques (actualités municipales, travaux, accès aux droits...)
 - Son but est dans un premier temps, d'effectuer un accompagnement de l'habitant afin de le rendre autonome par la suite
- Ses missions sont les suivantes :
 - Assurer une présence active de proximité sur des horaires atypiques (soirées, week-ends ...)
 - Prévenir et gérer les situations conflictuelles
 - Lever les incompréhensions entre les personnes et les institutions
 - Participer à une veille sociale et territoriale

Le programme de réussite éducative à Pont-Audemer : un dispositif qui fonctionne

- Les atouts du P.R.E :
 - Un maillage partenarial qui, au fil des ans, prend de plus en plus d'ampleur
 - Une cohérence éducative sur le territoire qui s'instaure sur les deux secteurs prioritaires de la ville
 - Des équipes enseignantes favorables à la mise en place d'actions et de projets
 - Une qualité de projets déployés pour les enfants
 - Une culture commune de l'accompagnement de l'enfant
 - Une collaboration entre les acteurs et les partenaires
 - Des suivis individualisés, réfléchis et conçus en équipe pluridisciplinaire
- Malgré un réseau partenarial au service des situations des familles qui nécessite des réunions plus régulières
 - Avec pour cela une meilleure coordination à travailler dans les années à venir

Accueil jeunes - Maison pour Tous (C.C Pont-Audemer Val-de-Risle)

- Tout au long de l'année, des activités variées sont proposées telles que des travaux manuels, des sorties culturelles, des animations sportives, ainsi que des rencontres inter-centres (Pont-Audemer- Quillebeuf)
- La structure accueille les 11-14 ans

Animation de la vie sociale

Lieu d'accueil parents-enfants « 1, 2, 3 soleil »

- Le L.A.E.P est lieu d'accueil qui permet aux enfants et à leurs parents de profiter de moments d'échanges à partir de situations de jeux, dans un environnement adapté
 - Le lieu est actuellement fermé mais va ouvrir de nouveau dans peu de temps
- Les objectifs :
 - Permettre aux parents et à leurs enfants de partager des moments agréables et rencontrer d'autres personnes
 - Permettre aux parents et aux enfants de comprendre, de définir, d'améliorer leur relation
 - Permettre aux parents d'échanger avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance
 - Renforcer la communication de cet outil
 - Renforcer le partenariat avec le service social de l'U.T.A.S, la P.M.I, le C.A.M.S.P et le C.M.P enfants

La ludothèque

- La ludothèque propose du prêt et du temps de jeu sur place
 - L'accès est libre et gratuit
- L'emprunt des jeux est gratuit pour les enfants quelque soit le lieu de résidence
 - Une participation sous forme de contribution volontaire est proposée pour les adultes habitant la commune
- Le public est principalement composé d'enfants accompagnés des parents, grands-parents ou d'assistantes maternelles, toutefois des adolescents et des adultes utilisent également la ludothèque pour jouer entre eux
- Pour répondre à la demande de parents de tout-petits, la ludothèque a installé un espace bébé cocooning à proximité du fond spécifique consacré à la parentalité
- Des structures utilisent régulièrement l'espace tel que les centres de loisirs, les centres multi-accueils, l'I.M.E, les écoles ...
- La ludothèque dispose également d'un espace de jeu vidéo très prisé de la tranche d'âge 8-16 ans

Animation de la vie sociale

Éléments d'analyse et besoins exprimés

L'enjeu du lien social sur le territoire

- Les actions menées par les structures ont vocation à amener des publics à se croiser et à échanger
- On a aujourd'hui sur le territoire de nombreuses familles qui sont isolées et qui comptent sur le lien social pour s'en sortir
 - Les structures ont ainsi pour vocation de rendre l'habitant acteur
- Les difficultés à entretenir le lien social jouent sur plusieurs domaines à Pont-Audemer :
 - Un isolement et de la solitude
 - L'affaiblissement du lien social mène à un sentiment accru de solitude et d'isolement, exprimé notamment chez les personnes âgées et celles vivant seules
 - Des problèmes de santé mentale
 - On ressent une hausse des problèmes liés à la santé mentale, tels que la dépression et l'anxiété chez une certaine partie de la population, notamment les jeunes
 - Un affaiblissement de la cohésion sociale
 - En effet, les acteurs notent à Pont-Audemer une diminution des interactions sociales et de la solidarité globale
 - Une réduction de la participation civique ?
 - Toutefois, on constate une certaine participation civique, même si elle concerne toujours le même public
 - Il y a donc besoin d'étendre cette dernière à une plus grande frange de la population

Les difficultés de moyens des structures

- Le C.C.A.S dispose de deux agents au niveau de l'accueil administratif, ainsi que d'agents au sein de la *Résidence Autonomie l'Albatros*
 - Le C.C.A.S est donc très limité sur le portage de projets concernant l'animation de la vie sociale
 - Ses prérogatives premières sont donc dirigées vers le public senior

Animation de la vie sociale

Un besoin d'identification des structures du territoire

- Globalement, les structures ne sont pas forcément bien identifiées par les habitants
 - Le C.C.A.S est étiqueté 'aides sociales' et 'seniors'
 - Le Centre social souffre d'une connotation négative de la part de certains habitants : un lieu pour les personnes en difficulté
- De même, certaines structures ne savent pas forcément comment bien communiquer auprès des usagers
 - Le C.C.A.S n'a pas encore réussi à identifier les bons canaux de diffusion de communication

Une interconnexion entre les différentes structures du Pôle Animation de la Vie Sociale

- Le C.C.A.S ne pouvant, faute de moyens humains, porter des actions à destination de différents publics, le Centre social prend le relais pour l'animation de la vie sociale
- Le C.C.A.S et le Centre social commencent à travailler à un rapprochement régulier de leurs structures, pré-requis indispensable pour faire avancer l'animation de la vie sociale et donc, la citoyenneté et la démocratie locale sur le territoire

Animation de la vie sociale

L'aller vers : le moyen le plus efficace de rencontrer les usagers ayant des besoins

- Tout d'abord, notons sur le territoire la présence d'"invisibles", un public important qui n'est pas touché
- Les invisibles sont une catégorie de personnes qu'on ne retrouve pas dans l'espace public
 - Il est alors compliqué de savoir si ce public ne connaît pas l'offre ou bien s'il ne veut pas y avoir accès
- Toutefois, depuis la création du Service de 'Médiation et de Proximité', les autres services commencent à découvrir le public qu'ils n'arrivent pas à toucher
 - Ce sont d'ailleurs souvent des situations complexes qui sont recensées
- Au niveau du Centre social, les animations sont toujours prétextes à rencontrer les publics ou à régler des problématiques existantes
 - Le but est de créer du lien social sur le territoire, et d'aller chercher les personnes qui n'auraient pas poussé les portes des services publics en temps normal

Des projets "d'aller-vers" à destination des familles

- Le Centre social propose des activités autour de la famille, grâce à la référente famille
- Actuellement, le Centre social accompagne les familles sur les activités que les parents peuvent faire avec leur enfant
 - L'objectif est de permettre aux familles de prendre confiance en elles
- On note, la volonté de créer un secteur famille en permettant la présence d'animateurs à la sortie des écoles
 - L'objectif est de réaliser plus de proximité envers les familles de Pont-Audemer

Les seniors : un public qui peut être difficile à toucher

- Le C.C.A.S est une porte d'entrée pour les animations à destination des seniors mais cela reste compliqué de mobiliser ce public
 - Le C.C.A.S manque de moyens humains actuellement, car les activités sont trop chronophages
- De même, les seniors sont "consommateurs" des activités, et ne participent pas forcément régulièrement à ces dernières
- Certains sont très isolés et donc, difficiles à toucher

Animation de la vie sociale

L'accueil du public jeune : une offre qui vient répondre au besoin d'activités des jeunes

- Avant 14 ans, au sein de l'accueil de mineurs, les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte majeur
 - Bien qu'ils soient en accueil collectif de mineurs, les jeunes sont libres d'aller et de venir
 - La structure accueille plus de 250 jeunes différents
- Pour les 18-25 ans, le volet sportif fonctionne plutôt bien ainsi que l'entrée culturelle
 - On y retrouve des jeunes en cours d'insertion et quelques-uns en rupture sociale
- Globalement, l'offre vient répondre à un besoin de jeunes partiellement non-inséré
 - De nombreux parents ne donnent pas les clés de leur logement à leurs enfants et ces derniers prennent comme lieu de confiance le quartier
- De nombreux jeunes passent leurs journées à ne rien faire en bas des immeubles, en manque d'activités

La bonne coordination intercommunale au service de la formation des animateurs

- La qualification des agents est essentielle pour offrir un service de meilleure qualité
- La coordination et les directions d'accueil de loisirs organisent les départs en formation avec des rotations d'équipe ou en faisant appel avec des vacataires tant que la dimension budgétaire le permet
 - Une poursuite à conserver pour les agents avec un axe de formation pour des jeunes du territoire
 - Sur ce point, un projet est à construire avec les élus pour faire face à un réel souci sur le territoire mais également à l'échelle nationale : la pénurie de jeunes se formant au B.A.F.A, «désertant» le monde de l'animation

Un manque de repères notable en matière de parentalité ?

- Avant, le réseau parentalité exerçait sur le territoire un regard intéressant
 - Mais il a été interrompu faute de moyens, laissant un vide dans cette dynamique à ce sujet
 - Il manque aujourd'hui beaucoup sur la commune pour répondre à tous les aspects liés au soutien à la parentalité
 - Depuis le départ de la personne qui s'en occupait, la coordination des efforts entre les différents acteurs reste un défi
- Les acteurs témoignent du fait qu'on recense assez peu de besoins liés aux demandes exprimées en matière de parentalité
 - Les demandes ne sont pas formulées ; il faut connaître et échanger avec les familles pour comprendre leurs besoins
- Toutefois, les acteurs notent que les parents sont nombreux à souhaiter la réouverture du L.A.E.P
 - Notamment concernant les interrogations sur le jeune enfant ...
 - ... Mais aussi sur le rapport avec les adolescents



Logement - Hébergements

Logement - Hébergements

L'offre

Offre en matière de logements sociaux

En attente des différents éléments

S.I.A.O et Y.S.O.S

- L'association Y.S.O.S est opérateur unique du S.I.A.O Urgence et Insertion pour le Département de l'Eure
- Le S.I.A.O (service intégré d'accueil et d'orientation) assure la régulation de l'orientation et de l'accès à l'hébergement social
 - Les missions de la plateforme S.I.A.O sont les suivantes :
 - Recenser l'ensemble des demandes d'hébergement d'urgence (115), de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté
 - Le 115 est un maillon essentiel dans la chaîne qui va de l'accueil d'urgence à l'insertion sociale. Sa première mission, basée sur l'écoute, consiste à établir un diagnostic aux appelants
 - Assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leur situation de détresse
 - Favoriser la fluidité de l'accès au logement des personnes
 - Assurer la coordination du dispositif de veille sociale
 - Participer à l'observation sociale
- Y.S.O.S, qui est une entreprise associante et actrice importante de l'action sociale sur son territoire, agit contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale grâce à la diversité et la vision entrepreneuriale de ses prestations
 - Elle accompagne plus de 9 000 situations de prise en charge par an sur les départements de l'Eure et de l'Orne

Logement - Hébergements

Les besoins concernant l'hébergement d'urgence

1/ Un maillage en hébergement d'urgence subissant les disparités géographiques

- Sur le département on observe un maillage de places intéressant, qui reste important par rapport à la configuration départementale
- Toutefois, il y a des zones blanches dans les territoires ruraux
 - 75% de l'offre est située à Evreux
 - Pont-Audemer et ses alentours souffrent d'un ratio de places faible

2/ Le profil des demandeurs en hébergement d'urgence

- Tout d'abord on constate pour la majorité des demandeurs à Pont-Audemer, une problématique autour de l'addiction aux stupéfiants et à l'alcool
 - Selon les acteurs, le contraste est important avec les demandeurs d'autres bassins de vie : l'ouest du département semble assujéti à ce phénomène
 - Dans ce cadre, la Ville aurait besoin, selon les acteurs, de structures d'hébergement adossées à des structures de soins
- Ensuite, on relève de nombreux cas de violences familiales
- On y retrouve globalement plus d'hommes que de femmes
- Fait important, Y.S.O.S recense et alerte le fait que le public accompagné est de plus en plus âgé
 - Ces seniors ne sont pas des demandeurs "connus" ayant vieilli, mais bien de nouveaux demandeurs
 - La crise économique, la ruralité du territoire, peuvent être les raisons de la venue de ces profils
- Globalement, les acteurs témoignent du fait que ces publics ne sont pas réellement "invisibles"
 - Les acteurs de l'action sociale les connaissent, mais ont du mal à répondre à leurs besoins

3/ La particularité des demandeurs d'hébergement à Pont-Audemer : la problématique de la mobilité psychologique

- Les acteurs relèvent en fonction des bassins de vie des demandeurs très différents
- A Pont-Audemer, on observe de moins en moins de demandeurs
 - Ces derniers refusent de faire appel à Y.S.O.S car ils ne souhaitent pas être redirigés ailleurs que dans leur bassin de vie
 - En effet, le manque de places à Pont-Audemer oblige les travailleurs sociaux à proposer un hébergement là où il y a de la place : c'est-à-dire à Evreux le plus souvent
 - C'est parfois un refus catégorique des demandeurs ou des personnes en situation précaire
 - Ces derniers préfèrent rester dans leur situation que de partir du territoire

Logement - Hébergements

4/ Le manque de places en hébergement dans le bassin de vie de Pont-Audemer

- Y.S.O.S reste tributaire des places existantes et disponibles au sein des communes
- Ils sont donc contraints d'agir en fonction du nombre de places sur le moment
- Il y a une réelle inadéquation entre l'existant et le besoin
 - Le nombre de places reste très insuffisant
 - Et ce, sur l'ensemble du territoire ouest du département
 - L'Ouest Bernay est le territoire le moins sollicité pour les demandes d'hébergement d'insertion au même titre que sur les demandes d'urgence en 2022
 - Ce secteur ne représente que 8% des demandes, soit un total de 60 dossiers dont 14 ménages avec enfants sur les 770 demandes reçues
 - Cependant, il s'avère compliqué aujourd'hui, d'évaluer les besoins, tant les publics du bassin de vie de Pont-Audemer sont "difficiles"
 - La compréhension de leurs besoins passe par un travail de profondeur et une réappropriation de leur confiance
 - Proposer de nouveaux logements n'assurerait pas le fait qu'ils soient occupés
- Le territoire manque de fluidité dans son approche
 - Une augmentation de places serait judicieuse, mais il faudrait bien la mesurer
 - Il vaudrait alors mieux, d'après les acteurs, permettre de la flexibilité sur les logements

5/ Une diminution du nombre de personnes accueillies en logement d'urgence

- Depuis plusieurs années, le même constat est fait au sein du C.C.A.S : la diminution du nombre de ménages accueillis en logement d'urgence mais une augmentation de la durée d'hébergement pour stabiliser leur parcours de logement
 - L'augmentation de la durée de prise en charge pose la question de l'installation des personnes au-delà de l'accueil d'urgence
 - Les hébergements ont pour vocation la mise à disposition d'un hébergement en urgence, solution non-pérenne mais permettant la mise à l'abri
 - Les motifs de prolongation sont soit l'emploi sur le secteur et donc un besoin de stabilité pour maintenir l'activité, soit l'absence de solutions d'hébergement adaptées à la composition familiale

Logement - Hébergements

6/ Le besoin de repenser l'approche aux personnes en situation de vulnérabilité

- Actuellement, le C.C.A.S de Pont-Audemer n'assure pas l'accompagnement des personnes au sein des hébergements d'urgence
 - C'est un agent d'Y.S.O.S qui vient une fois tous les 15 jours pour réaliser ce suivi, mais ce n'est pas assez pour réaliser un véritable accompagnement
- Le travail social serait à repenser selon les acteurs, notamment sur l'accompagnement et les techniques
 - Il paraît important de renouer le lien avec les personnes vulnérables
 - Le travail de proximité semble être la clé

De nombreux logements inadaptés pour les seniors

- Les acteurs soulignent le fait que sur l'ensemble du territoire départemental, les logements sont nombreux à être inadaptés, surtout concernant le public senior
 - Surtout sur les sujets de l'accessibilité du logement, et plus précisément des salles de bains (baignoire, douche, toilettes ...)

L'accroissement des besoins en matière de logement : la question des familles monoparentales

- L'augmentation des familles monoparentales est observée en raison d'une fréquence accrue des séparations
- Elles sont facilitées par une plus grande sensibilisation aux questions familiales et une augmentation des violences domestiques, qui entraînent des séparations plus fréquentes
- La disponibilité de nombreux logements sociaux permet de reloger les familles dans le besoin, avec une facilité particulière pour les femmes à trouver un logement à Pont-Audemer
 - Malgré une attente importante pour recevoir des propositions de logements, la situation globale reste gérable, avec de nombreuses familles en cohabitation en attendant des solutions de logement

Logement - Hébergements

Des jeunes en décohabitation

- Beaucoup de jeunes habitent encore dans le foyer de leurs parents
 - On retrouve, selon les acteurs, de nombreux cas de violence intra-familiale
 - La cohabitation reste assez difficile
- Il y a peu de logements accessibles aux jeunes
 - La difficulté réside dans la précarité de ce public
 - L'offre ne répond pas à la demande du public
- Il y a peu de logements d'urgence pour les jeunes qui peuvent être en grande difficulté



Mobilité

Mobilité

Le besoin de repenser les actions de mobilité

- Les 3 actions mobilité (*Permis, Locations de Modus et Garage solidaire*) doivent être repensées selon les acteurs
 - Pour le *Garage solidaire*, la régie va être dissoute faute de fonctionnement, les usagers seront toujours orientés vers le dispositif *Mobiliz* de Renault mais il n'y aura plus de possibilité de prêt via le C.C.A.S
 - Concernant les permis, le dispositif politique de la ville est inactif faute de conventions partenariales avec les auto-écoles
 - Une réflexion est menée en parallèle pour développer une nouvelle action mobilité portée par le C.C.A.S, sur le principe de la bourse au permis jeune, avec le financement de tout ou partie du permis en contrepartie d'heures de bénévolat
 - Enfin, pour les véhicules de la politique de la ville, avec l'implantation d'*Accès sur le territoire*, un travail est à engager afin de rétrocéder les véhicules et de permettre à ce partenaire de développer l'offre de mobilité sur le territoire
- Le territoire souffre d'une problématique majeure en termes de mobilité
 - Notamment entre Pont-Audemer et les villages aux alentours, avec un public sans permis et sans véhicule qui s'installe dans des zones très rurales, et qui se retrouve ensuite isolé
- Globalement, les transports en commun ne sont pas non plus adaptés
- La problématique sous-jacente est celle de la mobilité psychologique
 - Avec des jeunes qui refusent des formations ou des métiers car ils ne souhaitent pas se déplacer ...
 - ... ou des actifs et des seniors qui n'osent plus sortir de chez eux

La mobilité, un frein pour les adolescents qui veulent quitter le domicile familial

- La question de la mobilité peut être problématique en termes d'accès, notamment pour les parents dont les enfants poursuivent des études supérieures à Caen ou à Rouen
 - On note des problèmes de mobilité dus à des transports en commun limités
 - Les communes rurales sont les plus touchées
- Des solutions telles que la résidence habitat-jeunes sont proposées pour aider les communes rurales, mais les défis restent importants
 - La plateforme *WeMove* offre des solutions de covoiturage, mais son efficacité sur le territoire reste compliquée

Mobilité

Le manque de transports en commun : un frein à la mobilité des personnes en situation de handicap

- Certains travailleurs de l'E.S.A.T habitent à plus de 20 kilomètres de Pont-Audemer
 - Il y a très peu de bus ou de navettes pour les emmener de leur lieu de résidence à leur lieu de travail
 - On note parfois plus d'une heure de trajet
 - Tout en sachant que certains travailleurs commencent à 7h le matin ...
 - Et cette problématique n'est pas à cantonner aux seules personnes en situation de handicap mental

Le premier frein à l'emploi : la mobilité

- Les personnes en difficultés d'insertion n'ont pas de moyens de locomotion pour sortir de Pont-Audemer
 - Les personnes en difficultés sociales n'ont pas les ressources pour obtenir un véhicule
 - Le coût du transport, pour ceux qui ont un véhicule, est élevé pour ces personnes en difficultés socio-économiques
 - Les transports en commun sont également peu nombreux, notamment pour se rendre sur Rouen ou le Havre
 - Les horaires ne sont pas adaptés aux besoins des personnes en insertion
- Il y a besoin de créer un pôle mobilité solidaire sur le territoire

La politique de la ville :

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, deux quartiers de la ville de Pont-Audemer ont été retenus au titre de la Politique de la ville comme quartiers prioritaires. Englobant les grands piliers retenus : cohésion sociale, renouvellement urbain, développement économique et citoyenneté, les actions proposées visent à maintenir ou développer le droit au logement, la mixité, le vivre-ensemble, l'égalité des chances, l'égalité femmes-hommes, la parentalité, l'accès à l'emploi ...

Le Contrat de ville 2015-2020 de Pont-Audemer, prorogé jusqu'en 2023, repose en grande partie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels et également sur le milieu associatif et la société civile. L'enjeu de ce contrat est d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires.

Les objectifs :

1. Décliner, à l'échelle des territoires prioritaires, les défis et orientations stratégiques définis à l'échelle du territoire Pont-Audemer Val-de-Risle : le P.E.S.L
2. Recentrer le travail des partenaires autour des objectifs communs définis sur les territoires prioritaires
3. Développer la communication et l'appropriation des actions par leurs bénéficiaires ainsi que par la population habitant les quartiers
4. Améliorer la lisibilité du mode d'intervention et de suivi des habitants des quartiers Europe et Passerelle

Les objectifs de la politique de la ville

1. Décliner à l'échelle des territoires prioritaires, les défis et orientations stratégiques définis à l'échelle du territoire de Pont-Audemer Val-de-Risle
2. Recentrer le travail des partenaires autour des objectifs communs définis sur les territoires prioritaires
3. Développer la communication et l'appropriation des actions par leurs bénéficiaires ainsi que par la population habitant les quartiers
4. Améliorer la lisibilité du mode d'intervention et de suivi des habitants des quartiers Europe et Passerelle

Ce qui a été réalisé ...

Une utilité publique au cœur du quartier :

- Des actions au cœur des quartiers
- Une mise en lumière de l'expertise d'usage des habitants sur leur territoire vécu
- Un lien renforcé avec les publics, notamment lors de la période *Covid*
- La création du Centre Social : présence des équipes au cœur des quartiers avec des projets d'aller-vers

Des actions reconnues et mobilisatrices :

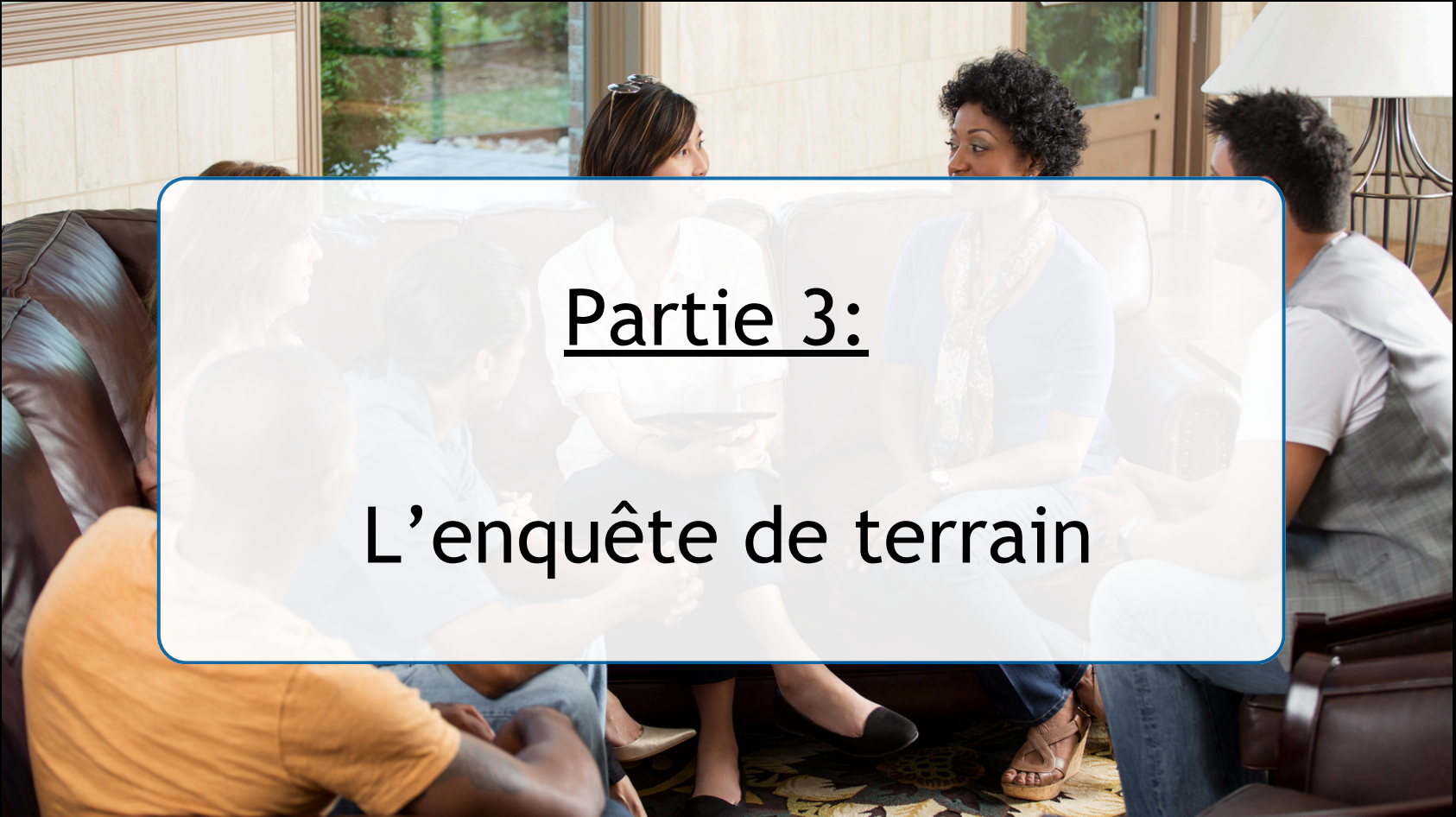
- Des actions « phares » qui attirent jusqu'à 450 personnes autant que de l'accompagnement individuel vers le droit commun, ou spécifique
 - *Résidence de Littérature Jeunesse, Zaranous, J'escalade Mon Quartier, le Programme de Réussite Éducative (P.R.E), Matinales Jeunesse, Impulsion jeunes ...*

Des partenariats consolidés :

- 66 partenaires de terrain institutionnels se sont mobilisés pour apporter des réponses et des soutiens aux habitants
- 11 services internes ont contribué à travers la transversalité à la réussite des actions menées
- Des partenariats forts avec certaines écoles et les équipes enseignantes
- Des associations mobilisées au service de la population

La politique de la ville comme vecteur d'insertion sociale et de découverte des métiers :

- Trois professionnels sous contrat 'Adultes Relais' : un renouvellement de 3 ans, une arrivée, une réorientation de mission
- 3 stagiaires de tout niveaux ont été accueillis au sein du service
- Une évolution du service politique de la ville, à un moment isolé et qui fait aujourd'hui parti du Pôle d'Animation de la Vie Sociale (P.A.V.S)
 - Ce pôle favorise le travail transversal, le partage et les actions en direction du public



Partie 3:

L'enquête de terrain

L'enquête de terrain

Les lieux de rencontre :

Durant ces deux jours de terrain, notre équipe a pu rencontrer de nombreux habitants sur les différents lieux ciblés au préalable : les sorties d'école, le marché, les rues principales du centre-ville, le quartier *La Passerelle*, le quartier de *l'Europe*, l'épicerie sociale, les *Restos du Coeur*, *La Villa*, la médiathèque, les points de rencontre et les logements sociaux avec l'équipe du S.M.P ... Différents publics ont été rencontrés : des jeunes, des familles, des seniors ...

Les jeunes (15 à 25 ans) :

Des jeunes qui apprécient le fait de vivre à Pont-Audemer

- De façon générale, les jeunes rencontrés apprécient le fait de vivre à Pont-Audemer
 - Ils notent les nombreux services sur le territoire, qui les satisfont
- La ville offre un cadre de vie chaleureux et accueillant

Des difficultés d'accès à l'emploi

- Trouver un emploi peut être difficile en raison du manque d'opportunités locales
- Beaucoup de jeunes doivent se déplacer vers les grandes villes pour trouver du travail
 - Ceux qui restent évoquent des difficultés liées à leur employabilité : les jeunes rencontrés disent ne pas avoir les qualifications nécessaires
 - En plus de cela, une partie d'entre eux ne souhaite pas partir de la commune (ils sont très attachés, de fait, à leur environnement)
- De même, les propositions d'emploi ne correspondent pas forcément à ce qu'ils souhaiteraient faire (inadéquation avec l'offre proposée)

Le manque de formations

- Les options pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle sont limitées
 - Les jeunes sont obligés de se déplacer pour poursuivre leurs études
 - Comme pour l'insertion professionnelle, les jeunes ne souhaitent pas forcément quitter la commune

L'enquête de terrain

La problématique de la mobilité

- L'absence de transports en commun efficaces rend les déplacements difficiles ...
 - ... Notamment pour ceux qui n'ont pas de voiture
 - Les jeunes aimeraient pouvoir se déplacer jusqu'au Havre ou Rouen plus facilement
- La mobilité est un point noir concernant : l'accès à l'emploi, la formation professionnelle, la santé, les loisirs ...
- De nombreux jeunes se déplacent à moto ou bien en voiture sans permis, mais cela ne convient évidemment pas pour les plus grands trajets

La santé mentale des jeunes sur le territoire

- Certains jeunes rencontrés évoquent le fait que leurs amis peuvent souffrir de problèmes de santé mentale
 - En raison de l'isolement
 - Du manque d'opportunités professionnelles
 - De l'incertitude concernant leur avenir
- Les jeunes évoquent aussi de nombreux cas d'isolement de leurs connaissances dû aux effets des addictions (drogue, alcool ...)
 - Une problématique croissante sur la commune ces dernières années

Les difficultés pour trouver un logement

- Accéder à un logement abordable peut être compliqué
 - Surtout pour ceux qui commencent à travailler ou qui étudient encore
- Les prix du logement, mais aussi les démarches pour en trouver un peuvent constituer des difficultés pour eux

Les familles :

Des familles plutôt heureuses de vivre à Pont-Audemer

- Comme pour les jeunes, et de manière générale comme pour l'ensemble des publics rencontrés, les familles se plaisent à Pont-Audemer
 - Les services sont nombreux
 - Avec la présence de commerces notamment
 - La vie est paisible
 - Les animations sont régulières et très appréciées de tous
 - Les acteurs locaux sont connus et identifiés

L'enquête de terrain

La tranquillité des quartiers de la commune

- De manière générale, les personnes rencontrées dans les quartiers *Passerelle* et *Europe* sont très satisfaites d'y vivre
- Elles ne recensent que peu de problématiques de "voisinage" ou d'incivilité
- Les habitants apprécient la proximité et la mixité au sein des deux quartiers

La mobilité : la vraie difficulté du quotidien

- La mobilité est la difficulté première des personnes rencontrées
- Se mouvoir au sein de la commune mais aussi en-dehors est compliqué
 - Il n'y a pas assez de bus pour se rendre au centre-ville
 - Il n'y a pas suffisamment de bus pour se déplacer sur Evreux ou au Havre
- La principale conséquence est la suivante : des difficultés d'accès à la santé
 - L'offre étant peu présente, il est nécessaire d'être pleinement mobile

Le besoin d'activités pour les enfants

- Les familles rencontrées estiment que les activités proposées sur le territoire sont très satisfaisantes
 - Toutefois, il en faudrait davantage pour leurs enfants
- Les parents ayant des enfants porteurs de handicap aimeraient qu'il y ait plus d'aires de jeux accessibles pour leurs enfants

Des familles en situation de précarité

- Des habitants qui disent avoir des revenus assez faibles
 - Certains habitants peuvent avoir du mal à trouver des emplois stables et bien rémunérés
 - Certains d'entre eux disent être employés dans des conditions précaires, avec des contrats temporaires ou des emplois mal payés
 - Le coût de la vie, y compris les dépenses pour les enfants, peut être élevé par rapport aux revenus et aux besoins des habitants
- De même, avoir accès à un logement abordable peut être compliqué
 - Trouver un logement adéquat et abordable peut être difficile, surtout pour les familles nombreuses et/ou monoparentales

Un besoin de sécurisation des routes

- De nombreuses voies, notamment proches des écoles, sont dangereuses du fait du nombre important de voitures y circulant
 - Mais également de jeunes, à moto ou en voiture, ayant des comportements dangereux
 - Ces cas ne sont uniquement visibles vers les écoles, mais dans l'ensemble de la commune selon les habitants

L'enquête de terrain

Des familles satisfaites de leurs logements

- Le logement ne semble pas être une problématique forte pour les familles rencontrées

Les personnes en situation de précarité :

La problématique de l'emploi

- Les personnes rencontrées souffrent du chômage
 - Souvent lié à un manque de qualification ou à des discriminations sur le marché du travail
 - On retrouve de nombreux cas de contrats temporaires ou des emplois mal rémunérés, pour ceux qui travaillent

Les difficultés liées au logement

- Tout d'abord, les personnes rencontrées nous parlent de l'insalubrité de leurs logements
 - Les logements accessibles sont souvent en mauvais état, et mal isolés
- Les personnes parlent également d'instabilité au sein de leurs logements
 - Avec des risques d'expulsion importants
 - Et des difficultés à maintenir un logement stable dans le temps
 - Une personne rencontrée aux *Restos du coeur* a pu témoigner du délai d'attente pour trouver un logement social
 - Ce dernier vit dans sa voiture actuellement
 - Il avait été expulsé pour différentes raisons, notamment liées à des défauts de paiement
 - Un cas loin d'être isolé d'après certains acteurs
- Enfin, les familles nombreuses peuvent vivre dans des espaces trop petits pour leur taille, ce qui provoque une suroccupation du logement importante

La précarité alimentaire

- On ressent une insécurité alimentaire forte chez les personnes en situation de précarité rencontrées
 - Avec une difficulté à se procurer une alimentation saine et suffisante
 - Et une dépendance à l'aide alimentaire

L'enquête de terrain

Les seniors :

Des seniors très satisfaits par les services du C.C.A.S et de la Mairie

- Globalement, l'ensemble des seniors rencontrés sont très heureux d'habiter à Pont-Audemer, notamment du fait des nombreuses activités qui leur sont proposées
- La vie associative est, selon eux, très riche

Les besoins en matière de mobilité

- Comme pour les autres populations, les seniors souffrent d'un manque de mobilité
 - Cette difficulté est accrue pour cette population qui peut, avec l'âge, avoir du mal à se déplacer
 - Les bus pour se rendre en ville sont, selon eux, trop peu fréquents
- La mobilité est aussi un frein au sein de leur vie sociale et associative : les seniors disent ne pas avoir l'occasion de sortir de Pont-Audemer avec leurs associations, car les transports sont chers ou peu arrangeants
- De nombreux seniors ne disposent pas de leurs voitures : notamment des femmes, qui ont perdu leur mari et qui n'osent plus prendre la voiture seules
- L'accès au train, pour se rendre dans les grandes villes, n'est pas pratique selon eux
- Ceux qui utilisent les vélos souhaiteraient qu'il y ait plus d'équipements pour pouvoir les attacher et les stationner en sécurité dans le centre-ville
 - Certains ont peur de se les faire voler

Un accès à la santé difficile

- Encore une fois, la santé est une des préoccupations principales des seniors de Pont-Audemer
 - Il est difficile de se déplacer, et l'offre n'est pas suffisante sur le territoire
- Ces besoins en santé sont, en raison du vieillissement de la population, plus importants chez le public senior

Un manque de communication autour de l'offre proposée

- Les seniors notent que la communication réalisée par la Mairie et le C.C.A.S n'est pas adéquate
 - Ils ratent souvent des informations essentielles, les empêchant de pratiquer des activités ou d'être présents lors d'animations
- Les seniors rencontrés n'utilisent pas les réseaux sociaux, ou très peu
 - Il faudrait adapter le mode de communication à ce public
 - Les seniors participants régulièrement à des activités du C.C.A.S ou de la Ville sont, de fait, plus au courant que les autres de ce qu'il existe sur le territoire

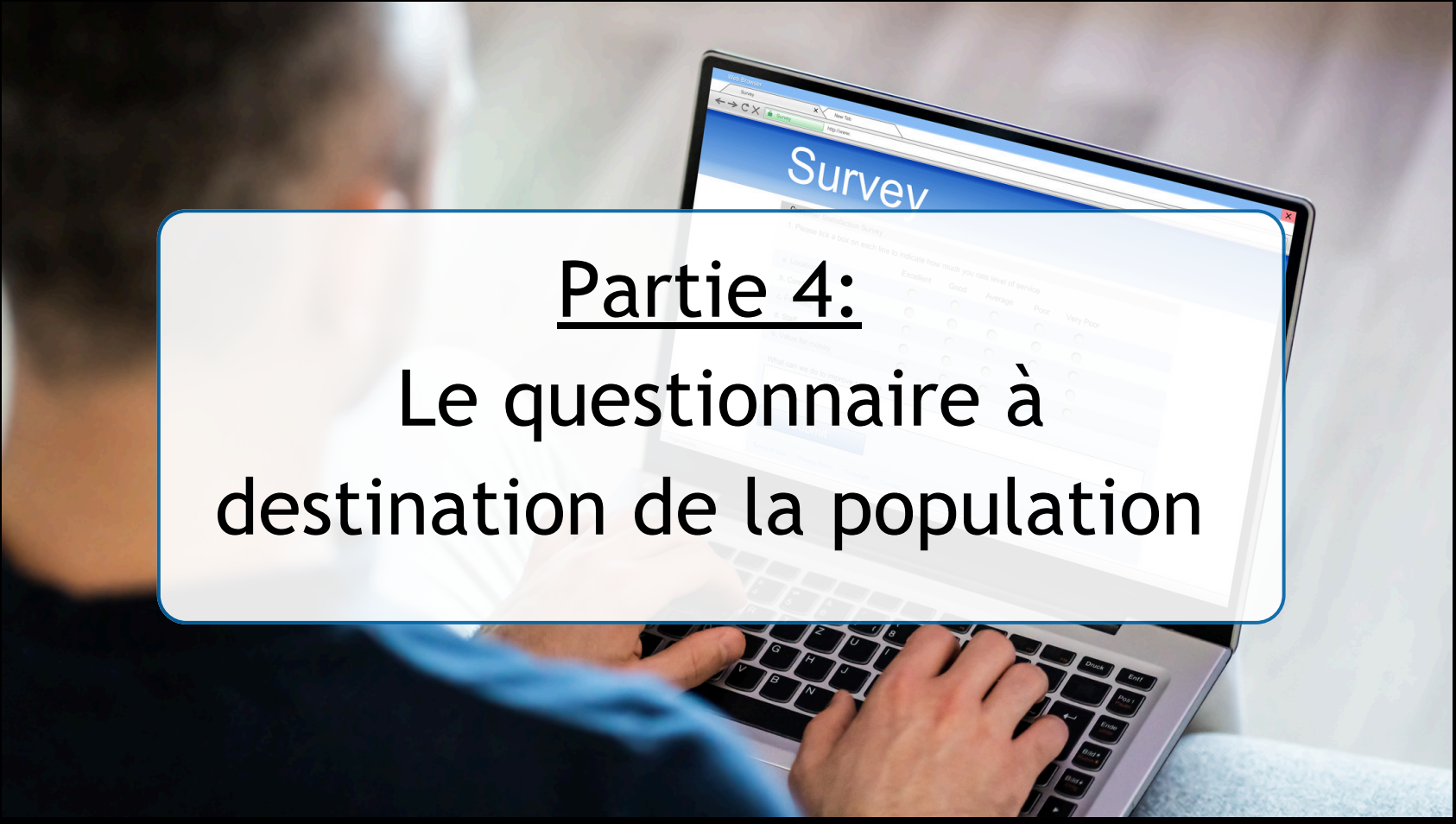
L'enquête de terrain

Un C.C.A.S peu connu ?

- La moitié des seniors rencontrés connaît bien le C.C.A.S
 - L'autre connaît de nom, mais ne sait pas à quoi il sert
 - Certaines aides pourtant, pourraient être utiles à ces usagers

Un manque de vivre ensemble ?

- Les seniors rencontrés témoignent d'une certaine peur vis-à-vis de la jeunesse de Pont-Audemer
 - Beaucoup recensent des cas d'incivilité récurrents
 - Dégâts sur des voitures, vols, insulte, insalubrité ...
- Toutefois, les seniors aimeraient réaliser des activités intergénérationnelles afin de mieux connaître ces jeunes
 - Notamment des activités en lien avec des jeunes enfants

A person is seen from behind, sitting at a desk and using a laptop. The laptop screen displays a survey titled "Survey" with a rating scale from "Excellent" to "Very Poor". The survey includes a question: "Please tick a box on each line to indicate how much you rate level of service". The person's hands are on the keyboard.

Partie 4:
Le questionnaire à destination de la population

Profil des répondants

Le nombre de répondants : 211

Une majorité de **femmes** a répondu au questionnaire (73,1 %).

42,3 % des répondants ont entre **40 et 59 ans**

- Il y a également 26,9 % de répondants âgés entre 25 et 39 ans
- De nombreuses seniors ont répondu au questionnaire : 19,2 %

Les répondants proviennent de **l'ensemble des quartiers de Pont-Audemer**:

- **Centre Ville (37,6 %)**
- **Europe (25,9 %)**
- **Passerelle (16,9 %)**
- **Les Etangs Doult Vitran (12,5 %)**
- **Saint-Paul (7,1 %)**

Les personnes ayant répondu sont **en grande majorité célibataires (42,3 %)**

- **On observe aussi des personnes en union libre ou mariées (26,9 %)**
- On compte également 11,5% de mères seules

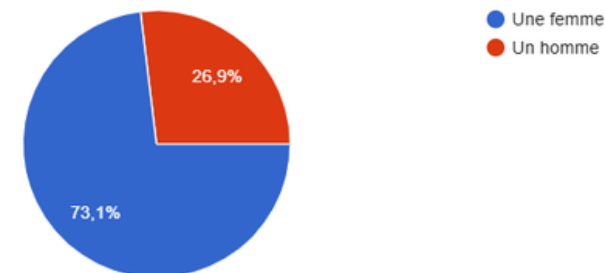
On note une légère surreprésentation des C.S.P relevant des classes dites "moyennes"

- 24 % des répondants sont sans emploi (parmi eux, 18,9 % sont des mères seules)
- 20 % des répondants relèvent de la catégorie 'employés'
- Les classes dites 'supérieures' sont peu présentes avec 12 % de répondants issus de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures
 - Suivis des retraités (12 %) et des ouvriers (12 %)

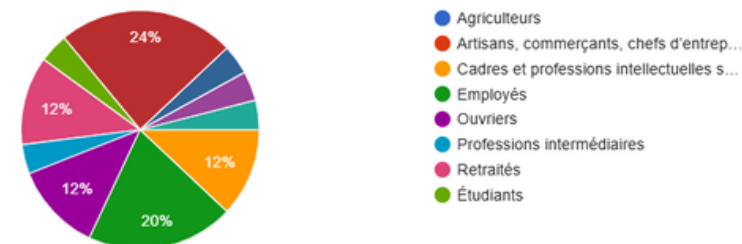
Le profil diversifié des répondants se confirme :

- **61,5 % des répondants ont des enfants (une part importante de familles)**
 - On retrouve essentiellement **des familles avec 2 (57,7 %) ou 3 enfants (25,1 %)**
- **20,2 % des répondants n'en ont pas**
- **18,2 % des sondés ont des enfants qui ne vivent plus au domicile**

Êtes-vous :



Quelle est la catégorie socio-professionnelle ?



Les seniors

19,2 % des répondants au questionnaire ont plus de 60 ans.

Une part écrasante d'entre eux est **satisfaite de l'offre proposée à Pont-Audemer : 85,7 %**

- Les rares mécontents souhaiteraient simplement une meilleure communication autour de l'offre proposée, ainsi que davantage d'activités permettant de sortir de la commune

71,4% des répondants de 60 ans et plus disent se sentir isolés.

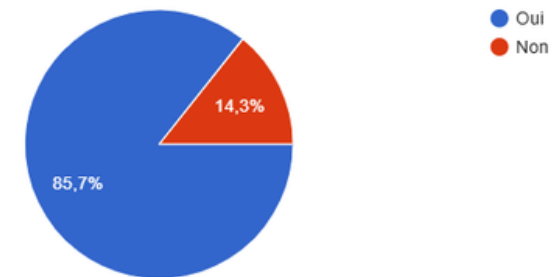
Dans le quotidien d'une personne de plus de 60 ans, certaines activités peuvent être compliquées :

- **Se rendre à un rendez-vous médical**
- **Réaliser des démarches administratives**
- **Circuler dans son quartier**
- **Circuler dans son habitation et adapter son logement**
- **Faire sa toilette et s'habiller**

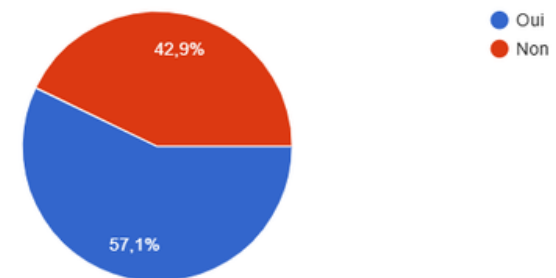
57,1% des répondants connaissent les structures de la commune destinées aux seniors

- Parmi eux, **seulement 1 répondant sur 4 s'y est déjà rendu**

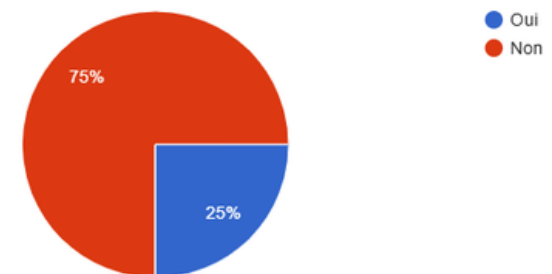
Êtes-vous satisfaits par les activités proposées au sein de la ville de Pont-Audemer ?



Connaissez-vous les aides existantes sur le territoire pour pallier ces difficultés ?



Si oui, les utilisez-vous ?



La vie quotidienne

Hormis les retraités, on retrouve **24 % de personnes sans emploi ayant répondu au questionnaire**

- Parmi elles, **53 % sont en recherche d'emploi active, 28 % disent que c'est un choix personnel et 19% ont des difficultés ne leur permettant pas d'accéder à un emploi** (handicap spécifique, invalidité ...)

Hormis les situations de handicap, les freins à l'insertion professionnelle sont multiples :

- **Certains ne trouvent aucun emploi dans leur secteur d'activité (66,7 %)**
- **Les difficultés à se déplacer librement sont importantes (63,9 %)**
- **Le manque de confiance en soi (55,1%)**

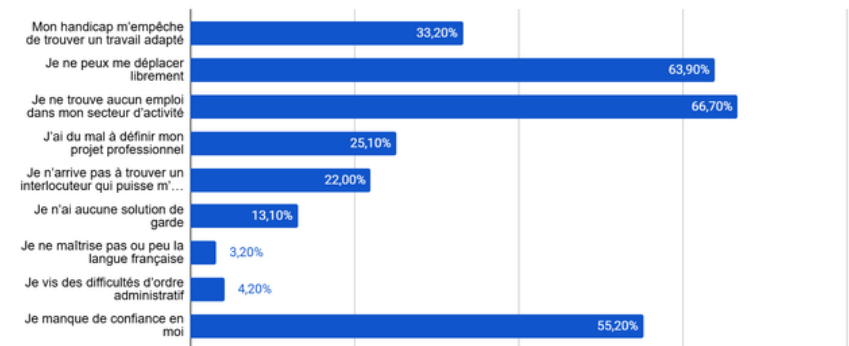
80% des répondants connaissent les dispositifs d'aide sur le territoire concernant l'insertion, notamment *Cap Emploi* et *France Travail*.

Dans le quotidien des répondants, la principale difficulté vécue est le fait de bien se soigner : **53,2 % d'entre eux affirment vivre des problèmes concernant l'accès aux soins. Les autres difficultés visibles sont : se déplacer (45,2 %), être informé (38,7 %) et se sentir écouté (28,9 %). A l'inverse, 79% des répondants n'ont aucun problème pour se nourrir.**

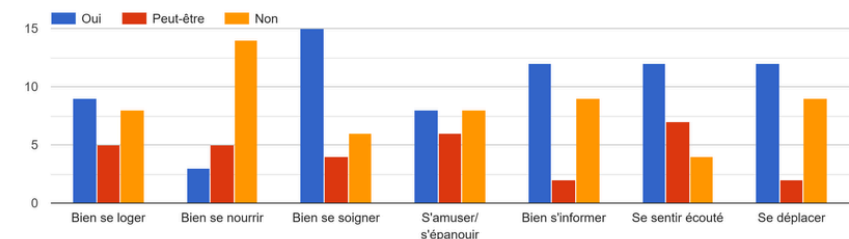
84,6% des répondants identifient la structure d'aide et d'accompagnement référente lorsqu'une difficulté apparaît dans un de ces domaines

- Il est à noter que les dispositifs d'aides existants sur le territoire semblent plutôt bien connus par les répondants (alimentation, logement, santé, démarches administratives)
 - Les structures d'aides concernant la mobilité et l'aide scolaire sont toutefois moins bien identifiées

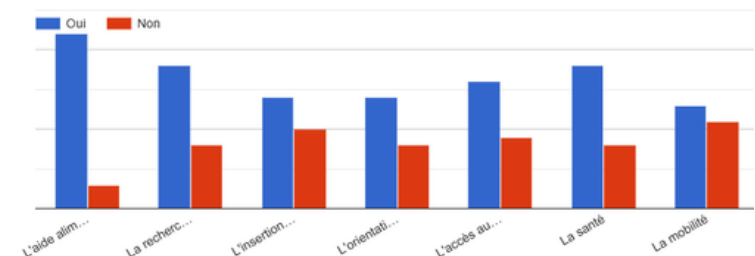
Si non, qu'est-ce qui empêche votre insertion professionnelle ?



Dans votre quotidien, est-il parfois compliqué de :



Connaissez-vous les différents dispositifs d'aides existants sur le territoire concernant :



La vie quotidienne

Un peu plus de **3 répondants sur 4 identifient le C.C.A.S (76,9 %)**

- Parmi eux, **57,7 % des personnes qui identifient le C.C.A.S connaissent les aides proposées**
 - Notamment en ce qui concerne la domiciliation, les aides d'urgence, les bons alimentaires et les aides financières
- Parmi ceux qui identifient le C.C.A.S, **80 % ont déjà demandé une aide. Parmi ces aides, on retrouve :**
 - **L'aide alimentaire (66,7 %)**
 - **L'aide sociale (57,1 %)**
 - **Les actions de mobilité (31,3 %)**
- 100 % des demandeurs ont reçu l'aide souhaitée

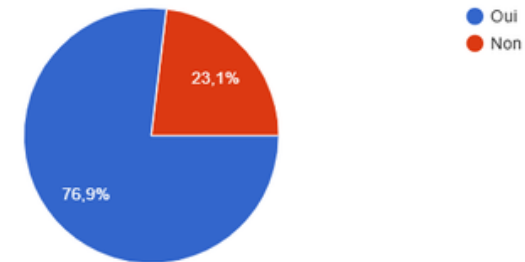
38,5 % des répondants évoquent le fait que les démarches administratives constituent une difficulté majeure dans leur quotidien

- Notamment concernant l'accès et le maintien des droits, l'accès aux soins, et l'utilisation du numérique

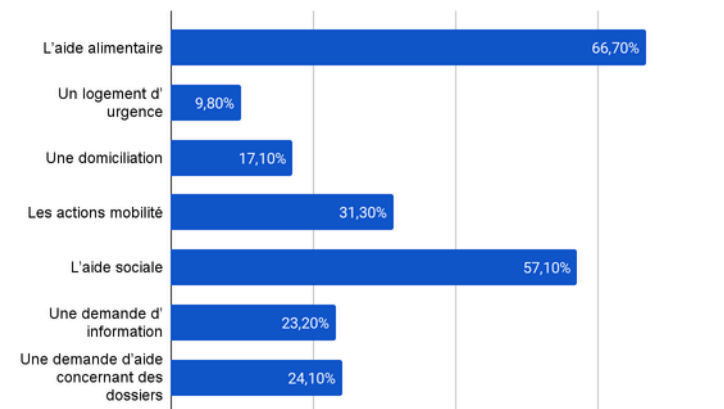
52,1% des répondants disent avoir des difficultés pour se déplacer

- Notamment pour faire ses courses, dans le cadre de l'accès aux soins ou bien pour se rendre à leur travail

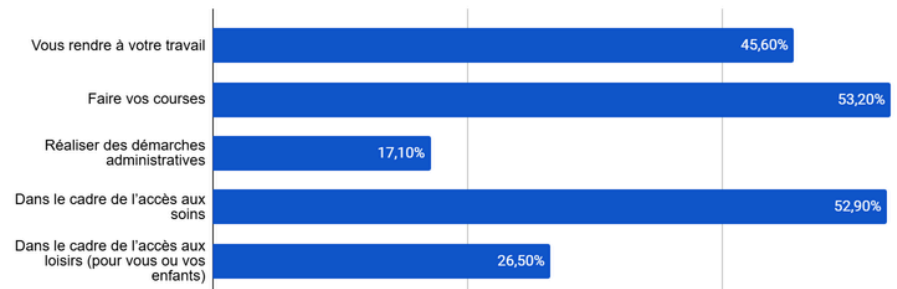
Connaissez-vous le C.C.A.S de Pont-Audemer ?



Si oui, quelle(s) aide(s) avez-vous sollicité ?



Si oui, dans quel(s) cadre(s) ?



La santé

Parmi les répondants, **11,5 % seulement considèrent leur santé physique comme "très bonne", 30,8 % comme "bonne" et 42,3 % comme étant "plutôt bonne"**

- **15,4 % des répondants identifient leur santé comme plutôt "mauvaise" (avec une majorité de seniors parmi ce pourcentage)**

Concernant la santé mentale, les proportions semblent légèrement identiques

- **11,5 % des répondants considèrent leur moral comme "très bon", 30,9 % comme "bon" et 30,7 % comme "plutôt bon"**
- **19,2 % des répondants évoquent un moral "mauvais" et 7,7 % un moral "très mauvais"**
 - Ici, une surreprésentation des femmes est visible

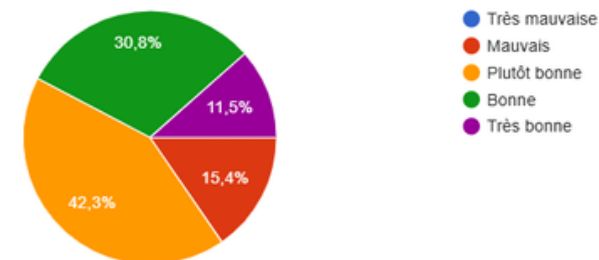
15,4 % des répondants au questionnaire n'ont pas de médecin traitant

- Pour ceux qui en ont un, le médecin se trouve à Pont-Audemer pour 61,9 % d'entre eux
- Pour ceux qui n'en ont pas, les raisons sont principalement les suivantes : départ en retraite du médecin traitant et une arrivée récente sur la ville.

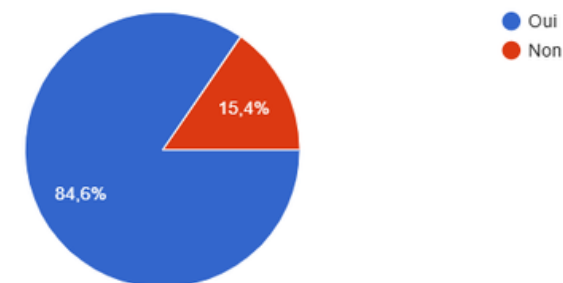
Les solutions alternatives sont les suivantes :

- **Les urgences hospitalières (43,2 %)**
- **Le non-accès aux soins (31,8 %)**
- **L'utilisation d'un autre médecin libéral en rendez-vous physique (12,1 %)**

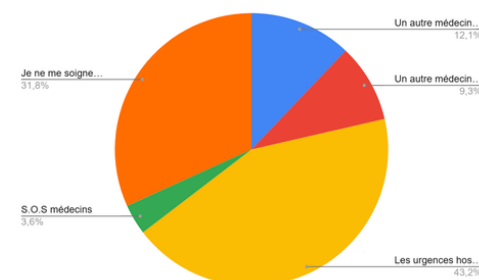
De manière générale, comment considérez-vous votre santé physique ?



Avez-vous un médecin traitant ?



Si non, qui sollicitez-vous en cas de besoin ?



La santé

Au cours des douze derniers mois, 88,5 % des répondants ont consulté un(e) professionnel(le) de santé (médecin, sage-femme, dentiste...) ou un(e) professionnel(le) paramédical (kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue...).

Globalement, 56 % des répondants disent avoir des difficultés pour se soigner car :

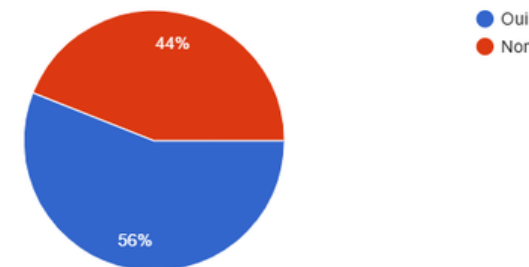
- Les praticiens ne prennent plus de nouveaux patients : 85,7 %
- Les délais de rendez-vous sont trop longs : 78,6 %
- L'éloignement géographique est trop important : 74,4 %
- Le coût des soins : 42,9 %

19,2 % des répondants au questionnaire sont détenteurs d'un handicap particulier (ou répondent pour une personne dans ce cas)

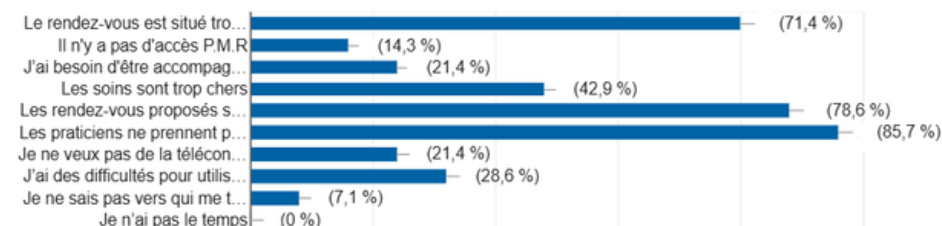
- Parmi eux, 1 répondant sur 4 exprime un besoin particulier dans le cadre de leur scolarité ou de leur travail
- Des difficultés liées aux finances, à la reconnaissance du handicap, à la mobilité et au soutien administratif

80 % des personnes en situation de handicap n'utilisent jamais les transports en commun.

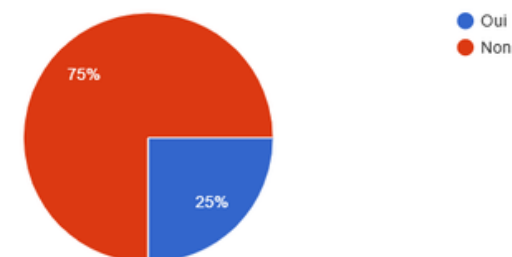
Rencontrez-vous des difficultés pour vous soigner ?



Si oui, pourquoi rencontrez-vous des difficultés pour vous soigner (plusieurs réponses possibles) ?



Avez-vous besoin d'une aide particulière dans le cadre de votre scolarité ou durant votre travail ?



Le logement

57,7 % des répondants sont locataires du parc public, 23,8 % sont propriétaires

- On retrouve ensuite les locataires du parc privé (7,6 %)

83,3 % des répondants se sentent bien au sein de leur logement : une part assez importante

Les principales difficultés des répondants sont :

- **Le coût du loyer (55,7 %)**
- **Des charges trop importantes (53,2 %)**
- **Le fait que le logement soit énergivore (43,3 %)**
- **La taille du logement, trop petit (27,6 %)**

Pour 73,1 % des répondants, le quartier dans lequel ils vivent leur correspond

- Pour les 26,9 % restant, l'insécurité est la cause principale de leur manque de compatibilité avec le quartier
 - Ce sont essentiellement des seniors qui appuient cet aspect

Pour 87,5 % des répondants, les relations avec leurs bailleurs sont bonnes.

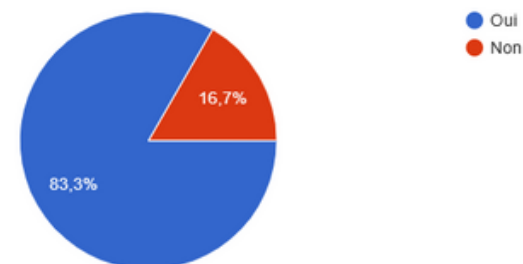
Toutefois, 61,9% des répondants ne savent pas à qui s'adresser en cas de difficultés liées au logement

- On retrouve majoritairement des répondants ayant entre 25 et 39 ans (43,2 %) et entre 40 et 59 ans (39,9 %) ...
- ... Et en provenance des quartiers d'*Europe* (34,2 %), et *Passerelle* (28,4 %)

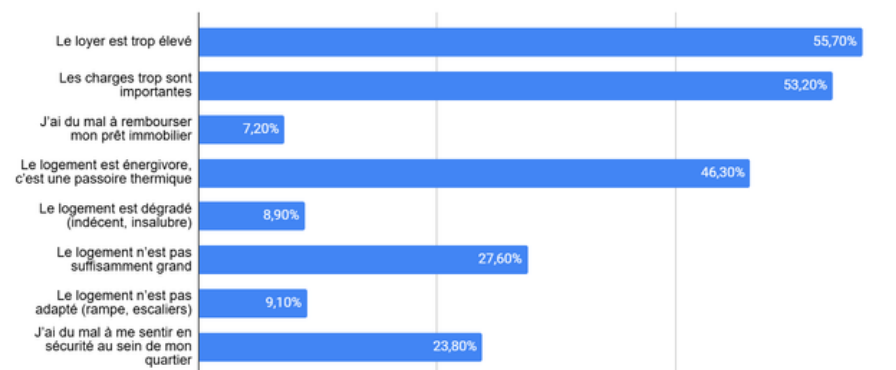
Concernant les demandeurs de logements sociaux, 5 répondants ont posé une demande et les 5 sont encore en attente

- Une attente allant de 4 mois à 5 ans

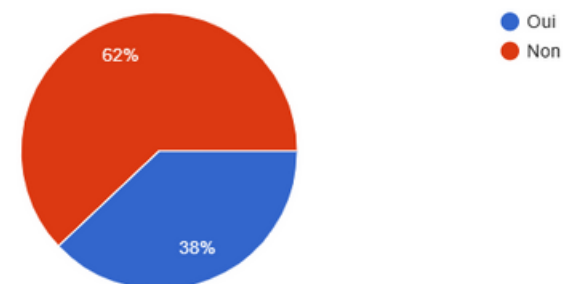
Vous sentez-vous bien au sein de votre logement ?



Si oui, quelles sont les difficultés que vous pouvez vivre ?



Savez-vous à qui vous adresser en cas de difficultés liées au logement ?



Vivre à Pont-Audemer

La majorité des répondants ne pratiquent pas ou peu d'activités collectives près de chez eux

- 61,5 % n'en pratiquent jamais
- 19,2 % peu souvent
- 15,4 % régulièrement
- 3,8 % tout le temps

75,6 % d'entre eux pratiquent une activité sportive et 26,9 % une activité culturelle.

Ceux qui n'en pratiquent pas invoquent le fait de ne pas avoir le temps (43,8 %), de ne pas avoir de véhicule pour se déplacer (31,2 %), ou bien de ne pas oser s'intégrer dans un dispositif existant (28,9 %).

56,6 % des répondants pratiquent des activités proposées par la commune (événements sportifs ou culturels, fêtes de quartier ...). Ceux qui n'en pratiquent pas disent ne pas avoir l'information (50 %), ne pas avoir le temps (42,9 %) ou bien encore que les activités proposées ne leur conviennent pas (19,6 %).

Concernant l'offre en matière d'animation de la vie locale, les répondants sont assez clairs :

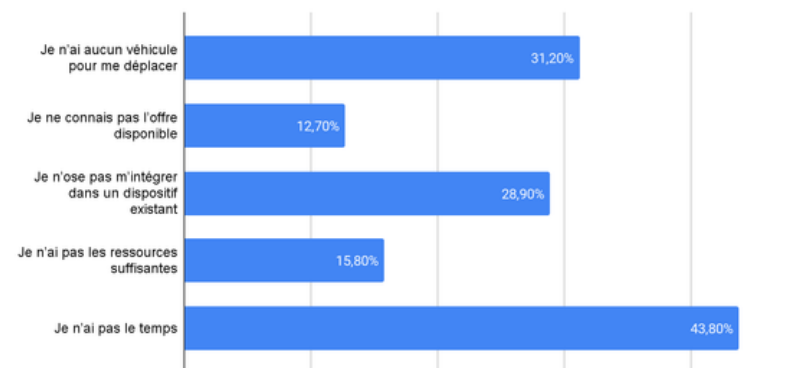
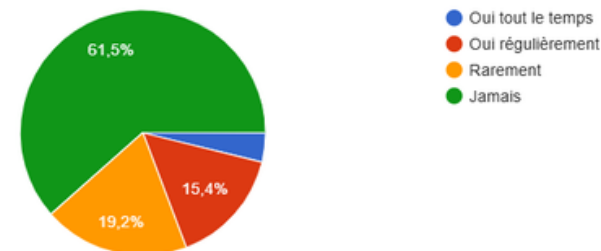
- 83,9 % sont satisfaits ou très satisfaits

11,5 % des répondants disent se sentir exclus des activités sociales ou de la vie sociale à Pont-Audemer, ce qui est une part assez peu importante

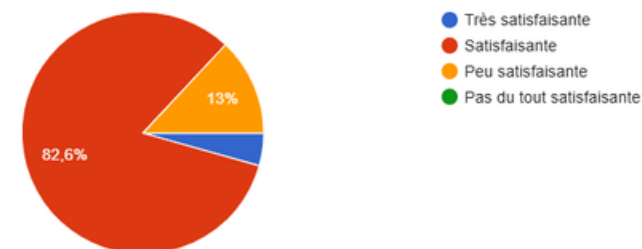
- Ces derniers invoquent un manque d'information, le besoin d'être accompagné ou le fait que l'offre disponible ne s'adresse qu'à une frange de la population
- On retrouve majoritairement les habitants des Q.P.V parmi les répondants

Enfin, 61,5 % des répondants aimeraient qu'il y ait plus d'événements permettant la mixité sociale sur le territoire (partage des cultures, activités intergénérationnelles ...).

Pratiquez-vous une activité collective ?



Que pensez-vous de l'offre de la commune en matière d'animation de la vie sociale ?





Partie 5:

Les conclusions

Données de cadrage

Une commune peu dynamique démographiquement

- Un faible dynamisme essentiellement dû à un solde naturel défavorable
 - Un solde naturel annuel moyen négatif, à hauteur de -0,69% entre 2014 et 2020
- Mais aussi dû à un solde entrées/sorties lui aussi négatif
 - A hauteur en moyenne chaque année entre 2014 et 2020, de -0,5%

La présence importante de seniors sur le territoire

- L'indice jeunesse de la commune est faible : on retrouve proportionnellement de nombreux seniors, et beaucoup moins de jeunes
 - Un territoire plus "âgé" que d'autres
- Des tendances démographiques indiquant que ce sont les 45-59 ans qui sont les plus présents actuellement
 - Tranche d'âge représentant les futurs seniors de la commune

Une commune peu familiale

- Les familles et leurs enfants occupent une place assez faible de la population, en proportion sur le territoire
 - Les 30-44 ans, à savoir les familles, ne représentent qu'environ 15% de la population totale de la commune
 - De même, les 0-14 ans occupent assez naturellement eux aussi, une part assez faible de la population totale : 15,4 %

Une commune vieillissante

- La tranche d'âge la plus dynamique démographiquement est celle des 60-74 ans
 - Vient ensuite celle des 75 ans et plus
- A l'inverse, les 0-14 ans, 15-29 ans et 30-44 ans ont vu leurs parts diminuer dans le même temps

Fig.10

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Des conditions d’emploi qui s’améliorent ces dernières années ...

- On observe une baisse du taux d’évolution du nombre d’emplois sur le territoire (-0,29 %) entre 2014 et 2020
 - Idem s’agissant de l’emploi salarié
- On observe toutefois, une baisse assez récente du taux de chômage sur la commune : 5,7% au dernier trimestre 2023, contre 7,5 % en 2021

... Mais des difficultés face à l’emploi qui restent encore très visibles

- Si l’on observe le découpage de la population en fonction de la catégorie socio-professionnelle, on note plusieurs éléments intéressants :
 - La commune, à l’image des données de cadrage, est très pourvue en retraités
 - On note moins d’actifs occupant des postes relevant de C.S.P + à savoir des artisans, commerçants, chefs d’entreprise et des cadres et professions intellectuelles supérieures
 - A contrario, les employés et les ouvriers sont beaucoup plus présents en proportion qu’ailleurs
- Une part notable de la population active occupe un emploi dit ‘précaire’ : 22,9 %
- Une inadéquation entre les offres d’emploi du territoire (la restauration, les services à la personne ...) et les profils des personnes en recherche d’emploi est à déplorer
- Des conditions d’emploi moins favorables pour les femmes
 - Les femmes sont moins actives que les hommes sur le marché de l’emploi
 - Une inégalité de salaire flagrante entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle est visible
 - Des femmes qui occupent moins que les hommes, des postes à responsabilité
- Les principales raisons des difficultés d’insertion socio-professionnelles sur le territoire sont les suivantes :
 - La difficulté à trouver un emploi dans son secteur d’activité
 - Des difficultés pour se déplacer librement
 - Le manque de confiance en soi des personnes

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Les difficultés d’insertion des jeunes

- On retrouve de nombreux jeunes en défaut de formation sur le territoire
 - Le taux de chômage des 15-24 ans en 2020 est important et surtout supérieur à celui des territoires de comparaison (32,8 %)
 - Une part importante de jeunes est dite non-insérés : 25,1 %
 - Des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation
 - Pour ceux qui sont en emploi, les difficultés sont réelles
- 54,8 % des 15-24 ans occupent un emploi précaire

Des habitants davantage diplômés d’études courtes

- La part des diplômés d’un C.A.P.-B.E.P sur la commune est importante : 29,9 %
- On retrouve moins de jeunes âgés de 25 à 34 ans qui sont diplômés de l’enseignement supérieur (16,6 %)
 - La prédominance des études courtes s’observe dans la typologie des diplômés du supérieur : en proportion, les habitants de Pont-Audemer sont beaucoup moins diplômés d’études longues

Un isolement important sur le territoire

- Une forte évolution du nombre de personnes isolées à Pont-Audemer est visible
 - Avec une augmentation plus élevée chez les hommes que chez les femmes
- Les personnes âgées sont les plus touchées par l’isolement
 - Des seniors qui n’osent parfois pas demander de l’aide

Le risque de fragilité socio-économique des familles

- La part des familles monoparentales en 2020 se situe bien au-dessus de celles des territoires de comparaison (27,3 %)
 - Avec une croissance annuelle de la part de ces familles importante entre 2014 et 2020 (+6,6%)
- Des inquiétudes concernant les schémas familiaux décousus
 - De nombreuses informations préoccupantes sont relevées par les acteurs
 - Un manque de “*prévention parentalité*” est à déplorer au sein du quartier de l’Europe

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Une forte précarité visible

- Une précarité accrue est visible au sein des associations caritatives locales
- Des publics de plus en plus variés vivants des difficultés quotidiennes importantes
 - On retrouve un public très varié au sein des associations caritatives : familles, jeunes, seniors, public non-inséré voir personnes sans abri
 - A noter, une présence accrue de femmes ces dernières années selon certaines associations, notamment en ce qui concerne les demandes d'aides financières
 - Des profils multiples : familles à faibles revenus, personnes isolées, personnes en recherche d'emploi ...
- Les chiffres liés aux revenus et aux niveaux de vie nous indiquent que les habitants de la commune de Pont-Audemer sont globalement peu aisés
 - Une médiane des revenus (18 830 €), plutôt faible, surtout lorsque l'on compare cette médiane à celle de l'Eure : 21 700 €
 - Un salaire horaire net des habitants du territoire assez faible : 14,54 euros
 - On note d'ailleurs une part des impôts dans les revenus des foyers assez faible
 - 35% des foyers fiscaux du territoire imposés : c'est peu
 - Une part des revenus issus du patrimoine plutôt faible : 6,1 %
- Peu de foyers du territoire sont aisés économiquement
 - 21 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (contre 13 % dans l'Eure)
- Mais il faut noter que les inégalités sociales ne sont pas plus présentes à Pont-Audemer qu'ailleurs
 - Un rapport interdécile dans la moyenne départementale : 2,9
 - Un poids du salaire et des traitements dans le revenu disponible plutôt faible et des revenus issus du chômage plutôt forts à Pont-Audemer
- Une exposition aux aides sociales à Pont-Audemer plus importante qu'ailleurs ...
 - ... Avec pourtant une baisse du nombre de personnes couvertes ces dernières années (à l'exception du quartier de l'*Europe*)

Accompagnement des publics dits “fragiles”

Des difficultés visibles dans la scolarisation des jeunes

- Des nouvelles générations plus diplômées que les nouvelles
 - Globalement, il faut noter que la population de Pont-Audemer est moins diplômée qu'ailleurs
 - Cependant, la part des 20-24 ans sans diplôme est moins importante : 26,4 %
 - Cette part de non-diplômés baisse donc dans le temps : les jeunes générations sont plus diplômées que les anciennes
- Des inégalités d'accès aux diplômes encore importantes
 - Les hommes sont plus diplômés du B.A.C que les femmes
 - Des hommes également plus diplômés de l'enseignement supérieur
 - Les femmes sont plus nombreuses que les hommes, à ne pas avoir de diplômes
- Un Programme de Réussite Éducative (P.R.E) qui permet toutefois l'accompagnement des jeunes
- Un décrochage scolaire important et en croissance, observable ces dernières années
 - Un manque d'orientation et de suivi dans le temps des jeunes malgré l'accompagnement efficace de la Mission locale
 - Le manque de formations existantes à proximité sur le territoire

Un besoin de coordination et de communication partenariale malgré une identification intéressante auprès des usagers

- On ressent le besoin de la part des acteurs, de mieux connaître l'offre des partenaires
- La nécessité de mieux communiquer en interne est importante
 - Avec, à l'inverse, une très bonne communication réalisée auprès des usagers qui connaissent bien les structures d'accompagnement
 - Notamment le C.C.A.S qui semble très bien identifié
- Le besoin de se réunir plus régulièrement
 - Malgré une implication visible des agents et des structures, l'objectif étant de travailler plus efficacement

Seniors

Une population senior importante

- Les seniors sur la commune sont intrinsèquement très présents
 - Un indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans) très important à Pont-Audemer comparé aux autres territoires
 - L'ensemble des tranches d'âge seniors se retrouvent ainsi surreprésentées
 - La part des 60-74 ans est plus importante qu'ailleurs (18,9 %)
 - Il en va de même s'agissant de la part des 75 ans et plus (13,3 %)

Vers un vieillissement de la population qui devrait s'amplifier dans les années à venir

- L'augmentation des 60-74 ans entre 2014 et 2020 en moyenne chaque année est élevée par rapport à celle des territoires de comparaison : +5% d'augmentation
- De même que l'évolution des 45-59 ans : +1,8%
 - Des personnes qui, dans les années à venir, deviendront les seniors de demain

Un accroissement des besoins observables

- Des seniors isolés
 - La part des 75 ans et plus vivant seuls en 2020 à Pont-Audemer est élevée (57,4%)
 - La part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées est également assez élevée
 - Un manque d'aidants potentiels pour cette population est à noter
- Un maintien à domicile de plus en plus important
 - Une perte d'autonomie est visible chez de nombreux seniors
 - Une accentuation des cas les plus difficiles due à un vieillissement certain de la population est à noter
 - Des besoins en aménagement du domicile avec l'installation d'équipements adaptés
 - Un besoin d'accompagnement de plus en plus tardif pour cette partie de la population

Seniors

Des difficultés d'insertion observables chez les seniors de la commune

- Un taux d'emploi qui n'est pas vraiment favorable : 41,9 %
 - Un taux de chômage chez les 55-64 ans plus important (15,8 %) que partout ailleurs
- Des seniors qui ont peu de qualifications, et pour la plupart du temps ont été licencié de leur ancien poste
 - Ces derniers n'ont parfois pas les formations nécessaires pour trouver du travail sur le marché de l'emploi actuel
 - De plus, les employeurs sont de plus en plus frileux à l'embauche des seniors

Des situations de précarités visibles

- De nombreux seniors vivent des difficultés socio-économiques importantes
 - Notamment avec des revenus insuffisants
- Un accès limité aux soins de santé
 - Des difficultés liées à la gestion des maladies chroniques sont observables de la part des acteurs
 - Une offre de santé en deçà de la demande et une mobilité liée à la santé, délicate

Une offre locale plébiscitée par les seniors

- Des animations variées et diversifiées leur sont proposées
 - Une satisfaction générale est observable
- Des seniors très satisfaits par les services du C.C.A.S et de la Mairie
 - Mais un besoin de communication accru sur les actions et animations proposées

Un réseau partenarial efficace

- Des partenaires qui se connaissent bien et qui interagissent facilement, dans le cadre notamment, de réunions assez régulières

Une augmentation des besoins liés au handicap

- Une évolution assez importante du nombre de personnes couvertes par l'A.A.H est observable ces dernières années
 - Notamment au sein du quartier du *Doult Vitran*
- Et surtout une évolution positive du nombre de personnes isolées et à bas revenus entre 2017 et 2021

Un territoire plus équipé que d'autres en Normandie mais qui reste en difficulté

- Le nombre de gynécologues, d'infirmiers et de pédiatres est supérieur aux moyennes de l'Eure et de la Normandie
 - Mais le territoire manque globalement de médecins, notamment de médecins traitants, de dentistes et d'ophtalmologues
- Une pénurie de spécialistes médicaux malgré des médecins généralistes en nombre est à notée par rapport aux moyennes départementales
 - Mais leur nombre reste trop bas actuellement si on les compare aux chiffres de la Normandie ou même de la France
- Un renoncement aux soins très important sur la commune, avec comme raisons principales :
 - Le fait que les praticiens ne prennent plus de nouveaux patients
 - Des délais de rendez-vous trop longs
 - Un éloignement géographique trop important
 - Le coût des soins

Un territoire touché par les problématiques de psychiatrie et d'addictologie

- Une consommation importante de drogue et d'alcool, dès le plus jeune âge, est observable d'après les acteurs
 - De plus en plus de familles sont confrontées à ces situations
- Des C.M.P et acteurs locaux qui se retrouvent parfois sans solution (manque de places notamment)
 - Avec un manque de médecins psychiatres dans les structures de proximité
- Une santé mentale des jeunes sur le territoire à questionner
- Le manque une coordination globale sur le sujet

Santé - Handicap

Le manque de portage clair en termes d'actions liées à la santé sur le territoire

- Aucun professionnel n'est positionné pour le portage d'une réponse adéquate, au niveau local notamment
 - Un manque de coordination autour du sujet de la santé et du handicap est à noter
- Des besoins en termes de handicap qui ne sont pas encore suffisamment pris suffisamment en compte
 - Un manque de considération du sujet de la part des spécialistes est à noter
 - Le manque observable de places d'accueil pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou polyhandicap
 - Une forte demande au sein des services d'accueil de jour et de nuit est à notée
 - Une offre de logements inadéquate
- Le manque de solutions pour les personnes âgées en situation de handicap
 - On note le fait qu'il n'y ait pas suffisamment de logements adaptés (autonomes ou semi-autonomes) ...
 - ... Et des E.H.P.A.D qui ne sont pas formés pour accueillir ce type de public

Accès aux droits et inclusion numérique

Un besoin de formation au numérique

- Les acteurs rencontrés notent un besoin de formation sur l'utilisation des nouvelles techniques de communication
 - Formations autour des sujets des visioconférences, la modification des P.D.F ...

Un besoin de soulager les agents de la commune sur le temps dédiés à l'accompagnement aux démarches administratives

- Le C.C.A.S et le Centre social passent beaucoup de temps à accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
 - Ils ne sont pourtant pas voués à cela
 - Et n'ont pas l'ensemble des compétences requises ni le temps dédié pour proposer ce service

Une rupture des usagers face au numérique

- Des besoins prégnants sur le territoire concernant le numérique sont observables
- Les difficultés sont multiples :
 - Comprendre le numérique
 - Accéder à des dossiers en ligne
 - Utiliser les plateformes et les outils

Des difficultés importantes des usagers face aux démarches administratives

- Les acteurs témoignent de l'accroissement des demandes concernant des dossiers complexes notamment des dossiers de retraite ou l'accompagnement concernant les dossiers M.D.P.H et de délais importants concernant les dossiers sociaux (M.D.P.H, A.P.A, A.S.E)

Animation de la vie sociale

Une implication importante des habitants au sein du milieu associatif

- Pont-Audemer compte 43,8 licenciés sportifs pour 100 habitants, ce qui est tout à fait correct
 - Une implication des jeunes assez forte
 - La part des licenciés sportifs chez les 0-14 ans est très élevée : 119,7 enfants de 0 à 14 ans sur 100 sont licenciés
 - Chez les 15-29 ans, la part est moins élevée mais plus forte qu'ailleurs
- Les filles et femmes de la commune, sont plus impliquées, en proportion, au sein du secteur associatif et sportif local que dans d'autres communes
- Toutefois, passé 60 ans, les seniors de la commune sont moins impliqués dans le secteur associatif et sportif local
- En effet, les seniors ne pratiquent pas ou peu d'activités collectives près de chez eux, notamment en raison :
 - D'un manque de temps
 - De difficultés pour se déplacer
 - Du fait de ne pas oser s'insérer dans un dispositif

Une population qui apprécie le fait de vivre à Pont-Audemer

- Des habitants très satisfaits par l'offre concernant l'animation de la vie sociale à Pont-Audemer
- La ville offre un cadre de vie chaleureux et accueillant, pour toutes les tranches d'âge de la population
 - Même si une part de la population souhaiterait qu'il y ait plus d'événements permettant la mixité sociale sur le territoire

Des équipements et services plutôt éloignés malgré un taux d'équipement intéressant

- Le nombre d'équipements culturels et sportifs par gamme est tout à fait correct en ce qui concerne les gammes intermédiaires
 - Mais des équipements de proximité moins présents qu'ailleurs
 - Un temps d'accès aux services de proximité qui reste supérieur à la moyenne française

Animation de la vie sociale

Une offre d'animation existante qui fonctionne et qui doit perdurer

- Les actions menées par les structures ont vocation à amener des publics à se croiser et à échanger
- Toutefois, on constate des difficultés de moyens des structures malgré une bonne interconnexion entre les différentes structures du pôle 'Animation de la Vie Sociale'
- Une coordination intercommunale au service de la formation des animateurs est visible

L'enjeu du lien social sur le territoire

- Une précarité de certains publics est visible ainsi qu'un isolement important de la population qui amène à penser impérativement le lien social sur le territoire
- L'aller vers : le moyen le plus efficace de rencontrer les usagers ayant des besoins
 - Notamment en lien avec les familles
- Un manque de repères notable en matière de parentalité
- L'accueil du public jeune : une offre qui vient répondre aux besoins
 - Notamment auprès des jeunes non-insérés
- Les seniors : un public qui peut être difficile à toucher

Des activités intergénérationnelles à construire

- Les seniors rencontrés témoignent d'une certaine peur vis-à-vis de la jeunesse à Pont-Audemer
 - Beaucoup recensent des cas d'incivilité récurrents
- Les seniors rencontrés aimeraient réaliser davantage d'activités intergénérationnelles
 - Notamment avec des jeunes enfants

Un besoin d'identification des structures du territoire

- Les structures ne sont pas forcément bien identifiées par les habitants
 - Le C.C.A.S est étiqueté 'aides sociales' et 'seniors'
 - Le Centre social souffre d'une connotation négative de la part de certains habitants ("un lieu pour les personnes en difficulté")
- Certaines structures ne savent pas forcément comment bien communiquer auprès des usagers

Logement - Hébergements

Les dynamiques de l'habitat à Pont-Audemer

- Une évolution positive constante du nombre de logements est visible
- Un manque de mixité sociale est observable dans les constructions neuves
- Une partie du parc de logements n'est pas (ou est de moins en moins) confortable
- Un renouvellement de la population existant ces derniers temps
- Une sous-occupation des logements observable chez les bailleurs
- Une augmentation de la vacance visible ces dernières années ...
 - Avec un taux d'évolution du nombre de logements vacants observable entre 2014 et 2020 élevé : +4,3%

Des besoins concernant l'hébergement d'urgence

- Un manque de places en hébergement dans le bassin de vie de Pont-Audemer est à déplorer
 - Dans le même temps, on note une diminution du nombre de personnes accueillies en logement d'urgence

De nombreux logements inadaptés pour les seniors

- Notamment afin d'encourager le maintien à domicile ...

Les situations des jeunes en décohabitation

- Beaucoup de jeunes habitent encore dans le foyer de leurs parents
 - Beaucoup y restent par choix mais on note le fait qu'il y a peu de logements accessibles économiquement aux jeunes à Pont-Audemer

Logement - Hébergements

Un accroissement des besoins en matière de logement

- La part de propriétaires vivant à Pont-Audemer est faible : 34,6%
 - Et la part de locataires de logements sociaux assez importante : 36,6%
- Une part des foyers exposés aux aides au logement assez importante : 65,1%
- Les préoccupations concernant la question des familles monoparentales
 - L'augmentation des familles monoparentales est constatée en raison d'une fréquence accrue des séparations, avec des demandes en logements pour ces familles, elles aussi croissantes (avec l'enjeu de loger une même famille dans 2 logements assez grands à la suite de la séparation)
- Des habitants qui se sentent toutefois assez bien au sein de leur logement
- Les principales difficultés des habitants en matière de logement :
 - Le coût du loyer
 - Des charges trop importantes
 - Le fait que le logement soit énergivore
 - La taille du logement (trop petit parfois)
 - Un quartier qui ne leur correspond pas ou plus
- Des usagers qui ne savent pas toujours à qui s'adresser en cas de difficultés liées au logement

Des besoins en matière de mobilité moins importants qu'ailleurs

- La part des transports en commun dans les déplacements domicile travail est très faible : 1,9%
 - 21,1% de la population se rend sans doute au travail, à pied
 - La voiture occupe donc une place prépondérante
- Mais les besoins en mobilité sont peut-être plus faibles qu'ailleurs
 - Un taux d'actifs travaillant en-dehors de Pont-Audemer peu important : 43,3%
 - Un temps médian domicile-travail très faible : 2 minutes
- Une mobilité optimale chez les jeunes
 - Une distance médiane du trajet domicile-étude relativement faible : 1 km contre 2,6 km dans l'Eure
 - De même que le temps médian : 2 minutes
 - Mais à partir de 18 ans, la distance médiane augmente fortement : 50 km contre 4 km ailleurs en France

Des difficultés liées à la mobilité toutefois présentes

- Le territoire souffre d'une problématique majeure en termes de mobilité
 - Notamment entre Pont-Audemer et les villages aux alentours
- Une problématique de mobilité psychologique importante est observable
 - Avec des jeunes qui refusent des formations ou des métiers car ils ne souhaitent pas se déplacer ...
 - ... Ou des actifs et des seniors qui n'osent plus sortir de chez eux
- La mobilité, un frein pour les adolescents qui veulent quitter le domicile familial
 - On note des problèmes de mobilité dues à des transports en commun limités
- Le manque de transports en commun : un frein à la mobilité des personnes en situation de handicap
- La mobilité : un frein à l'emploi



Partie 6:

Les préconisations



Accompagnement des publics dits “fragiles”

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Améliorer les conditions d'emploi sur le territoire (1) | <ul style="list-style-type: none">• Permettre l'adéquation entre l'offre et la demande<ul style="list-style-type: none">◦ Encourager les partenariats entre les entreprises et les institutions éducatives pour développer des programmes de formation, des stages et des apprentissages en rapport avec l'offre disponible◦ Faciliter la mobilité des travailleurs vers les pôles d'emploi où la demande est plus forte◦ Promouvoir l'entrepreneuriat en encourageant la création d'entreprises et de start-up pour créer de nouveaux emplois et répondre aux besoins locaux<ul style="list-style-type: none">▪ Offrir des formations ou des accompagnements pour les entrepreneurs en lien avec la C.C.I◦ Encourager la formation continue et le développement professionnel pour permettre aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter aux évolutions du marché du travail• Favoriser l'emploi des femmes<ul style="list-style-type: none">◦ Notamment les femmes en situation de monoparentalité<ul style="list-style-type: none">▪ Collaborer avec les entreprises<ul style="list-style-type: none">• Encourager ou accompagner les entreprises à proposer des solutions de garde d'enfants pour leurs employés |

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Améliorer les conditions d'emploi sur le territoire (2) | <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la confiance en soi pour l'insertion des demandeurs à travers différents aspects :<ul style="list-style-type: none">◦ Des ateliers de développement personnel◦ Des coachings individuels et collectifs◦ Du mentorat◦ Des formations spécifiques◦ Des groupes de soutien◦ Des simulations d'entretien◦ De la valorisation des succès via les pairs◦ Du soutien psychologique• Favoriser l'insertion des jeunes<ul style="list-style-type: none">◦ Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels<ul style="list-style-type: none">▪ Offrir des séances de conseil en orientation pour aider les élèves à choisir leur parcours scolaire et/ou professionnel▪ Organiser des visites d'entreprises, des stages et des rencontres avec des professionnels pour exposer les élèves à différentes carrières |

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Proposer une offre et un accompagnement de qualité concernant la formation des jeunes</p> | <ul style="list-style-type: none">• Promouvoir les différents cursus d'études, des formations courtes aux formations longues• Améliorer et amplifier l'information délivrée aux jeunes sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Notamment concernant :<ul style="list-style-type: none">▪ Les études, les formations, les stages▪ Les sports et les loisirs▪ Les métiers et l'insertion professionnelle• Lutter contre la déscolarisation sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Mettre en place des programmes de tutorat et de mentorat pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés<ul style="list-style-type: none">▪ Notamment au sein des Q.P.V de la commune◦ Offrir des sessions de soutien scolaire après les cours, pendant les vacances scolaires et en ligne pour répondre aux besoins individuels• Lutter contre les inégalités d'accès aux diplômes<ul style="list-style-type: none">◦ Réaliser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation des filles et des garçons, en ciblant les familles et les écoles◦ Intégrer des programmes d'éducation à l'égalité des genres dès le plus jeune âge pour déconstruire les stéréotypes et promouvoir l'égalité◦ Mettre en place des programmes de tutorat spécifiques pour les filles et les garçons, en fonction de leurs besoins particuliers◦ Assurer un environnement scolaire sûr pour tous les élèves, en particulier pour les filles, en mettant en place des politiques contre le harcèlement et la violence◦ Offrir ou promouvoir des solutions existantes de bourses et d'aides financières spécifiquement pour les filles et les garçons de familles défavorisées afin de réduire les barrières économiques à l'éducation◦ Soutenir des initiatives communautaires visant à promouvoir l'éducation des filles et des garçons de manière équitable◦ Encourager et/ou sensibiliser les filles à l'orientation vers les filières S.T.E.M (sciences, technologies, ingénierie, mathématiques) |

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lutter contre la précarité sur le territoire | <ul style="list-style-type: none">• Faire perdurer le travail essentiel réalisé par les associations et les structures dédiées aux publics fragiles sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Accompagner économiquement les foyers les plus modestes◦ Permettre l'aide sociale à tous• Accentuer la prévention concernant les familles et les femmes seules, les jeunes, les seniors, et les publics non-insérés |
| Réduire l'isolement | <ul style="list-style-type: none">• Limiter l'évolution du nombre de personnes isolées à Pont-Audemer<ul style="list-style-type: none">◦ Réaliser une veille sur les différents publics, notamment seniors, via un registre des personnes vulnérables◦ Développer des centres communautaires où les personnes seules peuvent se réunir, participer à des activités et socialiser◦ Organiser des ateliers, des cours, des clubs (lecture, cuisine, artisanat) et des événements culturels réguliers pour encourager les interactions sociales◦ Mettre en place des programmes de bénévolat où les personnes seules peuvent s'impliquer dans la communauté, leur permettant de rencontrer d'autres personnes et se sentir utiles◦ Développer des initiatives de visites amicales au cours desquelles des bénévoles rendent régulièrement visite à des personnes isolées◦ Mettre en place des programmes de mentorat à travers lesquels les personnes âgées peuvent offrir du soutien et des conseils aux jeunes |

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Accompagner les familles monoparentales en difficulté</p> | <ul style="list-style-type: none">• Permettre la réduction des informations préoccupantes<ul style="list-style-type: none">◦ Développer des centres d'accueil et de refuge sécurisés pour les victimes de violences familiales, offrant un soutien psychologique, médical et juridique◦ Encourager la collaboration entre les différentes institutions (services sociaux, police, justice, santé) pour une prise en charge efficace des cas de violences familiales<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en place des systèmes sécurisés d'échange d'informations entre les institutions pour assurer un suivi efficace des cas signalés◦ Créer des groupes de soutien communautaires où les victimes de violences familiales peuvent partager leurs expériences et recevoir de l'aide◦ Fournir un accès à des services de thérapie et de soutien psychologique pour les victimes de violences familiales• Proposer de la prévention à destination des familles concernant les problématiques intrafamiliales<ul style="list-style-type: none">◦ Organiser un comité de veille afin de prévenir les cas de violence• Mettre en place des structures d'entraide et de soutien<ul style="list-style-type: none">◦ Créer des associations ou des groupes de soutien spécifiquement dédiés aux familles monoparentales, dans lesquels les parents peuvent se rencontrer, partager leurs expériences et s'entraider• Favoriser l'organisation d'activités familiales<ul style="list-style-type: none">◦ Proposer des activités et des événements destinés aux familles afin de favoriser les moments de partage et de convivialité |

Accompagnement des publics dits fragiles

| Préconisations | Actions |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Permettre une meilleure coordination sur le territoire</p> | <ul style="list-style-type: none">• Mieux communiquer sur l'offre existante<ul style="list-style-type: none">◦ Mettre en place des outils numériques, tels que des plateformes en ligne ou des applications mobiles, pour faciliter la communication et le partage d'informations entre les différents acteurs◦ Utiliser ces plateformes pour diffuser des calendriers d'événements, des ressources pédagogiques, des formations, et des informations sur les services disponibles• Créer une instance de coordination<ul style="list-style-type: none">◦ Etablir un comité de coordination, chargé de superviser et de coordonner toutes les actions relatives aux situations de précarité◦ Proposer des réunions partenariales plus régulières avec l'ensemble des acteurs<ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la représentation de toutes les parties prenantes◦ Organiser des conférences, des séminaires et des webinaires sur des sujets pertinents pour améliorer les compétences et les connaissances des professionnels◦ Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des actions et identifier les domaines nécessitant des améliorations |



Seniors

Seniors

| Préconisations | Actions |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accompagner le vieillissement de la population | <ul style="list-style-type: none">• Adapter l'offre d'accompagnement au vieillissement de la population<ul style="list-style-type: none">◦ Permettre une prise en charge de la dépendance à domicile et en hébergement• Renforcer et encourager le développement d'une offre de logement adaptée aux seniors et aux futurs seniors du territoire• Créer des logements intergénérationnels<ul style="list-style-type: none">◦ Réaliser une étude pour identifier les besoins des différentes générations en matière de logement et déterminer les quartiers les plus appropriés pour ces projets◦ Inclure des espaces communs (salles de réunion, jardins, cuisines partagées) où les résidents peuvent se rencontrer et organiser des activités ensemble◦ Assurer que les logements soient accessibles à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, en intégrant des ascenseurs, des rampes et des aménagements spécifiques dans les appartements◦ Proposer une diversité de types de logements (studios, appartements de deux ou trois chambres) pour répondre aux besoins des jeunes, des familles et des seniors◦ Créer un comité de gestion composé de résidents de toutes les générations pour prendre des décisions concernant la vie commune et les activités◦ Assurer la présence d'un travailleur social ou d'un médiateur pour aider à résoudre les conflits et à soutenir les résidents en cas de besoin• Développer une offre de prévention et de sensibilisation à destination des aidants familiaux |

Seniors

| Préconisations | Actions |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lutter contre l'isolement des seniors | <ul style="list-style-type: none">• Créer une salle commune faisant office de lieu de rencontre sans prise de rendez-vous<ul style="list-style-type: none">◦ Cet espace pourrait être un lieu d'information à destination des seniors (dispositifs d'aide, numéros d'urgence, animations et festivités ...)<ul style="list-style-type: none">▪ Il permettrait de créer du lien social entre des personnes qui souhaitent donner de leur temps et des personnes qui souhaitent rompre leur isolement social• Améliorer la mobilité des seniors<ul style="list-style-type: none">◦ Créer un service de transport à la demande◦ Créer une plateforme de covoiturage entre seniors qui pourrait être une solution face à ces difficultés de mobilité lors des événements où les seniors sont concernés |
| Permettre le maintien à domicile | <ul style="list-style-type: none">• Limiter la perte d'autonomie<ul style="list-style-type: none">◦ Proposer un accompagnement à l'aménagement du domicile◦ Permettre un soutien familial et communautaire<ul style="list-style-type: none">▪ Encourager les familles à organiser des visites régulières aux seniors isolés▪ Promouvoir l'utilisation des appels téléphoniques, des vidéoconférences et des messageries instantanées pour maintenir des contacts réguliers avec les seniors, surtout ceux qui ne peuvent pas se déplacer▪ Mettre en place des programmes de voisinage dans lesquels les usagers s'engagent à vérifier régulièrement le bien-être des seniors isolés, à leur rendre visite, et à les aider pour des tâches quotidiennes▪ Créer des groupes de soutien locaux composés de bénévoles et de résidents pour organiser des activités sociales et des visites régulières |

Seniors

| Préconisations | Actions |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Encourager l'insertion des seniors | <ul style="list-style-type: none">• Former les seniors qui souhaitent retrouver un emploi<ul style="list-style-type: none">◦ Offrir des bilans de compétences pour identifier les forces, les compétences transférables, et les domaines d'amélioration des seniors◦ Fournir des services de conseil en orientation professionnelle pour aider les seniors à définir leurs objectifs de carrière et à explorer de nouvelles opportunités◦ Mettre en place des formations courtes, modulaires et flexibles qui permettent aux seniors de se former à leur rythme tout en tenant compte de leurs obligations personnelles◦ Faciliter l'accès à la V.A.E pour permettre aux seniors de faire reconnaître officiellement leur expérience professionnelle et leurs compétences◦ Offrir des opportunités de certification pour valider les compétences acquises et renforcer la crédibilité des seniors auprès des employeurs• Proposer un cadre d'emploi stable aux seniors<ul style="list-style-type: none">◦ Encourager les entreprises à recruter des seniors en valorisant leur expérience et leurs compétences◦ Promouvoir des opportunités de bénévolat pour leur permettre de rester actifs et engagés |
| Permettre un meilleur accès aux soins de santé | <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accès aux soins de santé pour les seniors, en réduisant les coûts et en facilitant l'accès à des services de qualité• Offrir des soins de santé gratuits ou à faible coût pour les seniors les plus précaires |

Seniors

| Préconisations | Actions |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Perpétuer l'offre actuelle proposée aux seniors</p> | <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la satisfaction générale concernant l'offre proposée<ul style="list-style-type: none">◦ Développer les activités sportives et culturelles dédiées aux seniors<ul style="list-style-type: none">▪ De type danse, yoga ...▪ De plein air : randonnée ou vélo ...▪ De type théâtral ...▪ Des activités en collectivité de type repas, spectacles ...◦ Faire que les seniors soient à l'initiative de certaines animations en leur donnant la parole plus régulièrement• Communiquer de manière accrue sur les actions et animations proposées• Mieux informer les seniors sur les actions réalisées par les professionnels<ul style="list-style-type: none">◦ Créer un guide des ressources répertoriant les structures, associations et services seniors, en précisant les coordonnées, les prestations offertes et les modalités d'accès<ul style="list-style-type: none">▪ Réaliser davantage d'aller-vers à destination des seniors• Maintenir le réseau partenarial existant |



Santé - Handicap

Santé - Handicap

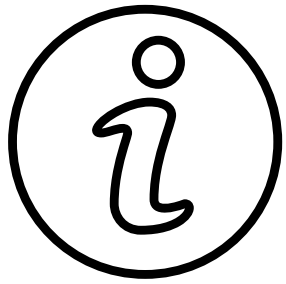
| Préconisations | Actions |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Anticiper l'augmentation des besoins liés au handicap | <ul style="list-style-type: none">• Identifier les types de handicap les plus répandus (mobilité réduite, déficience visuelle, etc.)• Impliquer les associations locales de personnes handicapées pour comprendre leurs besoins spécifiques• Consulter les professionnels de santé, les ergothérapeutes et autres experts pour obtenir des perspectives techniques• Renforcer les services de soutien à domicile pour les personnes handicapées• Former le personnel municipal pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap |
| Favoriser la prise en compte du handicap | <ul style="list-style-type: none">• Permettre une meilleure considération du sujet du handicap de la part des spécialistes locaux• Ouvrir de nouvelles places d'accueil pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou polyhandicap• Proposer davantage de logements adaptés (autonomes ou semi-autonomes)• Lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap• Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures collectives<ul style="list-style-type: none">◦ Accompagner les familles dans le cadre de leurs démarches administratives◦ Former les professionnels du territoire aux questions liées au handicap afin d'encourager les familles à demander de l'aide◦ Rendre le territoire attractif pour les A.V.S◦ Proposer un lieu d'entraide et d'échange autour de ces thèmes |

Santé - Handicap

| Préconisations | Actions |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Améliorer l'accès à l'offre de santé | <ul style="list-style-type: none">• Permettre un portage clair d'actions liées à la santé sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Améliorer la coordination autour du thème de la santé<ul style="list-style-type: none">▪ Développer un plan stratégique d'actions<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un plan stratégique qui définit des objectifs clairs, des actions prioritaires et des indicateurs de performance• Impliquer toutes les parties prenantes dans le processus de planification pour garantir une approche concertée et inclusive• Développer davantage de concertation avec les différents professionnels du territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Croiser les différents domaines et compétences◦ Permettre la mise en place de partenariats<ul style="list-style-type: none">▪ Établir des réseaux locaux d'acteurs de la santé pour encourager la collaboration et le partage de ressources• Mettre en place des protocoles de collaboration entre les différentes structures pour assurer une continuité et une cohérence dans les actions• Rendre le territoire attractif aux spécialistes• Améliorer la mobilité vers les pôles de santé<ul style="list-style-type: none">◦ Développer les infrastructures de transports en commun◦ Mettre en place des services de transport solidaire◦ Encourager le covoiturage◦ Développer les solutions de santé de proximité<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser le développement de structures de santé de proximité (centres de santé, maisons médicales, infirmeries ...)• Mettre en place des solutions de téléconsultation ou de télé soins pour permettre aux familles d'accéder à des consultations médicales à distance, réduisant ainsi la nécessité de se déplacer physiquement vers les pôles de santé |

Santé - Handicap

| Préconisations | Actions |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Lutter contre les problématiques de psychiatrie et d'addictologie</p> | <ul style="list-style-type: none">• Accompagner les habitants dans le cadre de leurs difficultés psychologiques<ul style="list-style-type: none">◦ Leur offrir un soutien adapté et personnalisé<ul style="list-style-type: none">▪ Les orienter vers des professionnels de santé mentale, tels que des psychologues, des psychiatres ou des travailleurs sociaux, pour bénéficier d'un suivi thérapeutique approprié<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les usagers et leur entourage aux ressources disponibles en matière de santé mentale sur le territoire▪ Créer un environnement bienveillant et sécurisant où les personnes en difficulté se sentent écoutées et comprises▪ Encourager la communication ouverte et la prise de parole sur les problèmes de santé mentale pour contribuer à briser les tabous et à favoriser la sensibilisation• Lutter contre toutes les formes d'addiction<ul style="list-style-type: none">◦ Informer les personnes sur les risques liés à la consommation de substances addictives, telles que l'alcool, le tabac ou les drogues ...◦ Encourager le dialogue et l'échange avec des professionnels dédiés, afin de favoriser une communication ouverte sur les problématiques liées aux addictions◦ Proposer des dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les personnes en situation d'addiction, en les orientant vers des professionnels de santé spécialisés dans la prise en charge des addictions |



Accès aux droits et inclusion numérique

Accès aux droits et inclusion numérique

| Préconisations | Actions |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Améliorer la prise en compte de la thématique d'accès aux droits sur le territoire | <ul style="list-style-type: none">• Réaliser des formations sur les outils numériques auprès des agents• Mettre en place le ou les réseaux 'accès aux droits' et 'inclusion numérique' du territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Renforcer l'interconnaissance entre acteurs multisectoriels pour favoriser la mise en réseau et des orientations réciproques efficaces<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place d'une instance de veille et de coordination des acteurs intervenant en faveur de l'inclusion numérique |
| Accompagner les usagers dans l'utilisation du numérique | <ul style="list-style-type: none">• Accompagner à l'usage du numérique<ul style="list-style-type: none">◦ Proposer des ateliers et des formations pour sensibiliser les usagers à l'usage du numérique, ainsi que pour les aider à développer leurs compétences digitales◦ Organiser des rencontres ou des groupes d'échange dans lesquels les usagers peuvent partager leurs expériences, leurs astuces et leurs bonnes pratiques en matière d'usage du numérique, notamment pour :<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre le numérique▪ Accéder à des dossiers en ligne▪ Utiliser les plateformes et les outils |

Accès aux droits et inclusion numérique

| Préconisations | Actions |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Permettre un accompagnement plus conséquent des usagers concernant la réalisation de démarches administratives</p> | <ul style="list-style-type: none">• Proposer un accompagnement dédié par un professionnel formé• Réaliser des permanences mobiles sur l'ensemble de la commune• Accompagner plus précisément les familles dans leurs droits sociaux• Ouvrir un lieu fixe ou mobile dédié à l'accompagnement dans le cadre des démarches administratives• Sensibiliser et former les familles<ul style="list-style-type: none">◦ Organiser des sessions de sensibilisation et de formation pour informer les familles (monoparentales en particulier) sur leurs droits, les ressources disponibles ...• Communiquer autour des dispositifs existants<ul style="list-style-type: none">◦ Dresser une liste des acteurs présents à Pont-Audemer et aux alentours◦ Faire plus de liens entre les différents services et acteurs et améliorer la coordination partenariale• Envisager des outils et des méthodes facilitantes<ul style="list-style-type: none">◦ Création d'un outil de communication interactif◦ Renforcer l'accessibilité de l'offre de services et l'adaptation aux besoins spécifiques (prise en compte de la proximité, des tarifs, des personnes porteuses de handicap, en situation d'illettrisme ...) |



Animation de la vie sociale

Animation de la vie sociale

| Préconisations | Actions |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Perpétuer la bonne dynamique associative et sociale du territoire | <ul style="list-style-type: none">• Permettre aux seniors d'être plus intégrés au sein des associations• Aider les personnes ayant des difficultés pour se déplacer• Lutter contre l'isolement social de certaines populations<ul style="list-style-type: none">◦ Favoriser "l'aller vers", notamment auprès des familles et des seniors◦ Offrir des espaces de rencontre et d'échange<ul style="list-style-type: none">▪ Organiser des activités sociales et culturelles, telles que des ateliers, des événements sportifs ou des sorties, pour permettre aux populations de tisser des liens et de se sentir intégrées▪ Mettre en place des dispositifs de soutien psychologique et d'écoute pour les personnes en difficulté▪ Encourager l'implication des usagers dans des projets associatifs ou citoyens pour les aider à se sentir utiles et valorisés |
| Permettre une meilleure identification des structures du territoire | <ul style="list-style-type: none">• Mieux communiquer sur l'offre<ul style="list-style-type: none">◦ Permettre au Centre social d'être mieux identifié par les usagers<ul style="list-style-type: none">▪ Organiser des événements communautaires ou des journées portes ouvertes pour familiariser les usagers avec le Centre social▪ Distribuer des flyers dans les zones résidentielles pour informer les habitants des activités et des services disponibles• Améliorer la signalétique existante |

Animation de la vie sociale

| Préconisations | Actions |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Continuer de proposer un cadre de vie paisible à Pont-Audemer</p> | <ul style="list-style-type: none">• Continuer à proposer des événements permettant la mixité sociale sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Capitaliser sur les actions de maintien des liens avec les habitants existants sur le territoire et développer de nouveaux projets• Garantir la bonne coordination des actions locales• Créer du lien entre les générations<ul style="list-style-type: none">◦ Réaliser davantage d'activités intergénérationnelles◦ Capitaliser sur les actions de maintien des liens avec les habitants existants sur le territoire et développer de nouveaux projets◦ Organiser des événements fédérateurs, échanges de savoirs, ateliers, etc• Être à l'écoute des habitants dans le cadre du développement de projets<ul style="list-style-type: none">◦ Développer des actions d'échange et des débats entre les habitants (d'horizons et de quartiers divers)◦ Sorties culturelles, activités sportives, séjours collectifs, etc : soutenir les projets portés par les habitants |



Logement - Hébergements

Logement - Hébergements

| Préconisations | Actions |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Accompagner les usagers ayant des difficultés face au logement</p> | <ul style="list-style-type: none">• Accentuer le travail partenarial sur le territoire, notamment s'agissant des situations les plus complexes (recherche d'un logement, situations de handicap, jeunes étudiants)<ul style="list-style-type: none">◦ Réaliser une veille sur ces trois publics : qui, pourquoi, quels sont les besoins ?◦ Organiser un comité de suivi des demandes de logements sociaux pour ces publics• Rediriger les usagers vers les aides disponibles existantes<ul style="list-style-type: none">◦ <i>MaPrimeRénov'</i>, <i>MaPrimeRénov' Parcours accompagné</i>, <i>MaPrimeRénov Copropriété</i>, éco-prêt à taux zéro, le dispositif « <i>Coup de pouce chauffage</i> », le chèque énergie, la réduction d'impôts « Denormandie », l'exonération de la taxe foncière pour les travaux d'économies d'énergie, les autres aides locales pour financer les travaux de rénovation énergétique ...• Améliorer le rapport des habitants à leur quartier<ul style="list-style-type: none">◦ Organiser des réunions régulières de quartier pour permettre aux résidents de discuter des problèmes locaux, des projets communautaires et des initiatives de développement◦ Célébrer les réussites locales et les événements culturels à travers des festivals, des foires et d'autres activités communautaires (marchés ...)◦ Promouvoir l'inclusion sociale en organisant des événements et des activités qui rassemblent des personnes de différents âges, d'origines ethniques et culturelles différentes• Améliorer l'identification des structures d'accompagnement• Accompagner les jeunes dans leur accès au logement<ul style="list-style-type: none">◦ Coordonner, promouvoir et peut-être également organiser la mise en œuvre de solutions alternatives : la colocation, la cohabitation jeunes/seniors ... |

Logement - Hébergements

| Préconisations | Actions |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Favoriser l'hébergement d'urgence | <ul style="list-style-type: none">• Améliorer le maillage en hébergements d'urgence sur le territoire<ul style="list-style-type: none">◦ Augmenter le nombre de places dans le bassin de vie de Pont-Audemer• Permettre la mobilité psychologique des usagers<ul style="list-style-type: none">◦ Organiser des ateliers thématiques sur la gestion du stress, la résolution de conflits, la confiance en soi et d'autres compétences psychologiques importantes◦ Faciliter la création de groupes de soutien où les usagers peuvent partager leurs expériences et recevoir un soutien mutuel◦ Offrir un accompagnement individualisé pour aider les usagers à identifier leurs objectifs personnels et à élaborer des plans pour les atteindre |



Mobilité

Mobilité

| Préconisations | Actions |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Améliorer la mobilité sur le territoire | <ul style="list-style-type: none">• Augmenter le nombre de transports en commun existants<ul style="list-style-type: none">◦ Mettre en place des services de transport gratuits ou à coût réduit pour permettre aux enfants de se rendre aux activités de loisirs◦ Organiser des navettes ou des co-voiturages pour les familles n'ayant pas de moyens de transport• Créer un pôle de mobilité solidaire<ul style="list-style-type: none">◦ Permettant d'initier ou faciliter les déplacements de toutes personnes vers le lieu de travail ou de formation par un conseil à la mobilité, la mise à disposition de véhicules à tarifs adaptés ou l'apprentissage de la conduite• Permettre une meilleure mobilité des publics en situation de handicap• Lutter contre la problématique de mobilité psychologique<ul style="list-style-type: none">◦ Proposer des ateliers de préparation à la mobilité pour aider les habitants à se sentir prêts et informés sur les aspects pratiques (logements, transports, formalités administratives)◦ Offrir un accompagnement personnalisé, avec des conseillers disponibles pour répondre aux questions et apaiser les inquiétudes◦ Encourager les habitants à sortir de leur zone de confort progressivement, en commençant par des expériences de mobilité à court terme ou locales |



CHARLES ZENNER

Directeur associé

charles.zenner@adelia-conseil.fr

06.49.45.32.70